

L'OCCUPATION ANTIQUE DU BARRICOU À BEAUZELLE ET L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE DE GRAND-NOBLE À BLAGNAC (HAUTE-GARONNE)

par Frédéric VEYSSIÈRE, Catherine VIERS, Pierre MARTY, Laurent BRUXELLES,
Vincent GENEVIÈVE, Patrice GEORGES et Daniel CAZES (1) *

Le secteur étudié est situé à la limite des communes de Beauzelle et de Blagnac en rive gauche de la Garonne au nord de Toulouse (Haute-Garonne) (fig. 1). Deux interventions menées par l'Inrap (2), précédées par des diagnostics archéologiques (3) s'inscrivent dans le cadre des opérations préventives liées aux aménagements de la ZAC Andromède (4). Trois phases d'occupations : Bronze final/premier âge du Fer (5), second âge du Fer et gallo-romain, ont été mises en évidence sur le site du Barricou (fig. 3) et diverses structures funéraires, pour la plupart liées à la crémation, sur le site de Grand-Noble (fig. 13).

Le contexte géologique

Description

Le creusement de la vallée de la Garonne a donné lieu à la formation d'un grand axe morphologique qui entame les dépôts molassiques depuis les Pyrénées en direction du nord. C'est en Midi Toulousain que la vallée présente son ampleur maximale, notamment au niveau de la ville de Toulouse où sa largeur avoisine 25 kilomètres d'est en ouest. C'est également à cet endroit que son profil dissymétrique est le plus manifeste. En effet, la rive orientale, taillée dans la molasse, est très abrupte. Elle s'oppose à un vaste système de terrasses étagées dont la mise en place débute à la fin du Tertiaire.

À partir du Pliocène, et pendant tout le Quaternaire, le réseau hydrographique s'inscrit dans les dépôts molassiques. Cette incision, loin d'être homogène, est entrecoupée par plusieurs phases majeures d'alluvionnement. En effet, pendant les périodes glaciaires, sous climat froid et sec, les rivières n'ont pas eu la compétence nécessaire

1. Communication présentée le 29 avril 2008, cf. « Bulletin de l'année académique 2007-2008 », p. 325-327. Frédéric Veyssière, chargé d'opération et de recherche Inrap, Catherine Viers, Architecte DPLG et archéologue Inrap, Pierre Marty, archéologue Inrap (étude de la céramique antique), Laurent Bruxelles, géomorphologue Inrap et UMR 5608 du CNRS TRACES/CRPPM, Daniel Cazes, Conservateur du musée Saint-Raymond de Toulouse (étude de la statuaire), Vincent Geneviève, archéologue-numismate Inrap et chercheur rattaché ITEM-GRA (EA 3002) et Patrice Georges, archéo-anthropologue Inrap et UMR 5199 PACEA. Avec la collaboration d'Erwan Berthelot (archéologue Inrap), Fabien Callède (topographe Inrap), Olivier Dayrens (archéologue et photographe Inrap), Ghislaine Macabéo (dessinatrice Inrap, mobilier en bois), Pierre Mille (xylologue Inrap), Olivier Onézime (topographe Inrap).

2. Frédéric VEYSSIÈRE, *L'occupation antique du Barricou, Beauzelle (Haute-Garonne)*, rapport final d'opération, Inrap, 2 vol. 500 p., 2006.

Patrice GEORGES, *Grand-Noble 3, Blagnac (Haute-Garonne)*, rapport final d'opération, Inrap, 354 p., 2007.

3. Fabrice PONS, *ZAC Andromède Phase 3 (Beauzelle, Blagnac - 31)*, DFS de diagnostic archéologique, février 2004 et Fabrice PONS, *ZAC Andromède Phase 4 (Beauzelle, Blagnac - 31)*, DFS de diagnostic archéologique, septembre 2005.

4. Le maître d'ouvrage est SEM Blagnac Constellation (Blagnac - Haute-Garonne).

5. Frédéric VEYSSIÈRE *et alii*, « L'occupation Bronze final/premier âge du Fer au Barricou à Beauzelle (Haute-Garonne) », dans *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 17/2009-2, p. 219-233.

pour évacuer le matériel détritique surabondant, originaire des Pyrénées et des versants des vallées. Ainsi, les sédiments se sont accumulés sur plusieurs mètres d'épaisseur. Les rivières, divaguant à leur toit, ont dessiné de nombreux chenaux (réseau hydrographique en tresse). À l'interglaciaire suivant, le climat plus humide associé au développement d'une couverture végétale protectrice a redonné aux cours d'eau une compétence suffisante. Ils ont recréusé les dépôts alluviaux antérieurs puis surcreusé leur lit dans le *substratum* molassique. Jusqu'à la glaciation suivante où l'alluvionnement a repris le dessus. On dénombre ainsi cinq principaux épisodes d'alluvionnement majeurs qui forment dans le paysage des paliers successifs bien marqués (6).

Le site du Barricou est situé au cœur de la basse terrasse, autour de 145 m d'altitude. La couverture limoneuse est composée d'éléments remaniés à partir du toit de la terrasse (7).

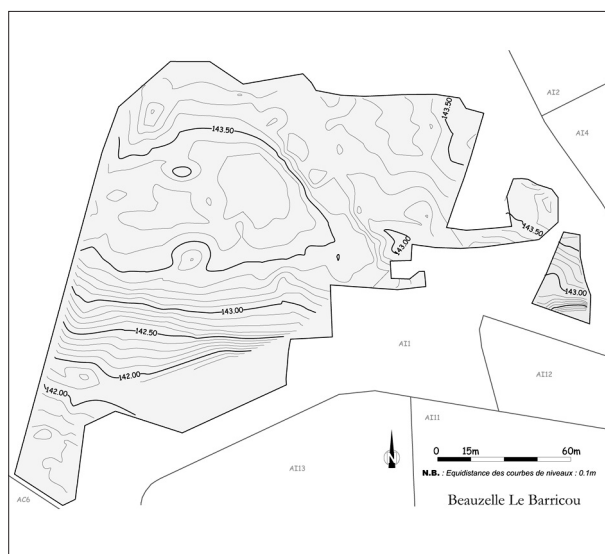
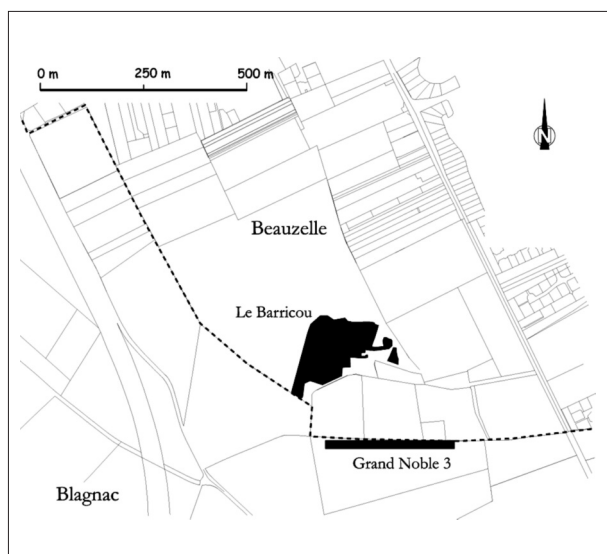


FIG. 1. PLAN DE SITUATION du Barricou à Beauzelle et de Grand-Noble 3 à Blagnac (Haute-Garonne). *Dessin de Fabien Callède, Olivier Onézime et Frédéric Veysière, Inrap.*

FIG. 2. MODÉLISATION DU TOIT de la grave. *Dessin de Fabien Callède, Inrap.*

Le décapage du site a permis d'observer en détail la topographie de la grave (fig. 2) et les différences d'épaisseur de la couverture limoneuse. Dans la partie haute, cette dernière ne dépasse pas 30 à 40 cm et correspond à la terre végétale régulièrement remaniée par les labours. Sur le versant sud, son épaisseur augmente progressivement et atteint une soixantaine de centimètres à mi-pente. On a ici un profil de sol lessivé gris beige. À la base du versant, elle atteint près d'un mètre d'épaisseur. Sous la terre végétale, on passe dans un niveau limono-argileux lessivé à marbrures gris clair et rouille qui devient gris bleuté en profondeur. Ces redistributions de fer dénotent un milieu temporairement hydromorphe, affecté par les oscillations du niveau de la nappe. Ici, le sol est de type lessivé hydromorphe à pseudogleys.

6. Jacques HUBSCHMAN, *Morphogenèse et pédogenèse quaternaires dans le piémont des Pyrénées garonnaises et ariégeoises*, Thèse Doct. État, Toulouse, Éd. Honoré Champion, Paris, 1975, 745 p. Jacques HUBSCHMAN «Le cadre géographique de la cité de Toulouse. Terrains, milieux et terroirs», dans *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Jean-Marie PAILLER (dir.), Collection de l'École Française de Rome, 281, 2000, p. 1-39. M. ICOLE et M. RIEUCAU «Les alluvions fluviales dans le bassin de la Garonne et ses affluents», dans *Préhistoire de Midi-Pyrénées. Extraits de La Préhistoire Française*, Éd. du CNRS, 1976, Toulouse: CRDP, DRAC de Midi-Pyrénées, 1982, p. 5-8.

7. Henri ENJALBERT, «Les pays aquitains. Le modelé des sols», *Sciences du sol*, Imp. Bière, Bordeaux, 1, 618 p., 1960. M. ICOLE, *Géochimie des altérations dans les nappes d'alluvions du piémont occidental nord-pyrénéen. Essai de paléopédologie du quaternaire*, Thèse de doctorat, Paris VI, 1973, 328 p. Fabrice PONS et alii, «Le site néolithique de Fontréal. Un exemple d'occupation en zone humide dans la vallée de la Garonne (Castelnaud-d'Estrétefonds, Haute-Garonne)», *Préhistoire du Sud-Ouest*, 11, 2004-2, 2005, p. 173-215. Laurent BRUXELLES et alii, «Le Paléolithique inférieur et moyen dans le midi toulousain: nouvelles données géomorphologiques et archéologiques», *Paléo*, n° 15, 2004, p. 7-28. M. Icole, *Géochimie des altérations...*, 1973.

Cette variation d'altitude du toit de la terrasse caillouteuse est un dispositif tout à fait classique dans ce contexte des terrasses alluviales. Pendant l'avant-dernière période froide du Quaternaire, du fait de l'action des processus périglaciaires mais aussi d'une relative pauvreté de la végétation, les grands cours d'eau sont surchargés en sédiments. Dans ce contexte, le cours d'eau se divise souvent en plusieurs chenaux encadrés par des digues naturelles. À chaque crue, certains chenaux sont abandonnés au profit de zones légèrement déprimées au pied des levées. À leur tour, ces zones sont rapidement colmatées par une nouvelle accumulation de galets.

Impact anthropique

Depuis le début de l'Holocène, la présence d'une couverture végétale sur des morphologies légèrement ondulées, aux pentes généralement très faibles, a entravé l'action de l'érosion (8). La topographie de la basse terrasse était donc plus différenciée qu'actuellement et apparaissait comme une succession de levées de grave et de dépressions allongées.

L'essentiel des vestiges découverts sur le site du Barricou occupent le point haut de la grave, certainement plus sain que les zones humides qui l'entourent. Cependant, la faible épaisseur de la couverture limoneuse dans ces secteurs n'a pas favorisé la protection des structures archéologiques. Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, les défrichements massifs et l'apparition de l'agriculture mécanisée ont eu pour effet de niveler les paysages en rabotant les points hauts de la grave et en colmatant les dépressions. On n'y retrouve donc essentiellement que des structures en creux qui matérialisent bien l'importance du décapage dans ces parties.

Dans le bas-fond, où les conditions de préservation sont pourtant meilleures, on trouve nettement moins de vestiges archéologiques. Pourtant, l'accumulation de près d'un mètre de couverture limoneuse est favorable à la fossilisation des structures. Cette constatation tend donc à montrer qu'il s'agit d'un secteur manifestement moins fréquenté, certainement du fait de la présence d'eau, plus ou moins sub-affleurante, une grande partie de l'année. Plusieurs fossés découverts dans ce secteur matérialisent bien les problèmes de drainage rencontrés dans ce point bas.

Ainsi, malgré l'érosion partielle des structures situées sur les points hauts, on peut affirmer que la répartition des vestiges de ce site ne relève pas d'une conservation différentielle des vestiges mais plutôt d'un choix lors de l'occupation de ce secteur.

L'occupation du site

Les bâtiments

La répartition des vestiges bâtis de Barricou, malgré leur très fort arasement, matérialise une ferme à vocation agro-pastorale occupée du milieu du II^e siècle à la fin du V^e siècle de notre ère (fig. 3). L'ensemble devait être enclos. Les fossés septentrional, méridional et oriental ont été repérés aisément. En revanche le fossé occidental doit se trouver au-delà de l'emprise de fouille, peut-être à une dizaine de mètres de celle-ci. Ces fossés délimitent un enclos principal quadrangulaire, légèrement trapézoïdal, d'environ 2,3 ha. Celui-ci est subdivisé par des enclos secondaires délimitant éventuellement des aires de parcage du bétail. D'autres ont pour vocation principale de drainer le terrain dont la partie basse est à l'époque marécageuse. La prescription de fouille n'incluait pas le quart sud-est de l'enclos qui n'a de ce fait pas été exploré. Les fossés n'ayant pas livré de mobilier datant, on ne sait pas s'ils sont tous contemporains. On distingue des installations résidentielles, artisanales et agricoles. La totalité des structures maçonnées qui nous sont parvenues appartiennent aux fondations des bâtiments. Elles sont très érodées et apparaissent directement sous le labour. Certaines constructions ne sont représentées que par un ou deux de leurs côtés, les autres ayant été dispersés ou récupérés en totalité. Le site a effectivement fait l'objet d'une récupération intensive, y compris au cours de son existence, et de probables remaniements.

8. Fabrice PONS et alii, *ZAC Andromède – Grand Noble (Blagnac, Haute-Garonne). Structures protohistoriques d'approvisionnement en eau dans la basse terrasse de la Garonne*, Rapport final de fouille, Inrap, juin 2005, 92 p.

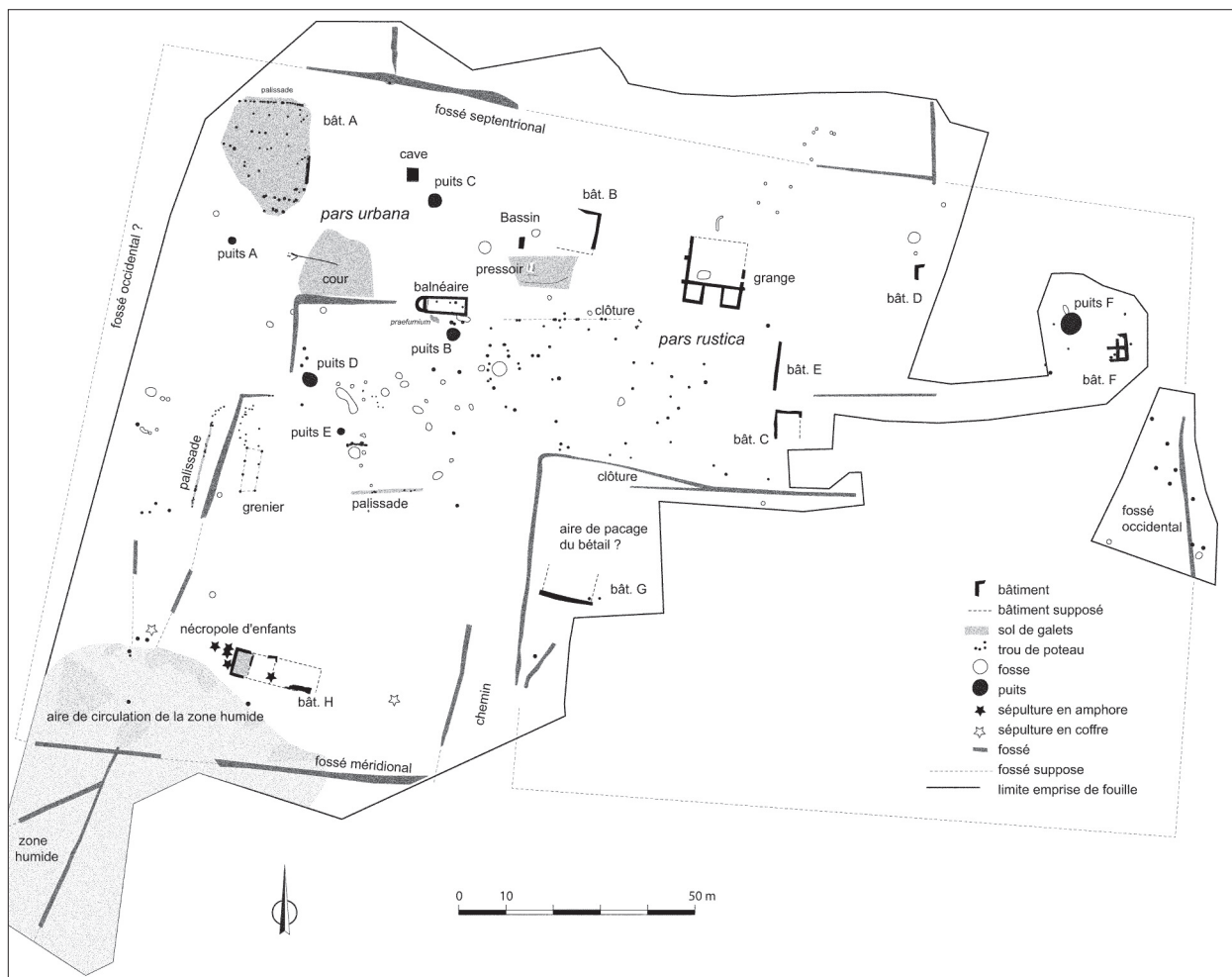


FIG. 3. PLAN D'ENSEMBLE DES STRUCTURES DU BARRICOU à Beauzelle.
 Dessin de Fabien Callède, Olivier Onèzime, Catherine Viers et Frédéric Veysseyre, Inrap.

La partie résidentielle (*pars urbana*) est représentée par plusieurs bâtiments :

- un ensemble de bâtiments d'habitation : bât. A (fig. 3, 4 et 10),
- un balnéaire dont ne nous est parvenue que la partie enterrée, situé à l'écart de l'habitation, comme c'est couramment le cas dans ce genre d'établissement (fig. 3 et 5),
- une cave ou cellier (fig. 3 et 6).

La partie réservée aux activités artisanales et agricoles (*pars rustica*) comprend un pressoir (fig. 3 et 7), et une petite cuve (fig. 3 et 8) qui doit probablement lui être associée, une grange (fig. 3 et 9) et un grenier, ainsi que de nombreux autres bâtiments dont la vocation reste indéterminée. Ces divers bâtiments adoptent des constructions variées : solin de galet ou de terre cuite architecturale de récupération, avec des élévations en brique crue ou en autres matériaux périssables, et bâtiments à poteaux de bois dont les négatifs nous sont parvenus.

La partie la plus méridionale du site est marécageuse et recèle une grande mare aménagée. Des bâtiments ont été installés à proximité de ce point d'eau, que l'on est tenté de mettre en relation avec de l'élevage. Ce sont ces derniers qui, au cours de l'Antiquité tardive, ont été choisis pour l'inhumation d'enfants, en amphore ou en coffre.

Six puits témoignent de l'intense activité qui animait le site. La richesse du mobilier que trois d'entre eux ont livré (l'outillage agricole, les éléments architectoniques...) reflètent une habitation au niveau de vie élevé.



FIG. 4. VUE VERS LE SUD-EST DU BÂTIMENT A, en cours de fouille. *Cliché Frédéric Veysseyre, Inrap.*

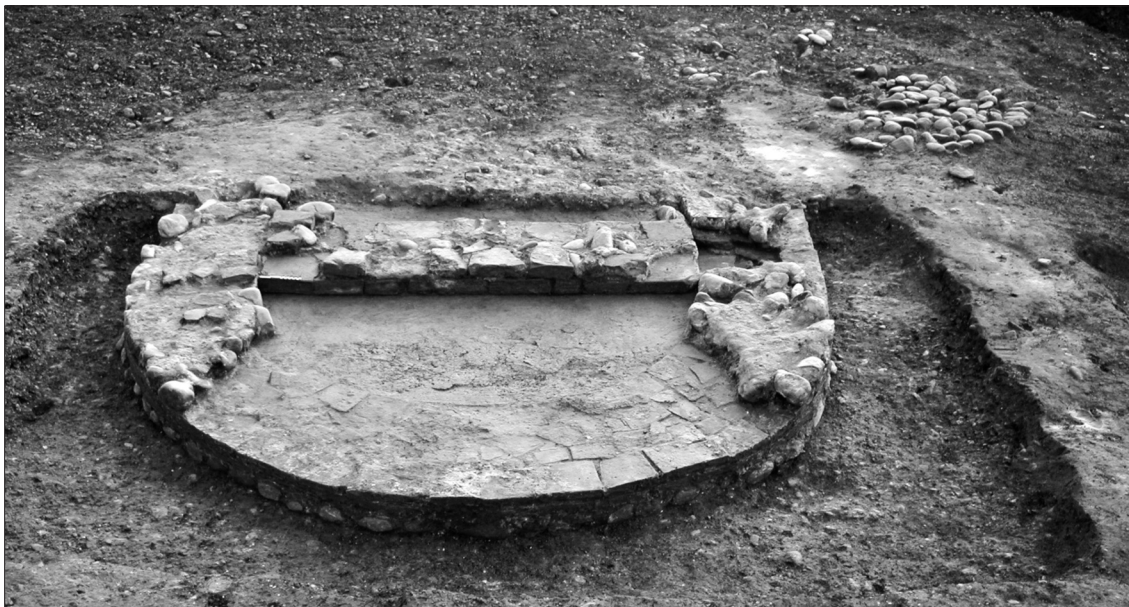


FIG. 5. VUE VERS L'EST DU CALDARIUM ET DU PRAEFURNIUM du balnéaire. *Cliché Frédéric Veysseyre, Inrap.*



FIG. 6. VUE VERS LE SUD DE LA CAVE. Détail de son creusement et de son comblement.
Cliché Frédéric Veysière, Inrap.



FIG. 7. VUE VERS LE NORD-OUEST DU NÉGATIF DU SOCLE D'UN PRESOIR À LEVIER.
Cliché Frédéric Veysière, Inrap.

La pars urbana

Elle occupe la partie nord-ouest du site. Plusieurs bâtiments la caractérisent dont un balnéaire et une aire de circulation qui constitue peut-être une cour. Leurs orientations s'inscrivent dans une même trame constructive.

Un ensemble de bâtiments (bât. A) doit son attribution à la partie résidentielle, à l'abondance de mobilier domestique qu'il a livré et qui représente quasiment la moitié de ce qui a été récolté sur le site. Il s'implante sur une surface aménagée avec des petits galets de rivière calibrés dans une cuvette naturelle de la grave (fig. 4 et 10). Cette aire de circulation occupe une surface de 450 m² au sol extrêmement homogène, dense et régulière; elle est limitée au nord par une palissade (est-ouest) qui double le fossé d'enceinte.

L'interprétation des bâtiments qui s'y implantent reste plus délicate. Deux ensembles de trous de poteaux semblent délimiter deux bâtiments orientés est-ouest. On distingue d'autre part deux vestiges de murs en L. La partie nord est exclusivement constituée de galets épars résultant de l'effondrement de la construction. À l'est, la construction est en fragments de brique, *tegulae* et autres terres cuites architecturales récupérées. Seule une section de mur longue de 6 m est en place, alternant des mises en œuvre en épi et à plat. L'extension méridionale de cette maçonnerie est dérasée en totalité. Au nord, elle est matérialisée par

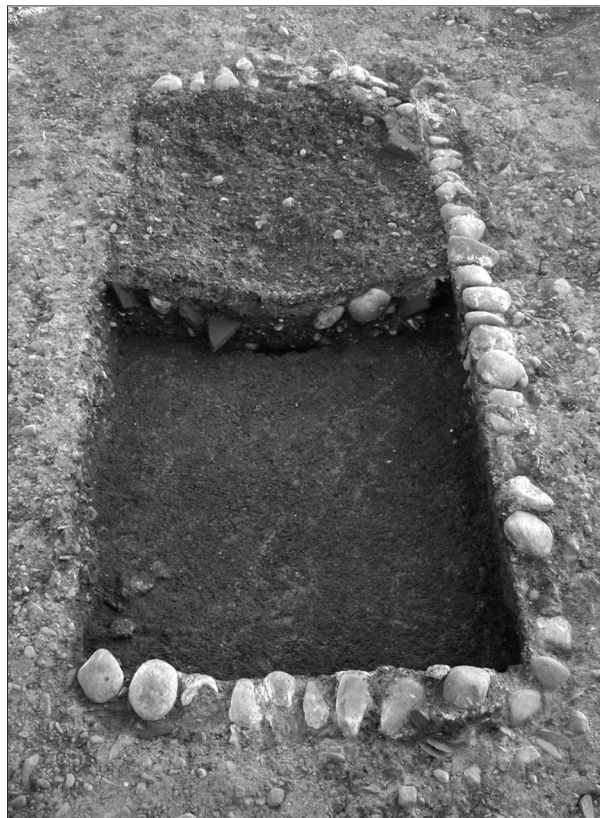


FIG. 8. VUE VERS LE SUD DU BASSIN. État 1 et 2. Cliché Frédéric Veysièrre, Inrap.



FIG. 9. VUE VERS L'OUEST DE LA GRANGE. Cliché Olivier Dayrens, Inrap.

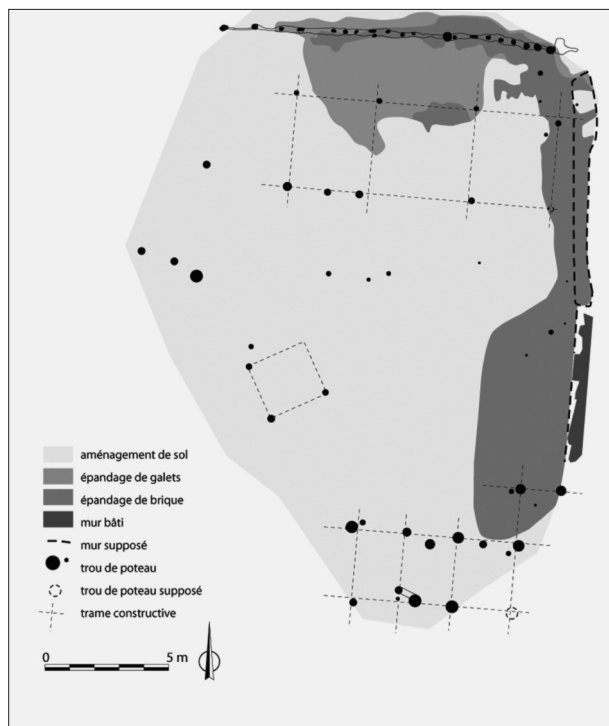


FIG. 10. PLAN DU BÂTIMENT A. Dessin Catherine Viers et Frédéric Veyssièrre, Inrap.

un épandage de ses matériaux de construction et une légère excavation dans la grave pour niveler l'assise de la fondation. D'autres murs maçonnés devaient exister qui ont disparu, peut être entièrement épierrés. Ces effondrements de murs recouvraient les trous de poteau. Il semble qu'on puisse voir dans ces différentes constructions au moins deux phases d'édification : la première à ossature de bois, poteau porteur et remplissage de terre ou de torchis, et une seconde phase avec solin en matériau dur dont l'élévation reste indéterminée. On peut y voir une restructuration et probablement un agrandissement de la première installation.

Le balnéaire présente une pièce rectangulaire est-ouest terminée par une abside à l'ouest (fig. 3 et 5). Le bâtiment mesure 7,70 m de long pour 2,40 m de large. Les murs ont une largeur de 0,65 m.

L'abside est, avec un petit bassin (cf. *infra*: le pressoir), la seule maçonnerie du site liée au mortier. Elle est implantée dans une large excavation, creusée dans la grave sur 0,30 m. Sa construction alterne des assises de galets et de fragments de briques. Le fond est constitué d'une chape de béton de tuileau reposant sur un hérisson de fragments de briques plantées dans une couche d'argile. Quelques adhérences de mortier montrent que le parement interne était enduit. Le reste du bâtiment est très arasé. Un lambeau de maçonnerie de briques récupérées subsiste du mur méridional de la pièce, les autres parois ne sont parvenues qu'en négatif.

La totalité de la pièce révèle les traces de pilettes d'hypocauste permettant de déterminer cette pièce comme *caldarium*. En effet une aire de galets chauffés au sud de la pièce constitue le seul vestige d'un *praefurnium*.

Cette pièce révèle plusieurs phases de réaménagements. Il semble qu'au départ, l'abside soit une piscine non chauffée, alors que la pièce où elle s'ouvre l'est peut être déjà. Une seconde phase voit l'édification d'un hypocauste qui s'implante y compris sur l'abside. Enfin dans un dernier temps on cloisonne l'abside avec un mur qui remplace ponctuellement les pilettes. Un fossé permettant d'évacuer les eaux usées a été découvert à proximité de l'abside. Il se dirige vers l'ouest puis oblique à angle droit vers le sud.

De ce complexe thermal ne nous est parvenue que la partie la plus enterrée. Il faut supposer que d'autres pièces le constituaient, qui ont été entièrement détruites. Des bobines en terre cuite ont été découvertes rejetées dans les puits du Bas-Empire. Utilisées pour construire les parois chauffées, elles montrent la sophistication de ce petit balnéaire. La découverte, dans le puits proche (puits B), d'un Hermès (cf. *infra*) en marbre pourrait éventuellement illustrer la richesse du décor de ces thermes.

La zone située à l'est des premiers bâtiments et au nord du complexe thermal est vierge de tout vestige à l'exception d'une grande fosse de plan presque carré, creusée dans la grave sur 0,60 m et d'un puits à la datation tardive. Avec 2,50 m sur 2,90 m de côté la surface de l'excavation est de 7,25 m². Le comblement, un remblai de démolition, montre que la fosse a une profondeur minimale de 1 m et trahit un remplissage massif et rapide. Il a livré du matériel daté de la première moitié du III^e siècle. La morphologie, les dimensions de cette structure permettent de l'attribuer à une fosse de stockage : cellier ou cave (fig. 3 et 6). L'absence totale de vestiges alentour doit plus vraisemblablement être mise sur le compte de l'érosion du site et ce cellier enterré devait être intégré à des bâtiments totalement disparus.

Enfin, reliant ces divers bâtiments, une grande aire aménagée de 240 m² pourrait correspondre à une cour (fig. 3), à moins qu'il ne s'agisse de l'extension de la partie résidentielle. Elle est limitée au sud par le fossé d'évacuation des eaux du balnéaire. La mise en œuvre rappelle celle sur laquelle s'implantent les bâtiments

résidentiels à ossature de poteaux (bâtiment A) : dans une cuvette naturelle de la grave, un sol est réalisé en petits galets de rivière calibrés et en fragments de brique. Toutefois, cette surface n'a livré aucun trou de poteau ni trace de maçonnerie, excepté une rigole orientée nord-sud. Son pendage exclut d'y voir un système de drainage des eaux pouvant stagner au cœur de l'aménagement de sol.

Six puits assuraient l'alimentation en eau (fig. 3). Ils se situent pour cinq d'entre eux (puits A à E) dans la partie nord-ouest du site, au sein de la *pars urbana*. Cette concentration de puits montre la permanence de cette zone résidentielle. Seul le puits F est isolé en bordure orientale du site. Lors de la fouille, en mars 2005, le niveau de l'eau atteignait plus de 2 m de hauteur au fond des puits (excepté dans le puits A). Ils se répartissent selon trois types.

Un premier puits (puits A), composé d'un simple creusement profond de 3 m, a livré de la céramique datée de la fin du 1^{er} siècle de notre ère.

Un second puits (puits C) profond de 4,20 m est constitué, à la base, d'un blocage de gros galets sur une hauteur de 0,30 m, soutenant et ceinturant un muraillement composé de fragments de briques, de *tegulae* et d'*imbrices*, conservé sur une hauteur de 2,40 m.

Les quatre autres puits (puits B, D, E et F) présentent un dispositif d'entablures croisées, à proximité du fond et conservé dans l'eau, très courant à la période romaine (9). Ce système quadrangulaire composé ici de bastaings et solins en bois de sapin pour trois de ces puits, et en bois de chêne pour le quatrième (10). Ce dispositif soutient un muraillement circulaire, constitué d'assises régulières de petits fragments de briques et de *tegulae* sans liant, qui a été partiellement récupéré. Il est maintenu par un blocage léger de gros galets, qui prend appui sur le bord du creusement.

Les puits gallo-romains qui possèdent ce dispositif à leur base sont habituellement des puits circulaires à parement de pierre, de brique ou de moellons (11); ils ne sont jamais très profonds (soit de 3 à 6 m) (12).

La pars rustica

La majorité des bâtiments à vocation agricole se répartit sur 150 m à l'est de la *pars urbana*. C'est aussi de ce côté qu'a été repérée l'empreinte du socle d'un pressoir à levier. Un petit bassin peut être associé à cette activité de pressurage. Le reste des bâtiments s'étendent au sud, au-delà d'une zone apparemment vierge, et se trouvent en bordure d'une mare. Cette zone peut correspondre à une activité pastorale.

La zone orientale

Immédiatement à l'est de la limite supposée de la *pars urbana* se trouve un petit ensemble de structures se rapportant à un pressoir (fig. 3 et 7). La présence sur le site de plusieurs serpes à vendanger (cf. *infra*), oriente vers une activité viticole. Cet aménagement est représenté par une fosse comportant deux surcreusements tout à fait caractéristiques de la fondation d'un pressoir à vis directe (13). Ce type d'installation se dote généralement de nombreuses cuves et c'est pour cette raison que le petit bassin maçonné (fig. 3 et 8) à sa proximité semble pouvoir lui être associé. Ce dernier, long de 2,80 m pour 1,20 m de large, conserve une hauteur de 0,40 m. Il est maçonné sur trois côtés en galets noyés dans du mortier. Le fond est constitué d'une chape de béton hydraulique de 0,05 m

9. Pierre MILLE, «Bois gorgés d'eau et artisanat, les puits du sanctuaire du Clos du Détour (Loiret)», dans I. BERTRAND, *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, Actes du colloque de Chauvigny, 23-24 octobre 1998, p. 215-236.

10. Ces cadres sont généralement taillés en chêne. Nous ne connaissons pas d'exemple d'entablure en bois de résineux et encore moins en sapin. Le bois de sapin, lorsque les cernes d'accroissement sont serrés, offre des résistances élevées à la compression. Le comptage des cernes de croissance des sapins des puits du Barricou a montré une relative abondance de cernes courts particulièrement pour les bois des puits D et E qui totalisent en moyenne 5 cernes au centimètre. Ces bois résistants à la compression seraient donc bien adaptés à leur destination finale. Étude réalisée par Pierre Mille dans le cadre du rapport final d'opération.

11. Comme à Vienne-en-Val (Loiret), M.-P. AUDIN, «Pré-inventaire des objets en bois de la Gaule romaine», dans *Le bois et la forêt en Gaule et dans les provinces voisines*, actes du colloque de Tours, *Caesarodunum XXI*, 1985, éd. Errance, p. 65.

12. Comme à Allones (Sarthe) où à Servon (Seine et Marne), M.-P. AUDIN, «Pré-inventaire des objets en bois...», p. 66; A. DIETRICH et F. GENTILI, «Les puits de la villa gallo-romaine de l'Arpent Ferret à Servon (Seine-et-Marne)», dans *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, Actes du colloque de Chauvigny, 23-24 octobre 1999, p. 149-176.

13. Tel celui de la villa de Moncrabeau à Bapteste, catalogue d'exposition: *Lestagnac, un chai gallo-romain. La viticulture en Gascogne antique*. Exposition temporaire 8 août – 30 octobre 2003, Abbaye de Flaran, 50 p.

implantée sur un hérisson des galets. Le centre de cette surface est pourvu d'une dépression bien connue dans ces contextes : il s'agit d'une cuvette de vidange servant à récupérer le moût à l'aide d'une louche. Cette particularité permet sans ambiguïté de désigner le bassin comme cuve de recueil du moût. Les parois sont tapissées de béton de tuileau sur une épaisseur de 0,01 à 0,02 m. Le fond de la cuve comporte deux états. En effet, lorsque le béton perdait de son étanchéité, il était nécessaire de le refaire. Ici au Barricou, un radier est réalisé sur l'ancien béton pour recevoir une nouvelle chape (14). Aucune trace de murs n'a été détectée aux alentours de ces aménagements. Il ne fait pourtant aucun doute que l'ensemble de ces structures devait être à couvert. Le rare mobilier associé induit une datation du Haut-Empire.

Une série de six bâtiments à solins en dur ponctue ensuite l'espace se développant vers l'est (fig. 3).

Le bâtiment le plus occidental (bât. B) se trouve à une quinzaine de mètres du pressoir. Il est très incomplet puisque seulement deux murs nous sont parvenus formant un angle droit. Ils constituent les limites orientales et septentrionales de l'édifice. La limite méridionale pourrait être représentée en négatif par un aménagement du sol en petits galets au-delà du bâtiment et qui déterminerait une largeur de 9,50 m. Les murs sont constitués d'un radier de galets disposés en épi dans l'argile et conservé au mieux sur deux assises pour une largeur de maçonnerie de 0,50 m. La relative proximité de ces murs avec le pressoir incite à se demander s'ils n'appartiennent pas au même ensemble.

À une vingtaine de mètres vers l'est s'implante une grange (15). Il s'agit d'un grand bâtiment de plan quadrangulaire orienté nord-sud dont les dimensions générales sont de 14,6 m de long pour 12,2 m de large (fig. 3 et 9). Malgré la destruction de la partie septentrionale du bâtiment, la totalité du plan a pu être restituée. Ce bâtiment se divise en quatre espaces. Le plus vaste, au nord, conserve une surface minimum de 100 m². Au sud, il se divise en trois espaces de dimensions similaires : un espace central ouvert vers l'extérieur de 3,6 m de large flanqué de deux pièces carrées de 3 m de côté. Ce plan est abondamment documenté dans l'Empire romain. Les exemples particulièrement nombreux en Gaule Lyonnaise et en grande Aquitaine semblent montrer que ces bâtiments servaient plus particulièrement au stockage des céréales (16). Dans certains cas, une aire de battage au centre de la grande salle a été mise en évidence. Plus proche de nous, on en trouve des exemples en Haute-Garonne. La villa de Chiragan à Martres-Tolosane (17), mais aussi celle de Montmaurin à Lassales (18), ont livré des plans de grange tout à fait similaires à celui du Barricou.

Seules les premières assises de la construction sont conservées sous la forme d'une mince fondation. Il s'agit d'un solin lié à la terre constitué de fragments de briques cuites, de *tegulae*, d'*imbrices* et de divers autres éléments d'architecture utilisés en remploi et alternant par sections avec des galets de rivière. Les matériaux sont disposés en épi sur deux assises, une troisième assise à plat très mal conservée leur succède, préparant peut-être déjà l'implantation de l'élévation. La construction a livré 18 estampilles de briquetier majoritairement au nom de SABINI, dont l'activité est attestée au milieu du I^{er} siècle (19).

La largeur des fondations oscille entre 0,55 et 0,60 m pour les murs extérieurs et le mur de refend, et 0,45 m pour les murs séparant les petites pièces. Le très fort arasement des structures n'a pas conservé les seuils des portes. Il faut bien admettre cependant que chacune des pièces possédait au moins un accès. L'entrée principale se faisait par l'espace central entre les deux pavillons carrés. Celui-ci possède en effet une grande ouverture dépourvue de fondation pouvant former un porche. On notera la présence de trois contreforts et d'un quatrième restitué par symétrie sur les murs longitudinaux est et ouest. Cette particularité architecturale a permis de déduire que ses murs étaient bâtis avec des briques crues. En effet, la présence de contreforts ne peut s'accorder ni avec une ossature de bois, ni avec du pisé. Seule une construction en briques pouvait accepter ce type de dispositif. La

14. Il semble que cette remarque soit courante sur ce type d'installation : *Lestagnac, un chai gallo-romain...*

15. Frédéric VEYSSIERE *et alii*, « Une grange en brique crue du Haut-Empire à Beauzelle (Haute-Garonne) » colloque international, *Les cultures constructives de la brique crue*, 16-17 mai 2008, Toulouse (à paraître).

16. Alain FERDIÈRE, *Les campagnes en Gaule romaine (52 av. J.-C. - 486 ap. J.-C.)*, t. 1 *Les hommes et l'environnement en Gaule rurale*, 301 p. t. 2 *Les techniques et les productions rurales en Gaule*, 284 p. Éd. Errance, 1988.

17. Léon JOULIN, « Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosane », Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1^{re} série, XI, 1^{re} partie, Paris, 1901.

18. Georges FOUET, « La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne) », *Gallia*, Suppl. 20, Paris, 1969, (rééd. 1983).

19. Christian RICO, « L'artisanat de la brique », p. 255-268, dans J.-M. PAILLER (dir.), *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, coll. École française de Rome, n° 281, Toulouse, 2002.

présence des contreforts sert généralement à contrer la charge du toit sur des murs gouttereaux qui ont tendance à s'ouvrir. Cela peut d'autre part être un indicateur de la position des poutres maîtresses de la charpente. Ainsi, au droit des contreforts se trouveraient des fermes triangulaires et le bâtiment serait couvert d'une toiture unique à deux pentes dont les pans s'inclineraient vers l'est et l'ouest. Des poteaux sur plots devaient participer au soutien des fermes. On aurait un pignon au nord et l'autre au sud auquel participeraient les deux petites pièces méridionales. Au centre, une vaste ouverture devait permettre de pénétrer dans le bâtiment.

Au sud-est de la grange se trouvent d'autres bâtiments (bât. C, D et E) au plan très incomplet (fig. 3). Tous trois sont représentés par un solin de galets liés à la terre. Les bâtiments C et E semblent s'inscrire dans un même alignement. Quatre mètres les séparent. Le bâtiment E n'est représenté que par la fondation d'un mur long d'une dizaine de mètres orienté nord-sud et conservé au mieux sur deux assises de près de 0,60 m de large. Les extrémités, dispersées par les labours, ne donnent pas de limite à cette construction dont l'emprise ne peut être évaluée. À proximité vers le sud se développe le bâtiment C. Il conserve trois murs dont l'un est approximativement dans l'alignement du bâtiment E. Sa largeur est-ouest est de 6 m. Si le niveau d'apparition des deux bâtiments est le même, on remarque que le bâtiment C est plus profondément fondé, puisque trois assises de galets en arêtes de poissons nous sont parvenues. La construction, en tranchée pleine, est d'ailleurs assez soignée, constituée de deux parements et d'un blocage de galets du même type pour une largeur de 0,50 m. Ces derniers, pour assurer une meilleure cohésion de l'ensemble, sont régulièrement disposés en boutisse. Enfin, plus à l'est le bâtiment D n'a livré qu'un angle dont au mieux trois mètres n'ont pas été dispersés par les labours. Seule la première assise de galets n'a pas été détruite, définissant deux murs d'environ 0,75 m de large.

Enfin un dernier bâtiment sur hérisson de galets prend place dans la partie la plus orientale du site, situé à une dizaine de mètres de l'enclos fossoyé (bât. F). Ce bâtiment présente une fondation en caissons dont le plan est malheureusement incomplet (fig. 3 et 11). La partie occidentale est en effet complètement dérasée. La mise en

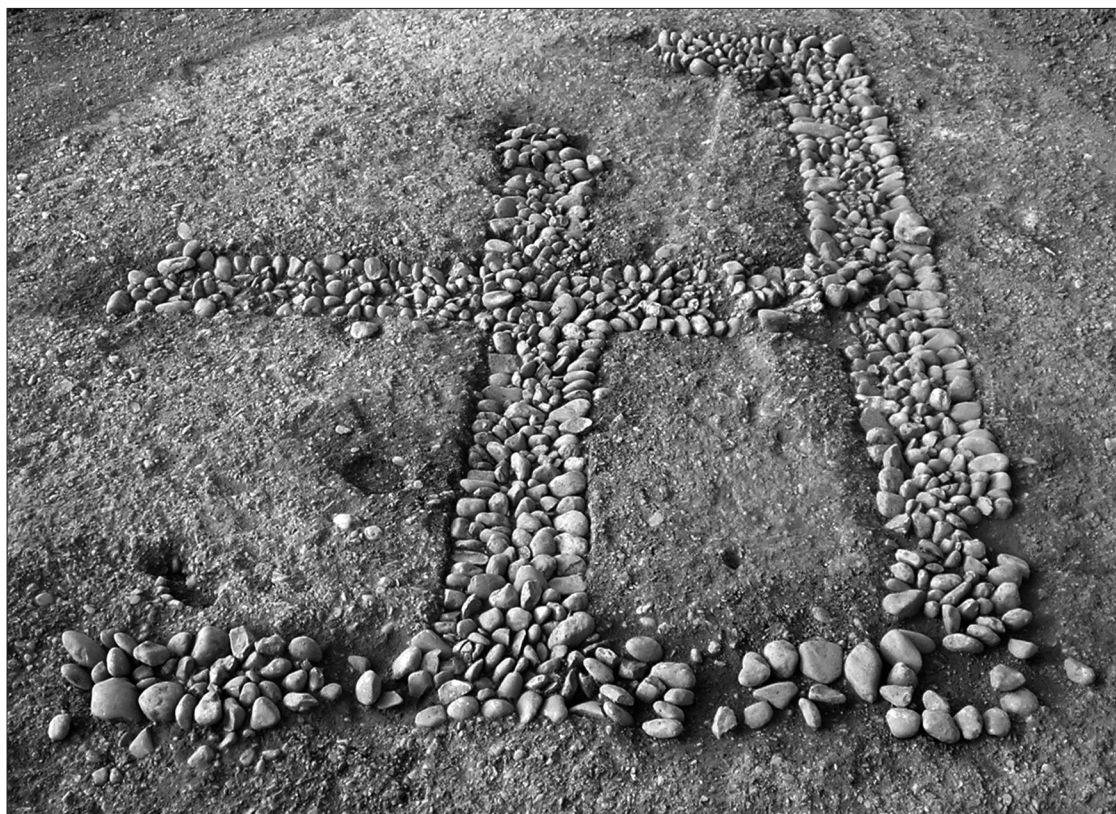


FIG. 11. VUE VERS LE NORD DU BÂTIMENT F. *Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.*

œuvre de la maçonnerie est soignée, construite en tranchée pleine. Les plus gros galets ont été réservés pour les parements, généralement disposés en boutisse dans la construction. Le cœur du mur est comblé de galets plus petits sans agencement particulier mais fractionnés et plantés dans l'argile du liant. Les murs ont une largeur moyenne de 0,65 m et définissent un bâtiment de 6,50 m de large, divisé en deux espaces de dimensions semblables (2 m x 1,20 m). Le bâtiment se poursuit vers l'ouest, au moins sur 2 m sans nouveau mur de refend. La fonction de ce bâtiment reste aléatoire. Son plan incomplet ne permet pas de comparaisons évidentes. La puissance des fondations a suggéré une interprétation comme grenier, sans certitude. L'attribution des divisions internes à des cuves peut être envisagée (20). Des séchoirs pour griller les céréales, découverts en Seine-et-Marne (21), délimitent des petits espaces maçonnés qui pourraient rappeler ceux du bâtiment F... Les hypothèses sont multiples sans qu'aucune n'émerge avec certitude.

Une vaste zone (22) délimitée par les bâtiments agricoles (bât. B et grange au nord, bât. C et E à l'est) et par les thermes à l'ouest n'a livré que de nombreux trous de poteaux (fig. 3). Plusieurs alignements y ont été mis en évidence sans qu'il soit possible de faire émerger un plan complet mais on peut penser que des bâtiments à ossature de bois, en matériaux légers, pouvaient prendre place sur cette surface. Des clôtures devaient participer au cloisonnement de l'espace. Notamment, une clôture peut être mise en évidence par la présence d'une série de quatre doubles trous de poteaux alignés est-ouest sur au moins une longueur de 25 m.

La zone méridionale

À une trentaine de mètres au sud de la « cour » un ensemble de huit trous de poteaux alignés sur deux rangées forme un bâtiment de 9 m de long environ sur 3 m de large orienté nord-sud (fig. 3). Ce type de bâtiment, en matériau léger, est ordinairement identifié comme grenier pour le stockage des céréales. Il est bordé à l'ouest par un fossé drainant, lui-même bordé du même côté par une probable palissade.

Le bâtiment G est séparé des autres constructions par un fossé qui délimite un grand quart sud-est de l'enclos (fig. 3). Il n'est matérialisé que par un mur est-ouest de 0,65 m de large. Malgré son dérasement – il n'en reste qu'une assise – les deux extrémités sont conservées et amorcent le prolongement des murs à l'est et à l'ouest. On est en présence d'un bâtiment de 11,70 m de large qui se développe vers le nord. Très majoritairement en galets, la présence de fragments de briques à la fois dans les vestiges du mur est et d'une deuxième assise très lacunaire témoignent d'une utilisation mixte des matériaux qui rappelle, en proportion inverse, celle de la grange (23). Peut-être ce bâtiment était-il destiné à la stabulation, ce qui permettrait d'interpréter sa clôture par le fossé comme une aire de parage ?

Un ensemble bâti (bât. H) prend place à quelque 80 m au sud de la *pars urbana* (fig. 3). Là aussi très mal conservé, il est constitué de plusieurs murs délimitant des « pièces ». La totalité de l'emprise n'a pu être appréhendée, de même que la relation d'antériorité-postériorité des différents ensembles construits, les jonctions entre les murs étant détruites. Cet ensemble se trouve en limite septentrionale d'une zone marécageuse plus ou moins aménagée par des empièvements. Ces derniers pouvaient permettre au bétail de s'abreuver à une mare, sans risquer de s'enliser. La présence de mares aménagées sur les fermes antiques, associées à des bâtiments incite généralement à les identifier comme des étables ou des bergeries (24).

La partie occidentale du bâtiment H est la mieux conservée. Elle forme une pièce de presque 6 m de long pour 3,50 m de large, délimitée à l'est par un solin de mur en galets. Quatre assises de fragments de briques en remploi et de galets ont été identifiées. On distingue une alternance d'assises en arête de poisson et à plat. Les morceaux de terre cuite architecturale, *tegulae*, *imbrices*, *suspensurae*, briques en quart de rond sont de très petite dimension (25), témoignant du dernier degré de remploi (peut-être de la récupération de matériau déjà en remploi) qui concorde avec une datation tardive de ce bâtiment. Les murs ont une largeur comprise entre 0,60 et 0,65 m. L'intérieur de cette pièce comporte un niveau induré ainsi que les vestiges d'un foyer central qui indiqueraient

20. Patrick MASSAN, *Le square Saint-André de Cénac*, DFS AFAN, SRA Aquitaine, Bordeaux 1997.

21. Alexandra MONDOLINI, *Lieusaint, ZAC de la Pyramide, lot F*, RFO Inrap, SRA Île de France, Paris 2005.

22. Plus de 2000 m².

23. Qui, rappelons-le, était majoritairement en briques de récupération.

24. Catherine MARCILLE et Valérie GONZALES, *La mare aux trois pucelles, zone 5000 et 6000, Lieusaint, Seine-et-Marne*, RFO Inrap, 2001.

25. Les plus gros morceaux n'excèdent pas 0,15 m de long et de nombreux fragments ont 0,05 m de côté.

une fonction résidentielle. Une seconde « pièce » se développe à l'est, représentée par une portion de solin de mur en galets – qui fait la séparation avec la première pièce – et son angle nord-est, dans le prolongement du mur septentrional. Enfin un dernier mur, dont le hérisson est conservé sur deux assises, prolonge la façade méridionale vers l'est. Cette fondation dispose d'une première assise d'un mètre de large qui se justifie par la présence du fossé qui la longe et la proximité de la mare pouvant déstabiliser le substrat de limons argileux.

Ce corps de bâtiment a été choisi durant l'Antiquité tardive pour l'établissement de plusieurs tombes d'enfants (cf. *infra*). Leur implantation montre que la partie occidentale était encore en élévation puisque les tombes s'alignent le long du mur ouest. La datation fournie par l'étude céramique attribue la même période chronologique aux derniers niveaux d'occupation du bâtiment et aux sépultures. On serait donc dans une extension tardive du site.

Les pratiques funéraires

L'ensemble funéraire du Haut-Empire de Grand-Noble.

Selon les problématiques actuelles de l'archéologie funéraire, nous avons pu différencier les structures (approche typologique) et mettre en évidence des gestes funéraires intéressant les individus traités par le feu, la constitution du bûcher et sa gestion, durant et/ou après l'ustion. Dans le prolongement des travaux de F. Blaizot et L. Tranoy, la typologie proposée est en effet fondée sur des réalités archéologiques; elle fait abstraction des termes de la littérature historique et archéologique, telles que les notions de *bustum* et d'*ustrinum*, aussi usités soient-ils (26).

Les bûchers peuvent être divisés en deux catégories. Bûcher en fosse et bûcher dit « à plat », indéniablement le corpus le plus important; ils se distinguent par leur forme, voire leurs modalités de fonctionnement. Ont également été retrouvés au moins deux dépôts dits « secondaires » : dépôt de résidus de crémation et dépôt mixte de crémation. Il est important de noter que tout ou partie de ces structures étaient visibles, s'inscrivant dans le paysage en de petits tas de sédiments formant des tertres de faible hauteur : soit qu'ils n'étaient pas recouverts, soit qu'une architecture de bois hors sol (en partie solidarisée par des clous), aujourd'hui disparue, puisse être suspectée.

À cette période, plusieurs établissements ruraux assez peu distants les uns des autres pouvaient regrouper leurs morts au même endroit (27). En l'absence d'un autre domaine agricole repéré à proximité et compte tenu de sa taille, il est plus que vraisemblable que cet ensemble funéraire soit à rattacher au site du Barricou.

Cet ensemble funéraire de « Grand-Noble 3 » est donc relativement proche de l'habitat, entre 200 m et 300 m (fig. 1). La question de la distance entre l'habitat et l'ensemble funéraire a été traitée par A. Ferdière dans ses recherches sur le monde rural antique, et abordée au cours du colloque *Monde des morts, monde des vivants en Gaule romaine*. À cette occasion, au regard de la densité des sites d'habitat *lato sensu* pour la période gallo-romaine (souvent distants de 500, 700 ou 800 m), il a été suggéré que, pour la distance entre habitat et sépultures, « quelque chose de l'ordre de 250-300 m au maximum paraît la prudence » (28). D'autant plus que cette forte densité n'a pas été observée à cet endroit de la vallée de la Garonne qui a pourtant fait l'objet de sondages archéologiques sur une surface très importante. Non loin des sites qui nous occupent, l'ensemble funéraire – sépulture à crémation secondaire et plusieurs inhumations du III^e siècle –, récemment découvert à Blagnac, tend à révéler des lieux funéraires dispersés, signe vraisemblable d'un habitat lâche (29). Il semble d'ailleurs que la dispersion de petits groupes de structures funéraires soit une caractéristique de la moitié sud de la Gaule.

Les structures funéraires se répartissent toutes, certes inégalement, sur une bande d'une longueur maximale de

26. Les structures qui se rapportent aux crémations antiques sont donc distinguées selon les catégories techniques suivantes : les bûchers et les tombes-bûchers, les aires ou les structures de dépôt des restes osseux séparés ou non des résidus. Frédérique BLAIZOT et Laurence TRANOY, « La notion de sépulture au Haut-Empire. Identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations », dans L. BARAY (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001 (Glux-en-Glenne – F58), Bibracte, 9, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2004, p.171-187.

27. Alain FERDIÈRE (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en gaule rurale*, Acte du colloque ARCHEA/AGER (7-9 février 1992), Tours, 1993.

28. Alain FERDIÈRE (dir.), *Monde des morts...*, p. 436.

29. Fabrice PONS, *ZAC Andromède – Phase 5 (Blagnac, Haute-Garonne)*, rapport de diagnostic, Inrap, Toulouse, mai 2006.

300 m pour une largeur moyenne de 7 m (30). L'alignement des structures funéraires, pour laquelle on ne peut suspecter aucun biais, doit être interprété comme la mise en évidence d'un élément structurant du paysage, au moins le temps de l'installation des structures funéraires. L'hypothèse d'une voie de circulation, orientée est-ouest, vraisemblablement un chemin – car rien n'indique quelque chose de plus important –, s'impose *de facto*. Toutes les structures funéraires sont au sud de cet axe de circulation; la limite cadastrale actuelle entre AD2 et AI11 lui est parallèle (fig. 13).

À la jonction de cette voie de circulation et du chemin d'accès à l'établissement agricole [du Barricou] (orienté nord-sud) a été retrouvée une céramique, datée du Haut-Empire, sans plus de précision; elle était posée sur son fond. Si aucune limite de creusement n'a été observée, l'hypothèse d'un enfouissement semble être la plus probable en raison du niveau altimétrique auquel elle reposait: 142,51 m NGF, soit plusieurs dizaines de centimètres plus profondément que la plupart des structures funéraires qui nous ont permis de déterminer un effet de sol. Ces deux sections formeraient soit deux voies distinctes (une voie de communication, d'où part le chemin d'accès propre à l'établissement agricole), soit une seule formant un coude. Nous serions dans ce cas à l'intérieur du domaine agricole tandis que dans la première hypothèse, nous serions à ses marges, le long de sa bordure méridionale s'inscrivant dans le paysage (31). Cette dernière hypothèse révélerait combien le territoire du domaine tiendrait compte des spécificités naturelles du terroir (présence des eaux humides, voire d'un paléochenal?) et que s'inscrivant dans le paysage, cette délimitation aurait été transmise jusqu'à nos jours, par le biais des propriétés médiévales et postérieures. Cette limite éventuelle marque en effet actuellement la séparation entre les communes de Beauzelle et Blagnac. La perdurance de cette limite ne serait pas accidentelle, ce que tendent d'ailleurs à conforter quelques anomalies du paysage mentionnées.

La présence de sépultures isolées et/ou de petits groupes de structures funéraires, le long d'un chemin ou d'une voie, n'est pas l'apanage des campagnes. Les abords de *Tolosa*, en particulier au sud, le montrent.

Dans le même secteur, à Blagnac, au lieu-dit Comays, lors de la dernière phase de diagnostic (32) des fossés et des restes de tombes à crémation datant du Haut-Empire, ont été retrouvés. Dans la partie méridionale d'un espace délimité par deux fossés, se trouvaient les vestiges de tombes à crémation (fragments de céramique, os humains brûlés...). En raison de leur arasement, les informations sont peu nombreuses. Il a néanmoins été possible de les dater entre 30 et 80 après notre ère. La structure dénommée « tombe 23-132-03 » est datée, à partir des restes d'un bol caréné, des années 30 à 120 (33). Les autres découvertes faites dans la même commune, sont postérieures au site de Grand-Noble 3. L'espace environnant l'oratoire Saint-Exupère recelait les vestiges d'une nécropole de la fin de l'Antiquité (34). M. Labrousse (35) mentionne aussi une sépulture à crémation secondaire et plusieurs inhumations du III^e siècle de notre ère, trouvées à l'emplacement de l'aéroport actuel.

La nécropole d'enfants du Bas-Empire du Barricou

Cet ensemble funéraire se compose de sept tombes (cinq en amphores et deux en coffrages), localisées en périphérie du bâtiment H, dans la partie méridionale du site, selon un axe est-ouest (fig. 3). Une sépulture se trouve à l'écart, à un peu plus d'une centaine de mètres, dans le même axe.

Un petit groupe de cinq sépultures en amphore jouxtait le bâtiment H (36), à l'ouest. Ces amphores, systématiquement disposées le col vers l'ouest, sont d'un seul et même type, nous ne décrirons donc pas chaque exemplaire en particulier.

Les inhumations étaient dans des états de conservation fort différents. Mais deux d'entre elles bien conservées permettent d'identifier le type d'amphore réutilisé dans un but funéraire, donnant un bon aperçu des pratiques consacrées aux très jeunes enfants. Il s'agit exclusivement d'amphore à saumure Almagro 51 a-b (37), d'une longueur comprise entre 80 et 84 cm environ. Les anses sont coudées, la panse fuselée et le pied effilé. La pâte est

30. La surface exacte de la zone décapée, tenant compte des irrégularités, est de 5332 m².

31. Dans l'un comme dans l'autre cas, la localisation de la céramique F32, dans l'environnement de la jonction supposée de ces deux sections, est importante.

32. Fabrice PONS, *ZAC Andromède – Phase 5 (Blagnac, Haute-Garonne)*, rapport de diagnostic, Inrap, Toulouse, mai 2006.

33. Fabrice PONS, *ZAC Andromède – Phase 5...*, p. 104.

34. Il y avait notamment des sépultures en bâtières (« briques à rebord ») et des monnaies datées du IV^e siècle de notre ère. Michel LABROUSSE, *Toulouse antique, des origines à l'établissement des wisigoths*, BEFAR, Paris, 1968, p. 153.

35. Michel LABROUSSE, *Toulouse antique...*

36. La céramique du bâtiment H est datée entre le dernier tiers du IV^e siècle et la fin du V^e siècle.

37. Robert ÉTIENNE et Françoise MAYET, *Trois clés de l'économie de l'Hispanie Romaine, Les salaisons et sauces de poisson hispaniques*, E. de Boccard, Paris, 2002.

systématiquement orange avec parfois une surface plus beige et sa mauvaise conservation ne permet pas de préciser la possibilité d'un engobage. Dans ces conditions, il est difficile de distinguer s'il s'agit d'une importation de Bétique ou de Lusitanie, bien qu'une provenance lusitanienne soit la plus probable. Des épaves contenant ce type d'amphore, sont datées de la fin du IV^e et du début du V^e siècle (Sud-Lavezzi I et Port-Vendres I) (38). Cette dernière fourchette chronologique se cale parfaitement avec les dates obtenues pour le mobilier céramique des puits, qui est étudié plus loin.

Deux modes de réutilisation sont observés. Le premier consiste à scier la panse, à sa jonction avec l'épaule, afin de permettre la dépose du sujet. L'ouverture est ensuite obturée par deux briques de chant. Dans le deuxième cas, le plus courant, on découpe une fenêtre rectangulaire dans la panse, formant ensuite un couvercle, qu'on peut retrouver au fond de l'amphore, à l'aplomb de l'ouverture (39). Celui-ci est parfois remplacé par une brique. L'amphore de la sépulture 6 était trop arasée pour permettre de déterminer son mode d'utilisation. Ce petit ensemble funéraire n'a pas fait l'objet d'une étude archéo-anthropologique, en l'absence d'ossements conservés. Seul le mode opératoire indique la destination funéraire de ces amphores.

Si l'on constate bien une étonnante homogénéité pour ces sépultures en amphore du Bas-Empire, on ne peut préciser si cela témoigne d'un opportunisme dans le choix du contenant parmi ceux disponibles sur le site ou bien d'une volonté délibérée dont le sens nous échappe. Malgré la présence dans des structures du Bas-Empire d'amphores *Spathaion*, aucune n'a connu une telle réutilisation.

Les deux coffrages de *tegulae* et de fragments de briques ne disposaient pas de couverture. Cette dernière a peut-être été emportée par les labours, ou était constituée en matériaux périssables, comme des planches de bois (coffrages mixtes). Un squelette très incomplet et mal conservé, d'un sujet immature d'environ 15 ans, subsiste dans un des coffrages.

Interprétations

La question de la chronologie relative des différents bâtiments se pose. Un phasage par la détermination des orientations cardinales des bâtiments a été expérimenté (fig. 12).

Deux grandes orientations semblent émerger :

- La première (orientation N 7,2° E) comprend les bâtiments à poteaux de bois de la partie résidentielle, les vestiges associés au pressoir ainsi que le bâtiment B qui les jouxte, la grange, les bâtiments C (avec un petit décalage) et E, ainsi que le grenier sur poteaux. Enfin on peut classer dans cette série les fossés nord et sud de l'enclos ainsi qu'une portion du fossé délimitant un quart sud-est du site.

- La seconde orientation (N 258,8° E) inclut la cave, les bâtiments orientaux D et F, un certain nombre de fossés ou palissade et les séries de trous de poteaux situés au sud du pressoir et de la grange.

La phase 2 de la partie résidentielle et le *caldarium* adoptent une même orientation, dont la direction se rapproche de la première orientation (N 4,3° E). Les bâtiments méridionaux H et G, ont eux aussi une direction différente (N 15,8° E), peut-être liée à leur position excentrée.

La manifestation de deux orientations principales semblait pouvoir constituer une base de réflexion pour la chronologie des constructions. Malheureusement il n'y a pas de corrélation évidente entre la répartition des bâtiments en fonction de leur orientation et les datations proposées par l'étude du mobilier céramique (40). Il semble qu'il faille manier ces différentes hypothèses avec la plus grande prudence compte tenu des lacunes que comportent les données, du fait de l'extrême dégradation du site. L'érosion des vestiges par des labours anciens a rendu les relations stratigraphiques inexistantes entre les bâtiments et les différents remblais qui ont livré le mobilier. De fait, il est souvent impossible de savoir si on se trouve en présence d'un remblai d'implantation ou d'abandon, et le mobilier des deux – si tant est qu'ils se superposent – est parfois mélangé. Le peu de volume

38. Robert ÉTIENNE et Françoise MAYET, *Trois clés de l'économie...*, p. 149.

39. On peut donc en déduire qu'à l'exclusion du corps, l'amphore était vide.

40. Datations apportées par l'étude de la céramique : Haut-Empire (bât. A, *caldarium*, cave, cour, cuve du pressoir et grange) ; Bas-Empire (bât. B, E et H).

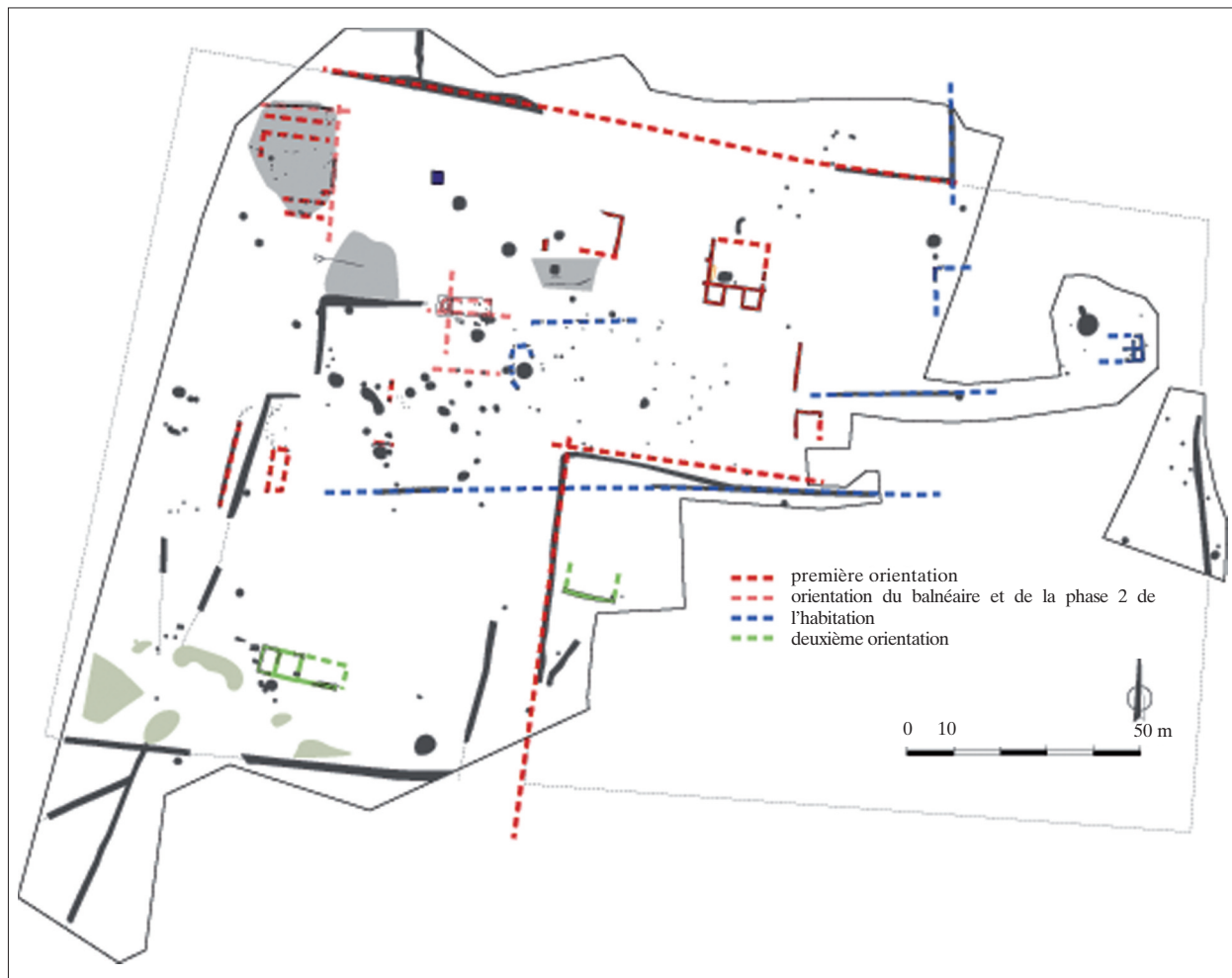


FIG. 12. PLAN D'ENSEMBLE DES STRUCTURES DU BARRICOU à Beauzelle et restitution des orientations.
 Dessin de Fabien Callède, Olivier Onèzime, Catherine Viers et Frédéric Veysseyre, Inrap.

récolté explique la fragilité de toute tentative de datation. N'oublions pas que les niveaux de sol – sauf lorsqu'ils ont été aménagés en dur et dans le bâtiment H – n'ont pas pu être détectés, d'où les faiblesses de la chronologie proposée.

D'autre part, des bâtiments dont la construction peut être attribuée au Haut-Empire ont pu perdurer durant le Bas-Empire même si l'orientation des constructions a varié. La partie résidentielle montre au moins deux états avec à la fois un changement de procédé constructif (de l'ossature de bois au solin en brique) et une variation de l'orientation. En ce qui concerne le balnéaire en revanche, qui reflète de nombreux remaniements, on s'est contenté d'adapter la construction au gré des évolutions techniques et des pratiques sans détruire totalement ce qui existait. La grange dont la construction appartient au Haut-Empire semble avoir perduré dans son état initial jusqu'à l'abandon du site.

On est plus gêné de constater que des bâtiments qui semblent relever d'une même orientation livrent des chronologies très éloignées. C'est le cas du bâtiment B, proche du pressoir qui donne une datation de la première moitié du IV^e alors que le pressoir et la cuve associée seraient de la fin du II^e, début III^e siècle. Doit-on y voir une permanence de l'occupation que l'indigence de céramique récoltée ne peut que mal refléter ? Ou au contraire le pressoir aurait-il été abandonné au Bas-Empire et rasé comme pourraient l'indiquer les ornières fouillées à sa proximité ?

En dehors de la partie résidentielle et du balnéaire, le site ne livre pas de témoignages de reprise ou de

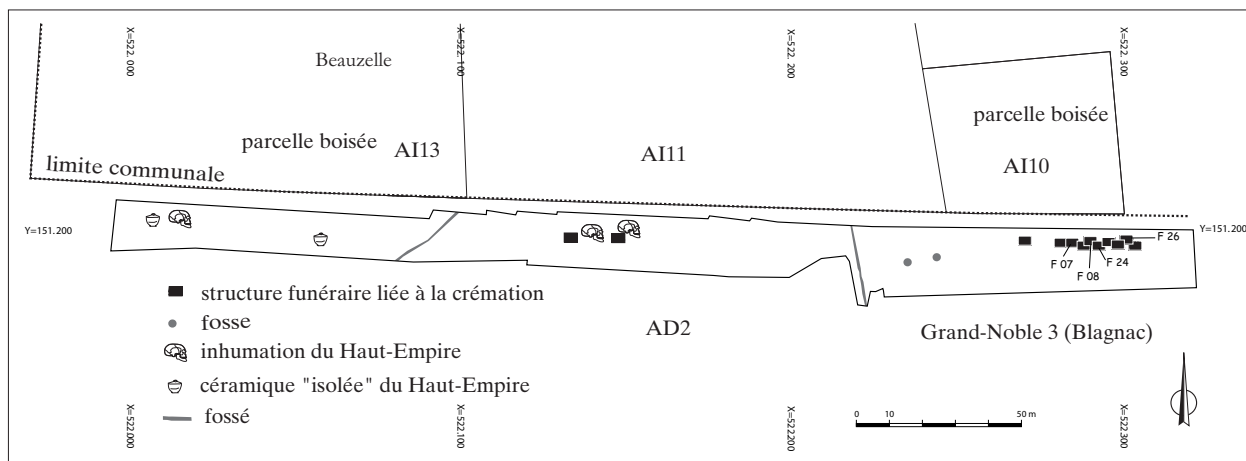


FIG. 13. PLAN DES STRUCTURES DE L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE DU BAS-EMPIRE DE GRAND-NOBLE 3 À BLAGNAC.
 Dessin Patrice Georges et Olivier Onézime, Inrap.

réfection des bâtiments. À aucun moment des mises en œuvre successives, la superposition sur les bâtiments de la *pars rustica* n'a été observé.

Ce sont les bâtiments D et F, les plus éloignés de la *pars urbana*, qui correspondent à une nouvelle orientation. Au sein d'un ensemble très dense de trous de poteaux, quelques-uns s'alignent eux aussi selon cette même direction, de même que des tronçons de fossés. Cette manifestation pourrait témoigner d'une extension de l'exploitation agricole au cours du Bas-Empire, ce que confirmerait la datation du bâtiment F. Il en va de même pour le bâtiment H de la partie méridionale du site. La multiplication des puits à cette période va dans le sens de cette hypothèse.

L'extrême degré d'arasement des bâtiments ne semblait pas pouvoir permettre une interprétation poussée, pourtant la relative banalité de ce type d'implantation offre de très nombreux exemples. Nous sommes en présence d'un modèle très courant dans le monde romain occidental, particulièrement bien documenté dans le Nord de la France par l'abondance de fouilles extensives. Le site du Barricou montre que ces fermes sont diffusées aussi dans le Toulousain et illustre une répartition de ce type d'implantation probablement similaire aux autres régions de France. Contrairement aux sites du Nord de la France, la ferme du Barricou n'a pas livré de limite fossoyée séparant la *pars urbana* de la *pars rustica* ni de porche associé. Les vestiges sont trop arasés pour qu'on puisse proposer une description de la répartition des bâtiments sur le site. La *pars urbana* peut justifier de sa localisation par la concentration en mobilier domestique et la proximité du balnéaire. Quelques activités ont pu être identifiées dans la *pars rustica*: pressurage du raisin, grange...

Le site du Barricou illustre un mode de construction opportuniste utilisant des matériaux en remploi et, selon les possibilités d'approvisionnement, des galets. Les élévations sont en matériau périssable. On a vu que la grange était bâtie en briques crues. Il est fort probable que d'autres bâtiments utilisent ce matériau sans que la fouille ait pu le mettre en évidence. Il paraît en même temps très probable que d'autres techniques de terre crue aient été utilisées voire que certains bâtiments recourent à des techniques mixtes (rien ne s'oppose à ce que de la brique cuite ait servi à construire les piédroits des ouvertures ou que l'on ait à la fois de la brique crue et du torchis). La réfection totale des bâtiments résidentiels montre peut-être le passage d'un bâtiment à pans de bois et torchis à une élévation en brique crue sur solin de terre cuite et galets. L'éventualité d'élévations à pans de bois sur sablière basse implantée sur un solin de galets ou de terre cuite architecturale n'est pas à écarter.

L'absence de sols construits dans la partie résidentielle suggère plutôt un niveau de vie modeste. Pourtant, la présence des rares éléments lapidaires retrouvés atténue cette première impression. En effet, l'Hermès et la tête de statue (cf. *infra*), bien qu'appartenant à des périodes probablement différentes, renvoient à un décor intérieur riche et élaboré que viennent compléter un fragment de tailloir décoré d'oves, un morceau de fût de colonne en marbre

et un autre d'abaque de chapiteau. Si la tête de statue peut éventuellement correspondre à un monument funéraire, les autres éléments lapidaires se rapportent à une architecture domestique. De plus, de nombreux fragments de marbre de placage ont été découverts. On a vu que les solins des différents bâtiments étaient réalisés avec des éléments récupérés de nature variée. Ces derniers ont livré des quarts de rond, vestiges de colonnes en briques. La présence de bobines utilisées pour réaliser des parois chauffées montre un certain confort de l'habitat, indice d'un niveau de vie plus aisé que ne le reflètent les vestiges au premier abord. L'étude de la céramique corrobore cette impression au moins pour ce qui concerne le Bas-Empire et reflète une certaine richesse. La campagne de sondages réalisée en amont des travaux suggérait la possibilité d'implantations proches et on imagine mal pourquoi ces éléments lapidaires auraient été déplacés sur de grandes distances pour être finalement abandonnés au Barricou... Il faut donc supposer que l'érosion des vestiges donne une image très déformée de la réalité.

Les datations apportées par le mobilier céramique indiqueraient un hiatus qui semble en contradiction avec le plan du domaine (cf. *infra*). En effet, la permanence des bâtiments, quelles que soient les datations qui leur sont attribuées, indique plutôt une occupation continue. Faut-il plutôt envisager un recul de la population ou une lecture du site faussée par sa trop grande érosion? La rétraction de l'occupation au cours du III^e siècle est un fait fréquemment remarqué sur les sites antiques. Cette période coïncide avec la crise politique et économique de l'Empire romain dont l'impact sur les établissements ruraux a été général en Gaule et à laquelle ne semble pas échapper le Barricou. En revanche l'extension apparente du site, la richesse reflétée par le mobilier montre qu'au Bas-Empire, le site a accru son activité avant un abandon définitif à la fin du V^e siècle. On peut néanmoins s'interroger sur la localisation de l'habitation du Bas-Empire. Les bâtiments B et H ont livré un mobilier céramique à vocation domestique reflétant un niveau de vie aisé. Faut-il en conclure que ces bâtiments avaient une fonction résidentielle?

Le mobilier

La céramique

Présentation

L'ensemble du mobilier céramique se répartit inégalement en deux grandes phases chronologiques. La première, très bien attestée par des contextes et des faits ayant livré d'importantes séries, se situe durant le Haut-Empire, plus précisément au milieu du II^e siècle de notre ère. Elle est parfaitement complétée par la céramique provenant d'un petit ensemble funéraire contemporain.

La deuxième phase, du Bas-Empire, couvre le dernier tiers du IV^e siècle et la première moitié du V^e siècle, offrant de très belles associations de mobilier, notamment au sein d'ensembles clos.

Ce mobilier céramique témoigne d'un hiatus pour le III^e siècle et une grande partie du IV^e siècle, qui semble invalidé par l'étude des modes de construction. Un bref épisode, malheureusement fort limité en nombre de vases (cave), pourrait se situer au milieu du III^e siècle, période encore mal connue concernant les céramiques.

Le mobilier céramique est issu de la fouille exhaustive d'un site de grande ampleur, il n'est donc pas étonnant que le nombre de restes (NR) s'élève à 17 968 tessons et le nombre minimum d'individus (NMI) à 1 967 vases.

Comme il l'a été déjà noté plusieurs fois, les sédiments et l'arasement n'ont guère favorisé la bonne préservation des vestiges, la céramique n'échappant pas à cette règle.

Données générales

La répartition en pourcentage du NMI du mobilier par période chronologique fait apparaître les disparités existantes.

Le II^e siècle représente les deux tiers des individus céramiques (41). La baisse est flagrante pour le Bas-Empire avec 22 % du NMI (42). Le mobilier difficilement datable ou peu pertinent, mais appartenant à l'Antiquité,

41. Soit 1 222 individus.

42. Soit 436 individus.

représente 8 % du NMI, chiffre identique à celui du mobilier gaulois ou indéterminé (autres).

La prédominance de la céramique du II^e siècle doit être l'effet d'une occupation importante et durable. La présence d'un ensemble funéraire associé à cette occupation, irait dans ce sens.

L'occupation du Bas-Empire ne doit pas être dédaignée, puisque son mobilier, nous le verrons, témoigne d'une très bonne insertion au sein des courants commerciaux de l'époque. La relative faiblesse de la céramique pourrait indiquer une occupation plus modeste et moins longue. Cependant, sept sépultures d'enfants vont plutôt dans le sens d'une relative stabilité de l'habitat. Aucun puits n'ayant livré d'exemple d'un vaisselier de bois, il reste délicat d'évaluer la part que pouvait représenter les matériaux périssables dans leur possible complémentarité avec la céramique.

La comparaison du NR et du NMI de chaque catégorie, traitées en pourcentage, révèle une relative identité, excepté pour les amphores, qui ne représentent que 6 % du NMI pour 20 % du NR. Une grande partie de ces amphores appartient d'ailleurs à la période gauloise ce qui accroît encore sa faible représentativité pour les périodes historiques.

Au contraire les céramiques fines, sigillées et D.S.P. offrent un très bon rapport, grâce à des critères technotypologiques qui rendent la reconnaissance beaucoup plus facile.

À l'examen, et toutes périodes confondues, la commune claire constitue plus de la moitié de la masse globale céramique, aussi bien en NR qu'en NMI, tandis que la commune sombre est en quantité négligeable. Ceci doit refléter une occupation antique déjà tardive, la commune sombre étant beaucoup mieux représentée sur les sites du I^{er} siècle.

Le Haut-Empire

La céramique du Haut-Empire représente 62 % des individus identifiés. La commune claire (64 % du NMI) (43) écrase les autres catégories et la sigillée avec 9 % du NMI, est finalement assez peu importante. On peut noter la bonne représentation de la céramique à engobe micacé (8 % du NMI). Nous avons là une bonne image des catégories en usage pour la période, bien moins éclectiques et variées qu'au siècle précédent et surtout qu'à la période flavienne.

Le bâtiment A

L'importance de la céramique du bâtiment A pour le site du Barricou est considérable, avec 45 % du NMI. À lui seul, ce bâtiment constitue pratiquement la moitié du mobilier issu de la fouille.

L'essentiel de la céramique provient du niveau de circulation, d'un amas de démolition et de l'épandage de surface résultant de l'abandon. Cependant, dès la fouille, et cela s'est confirmé pendant l'étude, le mobilier est apparu d'une grande homogénéité.

Les productions modelées représentent 6 % du NMI, ce qui en fait la troisième catégorie, derrière la commune claire et la sigillée. À part un petit pichet (fig. 14, n° 1) à bord évasé, les ovoïdes sont les plus nombreux : carénés (fig. 14, n° 2) ou à l'encolure pratiquement inexistante (fig. 14, n° 3). Parmi eux, les vases peignés à bord évasé sont bien représentés (fig. 14, n° 4) avec une forme moins tronconique qu'aux siècles précédents.

La sigillée figure en bonne place, avec 8 % du NMI, mais sans atteindre les quantités de la période flavienne. Il s'agit quasi exclusivement de productions de Montans. Les deux services Flaviens C et F sont les seuls représentés (44), comme c'est la norme pour Montans dès le milieu du II^e siècle et dans le troisième quart de ce siècle.

Le service C d'abord, avec son bord redressé. Une assiette (fig. 14, n° 5) appartient au type Drag. 51. Ce type couvre normalement la période 90 à 150 de notre ère.

L'autre constituant principal de ce service, est une coupe Drag. 46 (fig. 14, n° 6), avec la marque L.EPPI, pour E.PPIVS. C'est un potier montanais contemporain des règnes d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle et le dernier à maintenir une activité importante jusqu'à l'extinction des fours à la fin du II^e siècle (45).

43. Les pourcentages indiqués sont élaborés au sein de la période étudiée et non par rapport à l'ensemble du site.

44. En association avec la coupe Drag. 44 et ses dérivés. Thierry MARTIN, « Atelier de potiers gallo-romain de Montans », dans *Territorie e produzioni ceramiche. Paesaggi, economia e società in età romana, Atti del Convegno Internazionale*, Pisa 20-22 octobre 2005, *Instrumenta*, 2, 2006, p. 341.

45. Thierry MARTIN, « Atelier de potiers... », p. 343.

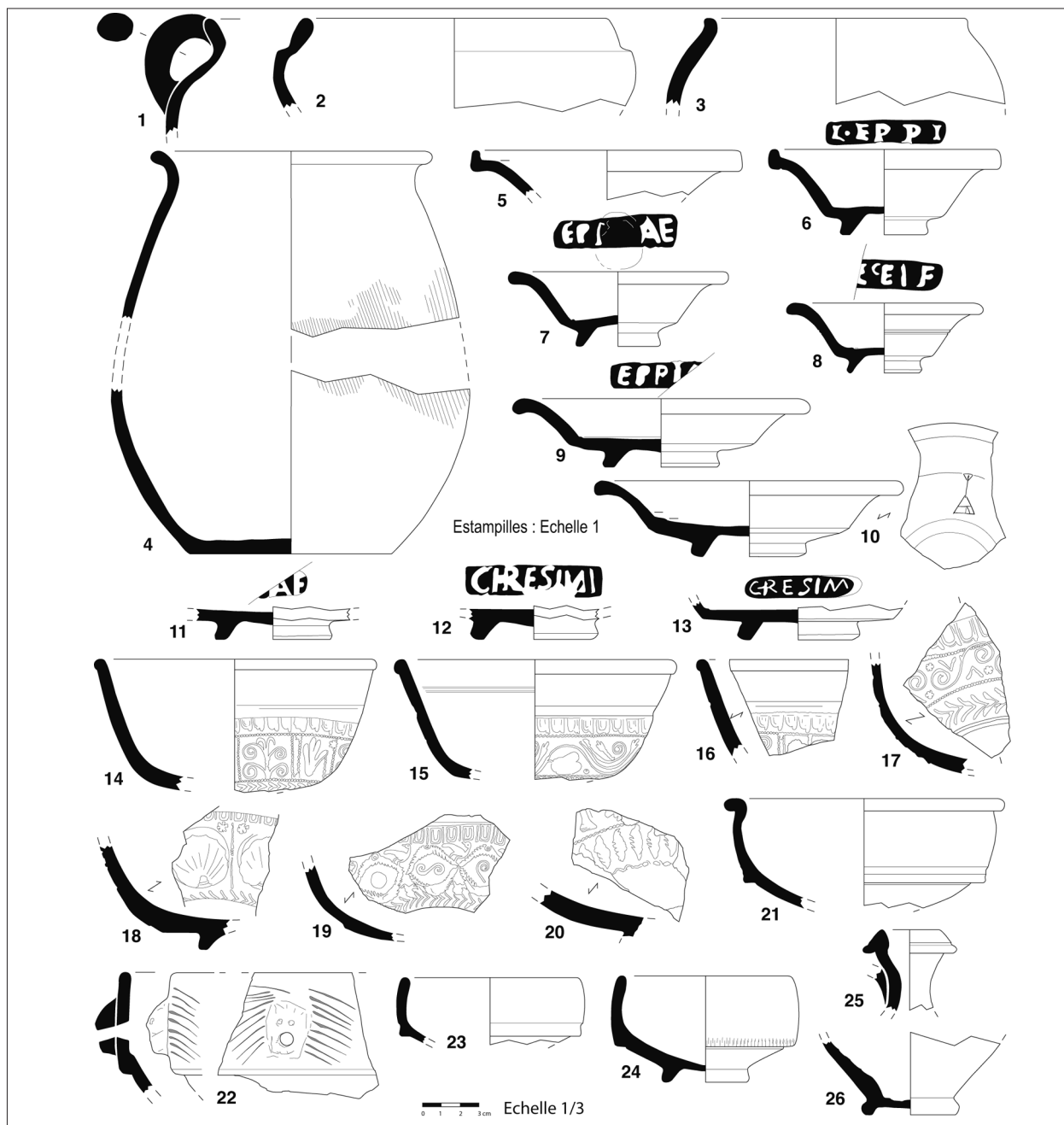


FIG. 14. CÉRAMIQUES DU HAUT-EMPIRE issues du bâtiment A. Dessin Pierre Marty, Inrap.

Le service F, avec un bord à lèvres arrondi légèrement tombante, est mieux représenté. Une coupe Drag. 46 (fig. 14, n° 7) porte elle aussi une marque d'EPPIVS, EPP-AE, dans un estampage médiocre. Une autre coupe de Drag. 46 (fig. 14, n° 8) porte une marque mal venue qu'on peut lire : LEP F, autre graphie d'EPPIVS (46). Plusieurs

46. Philippe JACQUES et Thierry MARTIN, « Céramiques sigillées et vases à parois fines des sites de Lespinasse et du Centre Administratif Saint-Jacques à Agen (Lot-et-Garonne) », *Actes du colloque de Montans, Chronologie et diffusion des sigillées de Montans*, novembre 1996, *Documents de céramologie montanaise*, 1, 1997, Groupe d'Étude des Céramiques Montanaises Antiques, p. 50.

assiettes du service F, de forme Drag. 51, ont été retrouvées. Un exemplaire (fig. 14, n° 9) porte à nouveau une marque (incomplète) d'EPPIVS: EPPI- (graphie identique à 1182-2). Un autre (fig. 14, n° 10) porte un graffiti sur l'extérieur de la panse.

Un fond fragmentaire (fig. 14, n° 11, Drag. 51 ?) montre une fin d'estampille, -AE attribuable elle aussi à EPPIVS. Des estampilles de cet atelier, toujours sur service C et F, existent dans le mobilier d'un dépotoir de la villa de Las Peiras-Blaunac à Rabastens, dans le Tarn (47), dépotoir daté de la fin du II^e siècle. Cette série tarnaise constitue d'ailleurs le parallèle le plus intéressant pour le mobilier de ce bâtiment A du Barricou.

Deux autres fonds, vraisemblablement de Drag. 51, portent la marque de l'atelier de CHRESIMVS, de Montans : CHRESIMI (fig. 14, n° 12) et CHRESIM (fig. 14, n° 13). Cet atelier fut actif entre 120 et 145 et a beaucoup exporté vers le bassin de la Garonne et au-delà en Grande-Bretagne (48).

Les grandes coupes de type Drag. 37 tardif sont bien attestées (fig. 14, n° 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20). Les registres décoratifs sont assez grossiers, mal moulés et d'une composition fruste, témoignant de la qualité médiocre des dernières productions moulées de Montans. Ils sont toujours surmontés d'une bande d'oves et développent des motifs végétaux, où se mêlent des oiseaux.

Les coupes lisses sont dominées par le Drag. 44 (fig. 14, n° 21), forme typique du milieu du II^e siècle (49). Un bord de mortier Drag. 45 est orné d'une tête de lion, de facture grossière, servant de verseur (fig. 14, n° 22). Ce type de production pourrait provenir de Lezoux où il est produit à partir du dernier tiers du II^e siècle (50). Cette forme, plutôt rare régionalement, est néanmoins présente parmi le mobilier des fouilles du Rectorat de Toulouse (51). On la retrouve à trois exemplaires à la villa de *Las Peiras-Blaunac* à Rabastens, dans des contextes fort semblables (52). En l'absence d'une production locale avérée, il faut voir là l'indice de courants commerciaux avec le centre de la Gaule.

Une coupe à l'engobe non grésé (fig. 14, n° 23) appartient au type 16 des formes rares de Montans pour la période 100 à 225 (53). Une autre coupe est d'un profil très proche (fig. 14, n° 24), mais avec une paroi plus lourde et plus épaisse et un guillochis. Sa pâte très tendre est presque entièrement dépourvue de son engobe orange. Peut-être s'agit-il là d'une production de tardo-sigillée qui apparaît à Montans à la fin du II^e siècle et qui rappelle le type Claire B de la vallée du Rhône (54).

Le reste du mobilier sigillé montre la présence de fragments de cruches (fig. 14, n° 25 et 26), forme 15 de Montans pour la période 100 à 225 (55).

C'est sur les sigillées que se fonde principalement la datation proposée pour la céramique du bâtiment A, datation entre les années 140/150 et 180 avec vraisemblablement une perdurance jusqu'à la toute fin du II^e siècle.

Bien que très fragmentée et lacunaire, la paroi fine est bien attestée. Un exemplaire (fig. 15, n° 1) est muni d'au moins une anse bifide. Un autre (fig. 15, n° 2), malgré l'épaisseur de sa paroi, a été rattaché à cette catégorie car il présente des traces d'engobe brun interne et externe. Un dernier exemplaire est un ovoïde à fond plat (fig. 15, n° 3). Hormis la taille réduite de ces vases et leur engobage, rien ne différencie ces vases des productions de la céramique commune.

Les lampes, en faible quantité, sont du type Deneauve VII à bec rond (56). Deux exemplaires sont à signaler. La première, presque complète (fig. 15, n° 4), est engobée de brun. Le médaillon incomplet représente un cerf bondissant aux lignes molles. Une dépression sur le fond est peut-être la trace d'une marque d'atelier rendu illisible par le surmoulage. Cette production est vraisemblablement de Montans. Ce qui confirme un fragment de

47. Francis FUNK *et alii*, «Un dépotoir de la fin du second siècle dans la villa de *Las Peiras-Blaunac* à Rabastens (81)», dans *Travaux et Recherche*, 16, 1979, p. 63 et fig. 4.

48. Thierry MARTIN et Alain TRISTE, «Le commerce de la sigillée de Montans sur les côtes du Morbihan: l'exemple de Vannes. I- Les estampilles (fouilles 1981-1991)», *Actes du colloque de Montans, Chronologie et diffusion des sigillées de Montans*, novembre 1996, *Documents de céramologie montanaise*, 1, 1997, Groupe d'Étude des Céramiques Montanaises Antiques, p. 118.

49. Cette forme est très bien représentée dans le dépotoir de la villa de *Las Peiras-Blaunac* à Rabastens, dans le Tarn.

50. Philippe BET, Annick FENET et Dominique COUNORD-MONTINERI, «La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e s., considérations générales et formes inédites», S.F.E.C.A.G., *Actes du Congrès de Lezoux, 1989, 2007*, p. 37-54.

51. Quitterie CAZES *et alii*, «Les fouilles du rectorat à Toulouse», *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, XLIX, 1989, p. 20 et pl. 2.

52. Francis FUNK, «Découverte d'un nouveau puits gallo-romain sur le site de *Las Peiras-Blaunac* à Rabastens», dans *Travaux et Recherche*, 13, 1976, p. 43 et fig. 2 n° 23-24.

53. Thierry MARTIN, *Céramiques sigillées et potiers Gallo-romains de Montans*, Centre de Documentation d'Étude et de Formation archéologiques de Montans «Élie Rossignol», 1996, fig. 39.

54. Thierry MARTIN, «Atelier de potiers...», p. 343.

55. Thierry MARTIN, «Céramiques sigillées...», fig. 39.

56. Jean DENEAUVE, *Lampes de Carthage*, Paris, 1969.

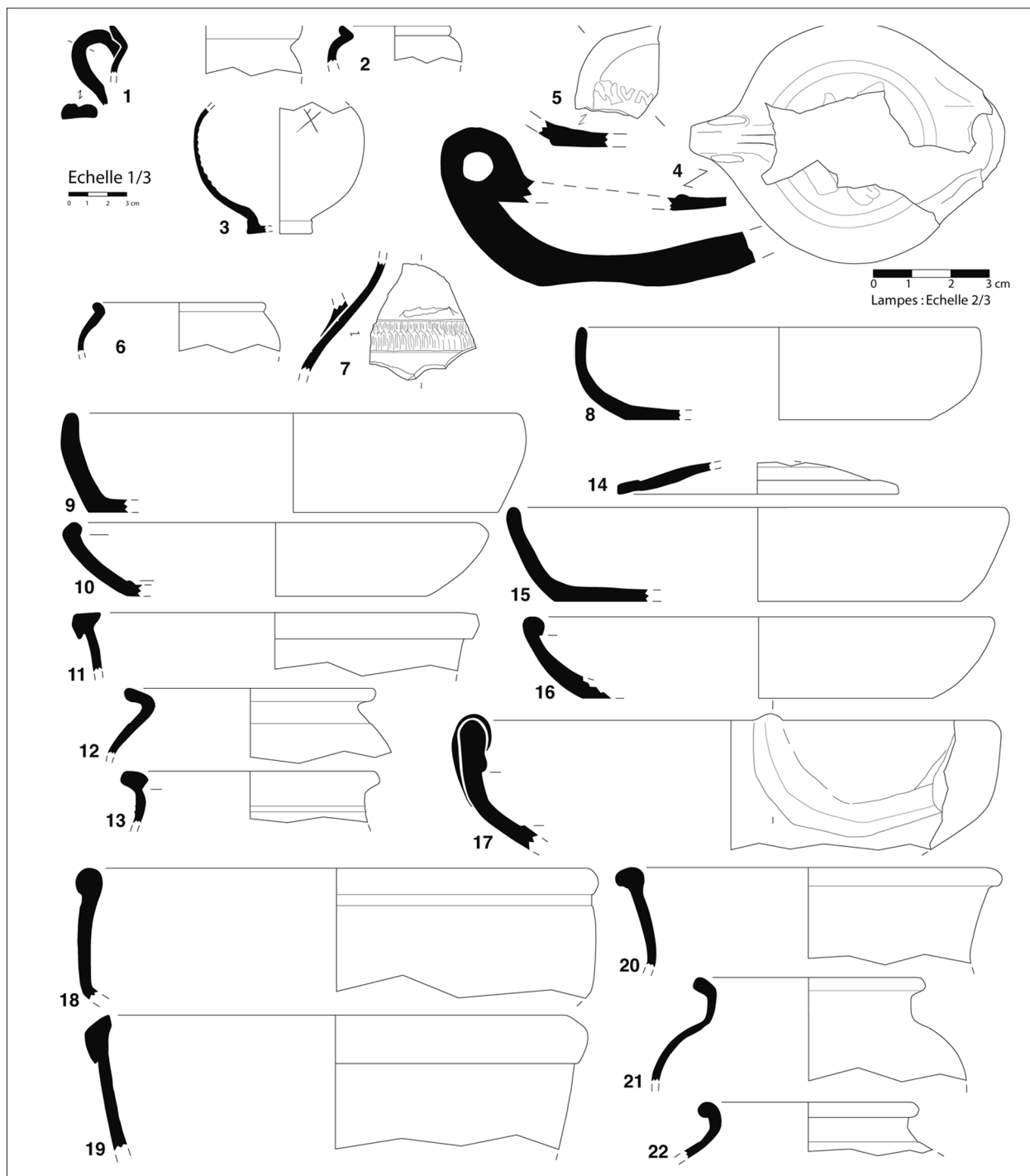


FIG. 15. CÉRAMIQUES DU HAUT-EMPIRE issues du bâtiment A.
Dessin Pierre Marty, Inrap.

fond (fig. 15, n° 5), à engobe brun, portant une marque réduite aux trois lettres initiales, la première mal estampée : MVN-, signature de MVNTREPT, dont Montans a fourni de nombreux surmoulages (57). Ces lampes sont produites à Montans, à la fin du I^{er} et pendant les deux premiers tiers du II^e siècle de notre ère, notamment en association avec de la sigillée signée EPIVIS (58). On les retrouve également sur un site de consommation comme la villa de *Las Peiras-Blaunac* à Rabastens (59).

En très petite quantité, la céramique à engobe rouge permet néanmoins d'individualiser deux vases en particulier. L'un est un petit pot ovoïde (fig. 15, n° 6) à la pâte orange portant un engobe interne et externe rouge bordeaux. Son profil rappelle un vase classé en paroi fine (fig. 15, n° 2). L'autre est un pichet dont ne subsiste qu'une faible partie de l'épaule (fig. 15, n° 7) à engobe externe épais mat, peu adhérent, et décor de guillochis.

Malgré très peu de restes, la céramique à engobe rouge pompéien est attestée sur le site. Les profils (fig. 15, n° 8) sont ceux de plats classiques, à bord droit, même si leur simplicité tend à les rattacher aux types tardifs de ces productions. La pâte brune à dégraissant sableux et l'engobe épais correspondent à des importations italiennes.

La faible représentation des vases à engobe rouge pompéien, utilisés pour la cuisson et le service, peut s'expliquer par la concurrence locale, pour des usages identiques, de la céramique à engobe micacé. Les plats rappellent les formes à engobe rouge pompéien, avec cependant plus de variété dans l'inflexion des bords. Ceux-ci peuvent être droits à lèvre arrondie (fig. 15, n° 9) ou évasés en amande (fig. 15, n° 10). Les marmites ont des bords épaissis et facettés, très légèrement rentrants et nettement détachés de l'épaule (fig. 15, n° 11). Les vases ovoïdes sont à bords éversés (fig. 15, n° 12) parfois épaissis avec une gorge interne (fig. 15, n° 13).

Il manque encore pour ce type de production, présent régionalement au I^{er} et II^e siècle, une étude typochronologique qui permettrait une analyse précise.

La céramique commune claire représente 63,5 % du NMI, dominant de façon écrasante le vaisselier, avec une grande variété de formes.

Un seul couvercle est clairement attesté (fig. 15, n° 14) avec une lèvre formant bandeau.

Les plats sont du même type que ceux à engobe micacé. Ceci peut parfois s'expliquer par la disparition totale de l'engobe. Leur bord est évasé avec une lèvre arrondie (fig. 15, n° 15) ou un bourrelet interne (fig. 15, n° 16) (60).

Une jatte (fig. 15, n° 17), malheureusement très partielle, possède un verseur atypique. De tels vases à engobe micacé, avec une anse en moustache débordant sur la lèvre, existent à Cahors, parmi le mobilier des fouilles de l'amphithéâtre.

Les marmites ressemblent aux types attestés en céramique à engobe micacé. On peut faire à leur sujet la même remarque liminaire que pour les plats. Il s'agit de vases à carène (fig. 15, n° 18) à bord droit en bourrelet, en bandeau (fig. 15, n° 19).

Les vases ovoïdes en commune claire sont tous à bords évasés. Avec un col haut et une lèvre débordante (fig. 15, n° 20), à col court et lèvre arrondie légèrement aplanie (fig. 15, n° 21) ou en bourrelet (fig. 15, n° 22).

On rencontre dans cette catégorie une quantité importante de vases à liquide. Un pichet (fig. 16, n° 1) à très large ouverture montre un épaississement interne de la lèvre. Ce vase à l'anse trifide est orné de deux sillons soulignant la carène. Un autre exemplaire (fig. 16, n° 2) est plus classique, avec son col évasé, à sillon interne.

Une production de pichets en céramique dite kaolinique, avec un bec pincé, est très standardisée et on retrouve ces productions sur beaucoup de sites régionaux (61). La pâte est blanchâtre, avec des colorations de l'épiderme du blanc au gris bleuté en passant par l'orange. Typologiquement les différences sont très réduites. La jonction entre épaule et col, est anguleuse et marquée. L'anse en ruban peut être plus ou moins cannelée (fig. 16, n° 3 et 4). Le fond est plat et seul varie l'évasement de la panse (fig. 16, n° 5 et 6). Ces pichets sont maintenant identifiés comme des bouilloires, produites du I^{er} au III^e siècle (62).

Les cruches peuvent être à deux anses avec un col formant un manchon (fig. 16, n° 7 et 8) ou à une anse (fig. 16, n° 9). Un col à anse unique présente la particularité d'être orné de cannelures sur un manchon de grande taille (fig. 16, n° 10).

57. Thierry MARTIN, « Céramiques sigillées... », fig. 41.

58. Thierry MARTIN, « Fouilles de Montans, note préliminaire sur les résultats de la campagne 1975 », *Figlina*, 2 S.F.E.C.A.G., 1977, p. 62-70 et Gabrielle BERGÈS, « Les lampes de Montans, Tarn, une production céramique du I^{er} et du II^e ap. J.-C. », M.S.H., Paris, 1989, 128 p., *D.A.F.*, 21.

59. Francis FUNK *et alii*, « Un dépotoir... », p. 68 et fig. 9.

60. Forme bien attestée à *Las Peiras-Blaunac*, Francis FUNK *et alii* « Un dépotoir... », p. 68 et fig. 7, et sur le chantier du Rectorat, à Toulouse. Quitterie CAZES *et alii*, « Les fouilles du Rectorat... », p. 22.

61. Francis FUNK *et alii* « Un dépotoir... », p. 66 et fig. 5.

62. Cécile BATIGNE et Armand DESBAT, « Un type particulier de "cruche" : les bouilloires en céramique d'époque romaine (I^{er}-II^e siècle) », S.F.E.C.A.G., *Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 381-393.

Les mortiers sont de grande taille et vraisemblablement italiques. Le premier est à lèvres extérieures lisses (fig. 16, n° 11), avec un verseur et son diamètre doit dépasser les 40 cm. Un autre exemplaire (fig. 16, n° 12, diamètre 48 cm environ) possède un léger sillon à la rupture de la lèvre.

Nous avons rangé en commune claire trois vases atypiques (fig. 16, n° 13, 14 et 15), souvent dénommés amphoriques. Dans la typologie de Lattes, ils sont datés des deux premiers siècles de notre ère (63). Un exemplaire est attesté sur le chantier du Rectorat de Toulouse (64). La typologie élaborée à Ostie situe ce type piriforme dans la deuxième moitié du II^e et la première moitié du III^e siècle (65). Ces vases sont habituellement considérés comme des bouchons d'amphores, mais ils ont parfois servi à l'élaboration de voûtes, ont remplacé l'*unguentarium* dans des tombes (66) mais ont aussi été considérés comme des lampes ou des gobelets pour les jeux de dés.

La céramique commune sombre ne livre que peu de restes. Les plats, à bord évasé (fig. 16, n° 16) ou à bourrelet interne (fig. 16, n° 17) ne sont pas sans rappeler ceux en commune claire ou à engobe micacé. Peut-être y a-t-il là l'indice d'une production issue des mêmes ateliers, l'application d'un engobe et le mode de cuisson faisant seuls la différence.

Un vase ovoïde (fig. 16, n° 18) ressemble, là encore, aux productions à engobe micacé.

Les amphores sont peu nombreuses dans cette série, avec seulement six individus recensés.

Un bord d'amphore de Bétique (fig. 16, n° 19) doit appartenir à une Dressel 20 du II^e siècle, ayant contenu de l'huile. Deux fragments d'anse sont particulièrement intéressants. Le premier est une anse anguleuse (fig. 16, n° 20) dans une pâte beige rosée érodée. Il pourrait provenir d'une Gauloise de type Dressel 16 à saumure, peut-être de Fréjus (67). La possibilité qu'il appartienne à une amphore vinaire orientale Rb 198 n'est pas à écarter, bien que ce type possède des anses de section bifide. Le deuxième fragment (fig. 16, n° 21) possède un net appendice et une courbure sans réelle rupture. Sa pâte est orange avec des restes d'engobe blanc/beige. Il pourrait s'agir d'une amphore vinaire orientale (de type Rb 54) (68).

Les datations concordent pour le II^e siècle, avec un maximum de précision entre les années 140 et 180, bien que la toute fin du II^e siècle ne soit pas à écarter. Bien entendu, les dates les plus précises sont fournies par la sigillée. Les comparaisons les plus éclairantes se font avec le site de *Las Peiras-Blaunac* à Rabastens, dans le Tarn (69).

Retenons principalement la part encore prépondérante des ateliers de Montans, pour la sigillée comme pour les lampes, alors même que ce centre vit les toutes dernières heures de son activité. Vraisemblablement, la piètre qualité des produits consommés sur le site du Barricou ne peut plus être mise sur le compte d'un commerce de vases de second choix, destiné à une clientèle de proximité, parfois moins fortunée. On considère que la fabrique tarnaise a alors définitivement perdu son savoir-faire, ne parvenant pas à s'adapter aux modes les plus récentes. Cependant, il reste délicat d'évoquer une concurrence des productions de Claire B, comme c'est le cas en Gaule du Sud-Est pour la période, puisque ces produits ne se retrouvent pas au Barricou. Au vu du répertoire céramique, rien n'est venu remplacer la grande variété du vaisselier flavien, qui a pu perdurer sous Trajan. L'usage de vases à engobe micacé ne suffit pas à pallier les manques de vaisselles fines et l'ensemble du vaisselier est dominé par la commune claire, plus facile à produire et certainement en grande partie d'origine très proche. La présence de vases modelés ne peut que renforcer cette intuition.

La rareté des restes amphoriques et leur mauvais état de conservation, laissent supposer que les importations se sont raréfiées. Les productions locales de vin et peut-être d'huile doivent se substituer à l'absence de produits issus du grand commerce, la présence d'un pressoir confortant cette interprétation.

Ainsi, la céramique de ce grand bâtiment, malgré sa variété et son importance quantitative, montre tous les signes d'un net repli sur une échelle locale. Tous ces facteurs accumulés, ne facilitent donc pas une datation autre que la deuxième moitié du II^e siècle.

63. Michel PY (dir.), « DICOCER, Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan) », *Lattara* 6, Lattes, 1993, p. 240, CL-REC 16 f.

64. Quitterie CAZES *et alii*, « Les fouilles du Rectorat... », p. 22.

65. Carlo PAVOLINI, « Appunti sui «vasetti ovoidi e piriformi» di Ostia », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, vol. 92, n° 52, 1980, p. 993-1020.

66. Cette pratique n'est pas attestée sur l'ensemble funéraire de Grand Noble 3.

67. Michel PY (dir.), « DICOCER... », p. 33 et Fannette LAUBENHEIMER, « Production d'amphores à Fréjus », dans *Les amphores en Gaule, production et circulation*, table ronde internationale de Metz, octobre 1990, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne Volume 116, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1992, p. 15-24.

68. Michel PY (dir.), « DICOCER... », p. 72-73.

69. Francis FUNK *et alii*, « Un dépotoir... », p. 66.

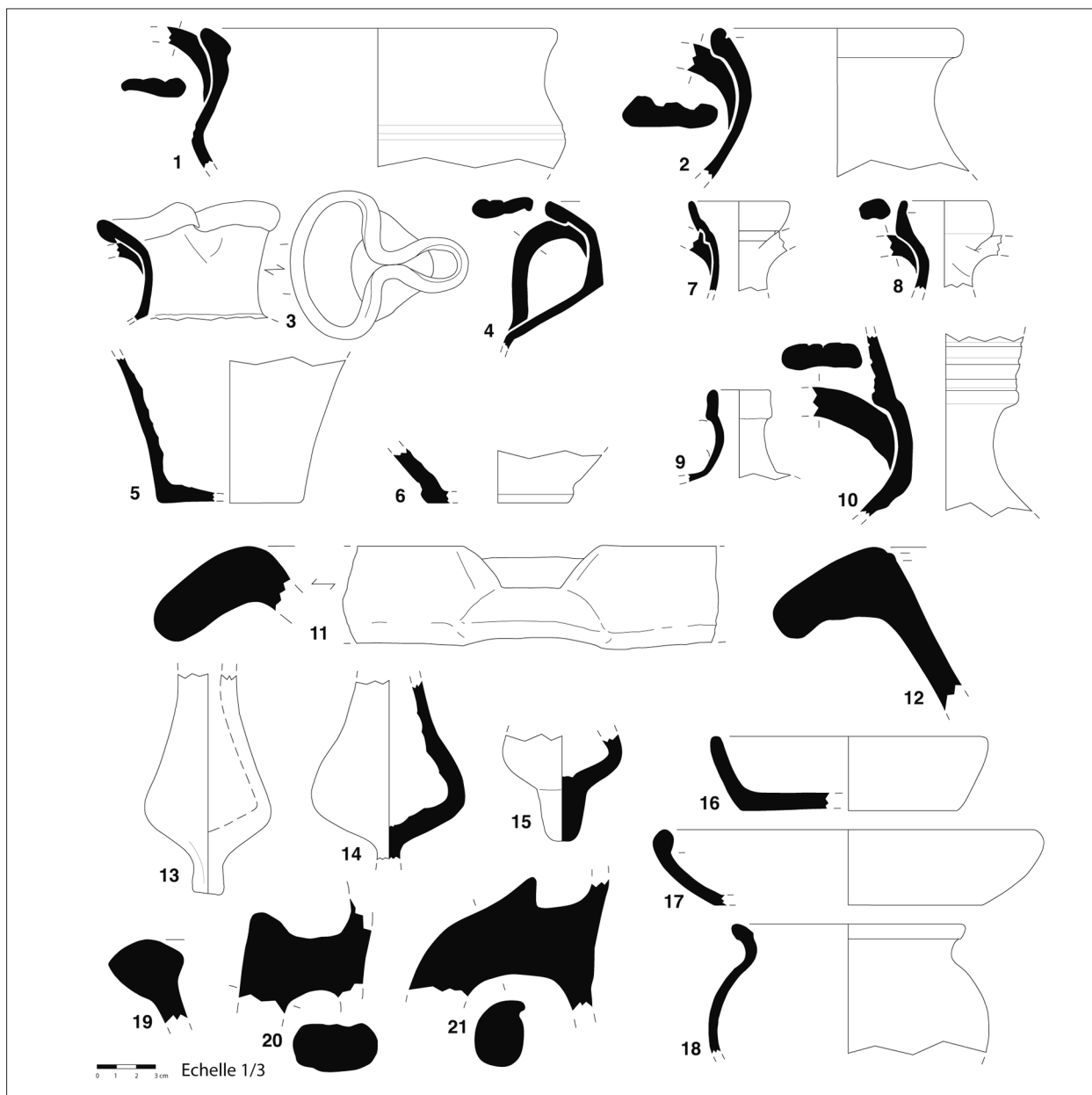


FIG. 16. CÉRAMIQUES DU HAUT-EMPIRE issues du bâtiment A.
Dessin Pierre Marty, Inrap.

Cet ensemble céramique du bâtiment A donne un très bon aperçu des productions retrouvées parmi les autres structures de la même période sur le site.

L'ensemble funéraire de Grand-Noble 3

La céramique fait partie du mobilier d'accompagnement, régulièrement présent dans les tombes, avec un mode de dépôt variable : placée sur le bûcher puis disposée dans la tombe ou bien sous forme d'offrande avec les restes du défunt. La qualité des vases, le sédiment acide et le passage sur le bûcher, ont fait disparaître les surfaces mais aussi les traces d'utilisation, d'usure ou les graffiti. L'atteinte est très nette sur les lampes et les sigillées. Les

vases à parois fines, d'une grande fragilité, ont mal résisté à l'écrasement. Tout cela explique l'état parfois lacunaire et peu spectaculaire des offrandes.

Seuls les vases provenant du bûcher montrent des fractures initiales, avant leur dépôt dans la tombe, les tessons n'ayant pas toujours été récupérés dans leur ensemble. Dans ces conditions, il reste difficile d'évaluer les bris volontaires lors du dépôt lui-même mais aussi le nombre exact de vases.

Nous ne présentons que quatre dépôts (F 07, F 08, F 24 et F 26), les plus complets et les mieux conservés, donnant un aperçu du vaisselier utilisé et permettant des comparaisons avec l'habitat voisin.

- Le bûcher F 07

Un pichet en commune claire semble complet, malgré une intense fragmentation (233 tessons) ne permettant pas son rendu graphique.

La sigillée se réduit à une coupe de type Drag. 37 (fig. 17, n° 1), de petit format. Ses restes étaient dispersés et montrent des traces de passage dans le bûcher. Seule une partie des tessons a été récupérée puis placée dans la fosse. Le vernis a totalement disparu mais on peut reconnaître une production de Montans. Le décor moulé a lui aussi subi les rigueurs du feu. C'est une forme tardive des phases 6 (120-150) et surtout 7 (150-180) de Montans. La fouille de l'habitat voisin a livré des vases semblables (dans le bâtiment A), certains signés EPIIVS.

La paroi fine comprend deux gobelets ovoïdes : un, complet, avec un bord évasé à lèvre arrondie (fig. 17, n° 2) et un autre, très incomplet (fig. 17, n° 3), à bord évasé avec un épaississement interne de la lèvre formant un léger bourrelet. La pâte cuite en mode B (grise) ne permet pas d'être affirmatif quant à son séjour dans le bûcher. Ces deux vases peuvent être datés du II^e siècle.

Enfin une lampe (fig. 17, n° 4) très incomplète est du type Deneauve VII A à bec rond (70). Les restes de cette lampe présentent des traces de feu et la pâte altérée ne porte plus trace d'engobe. Il s'agit d'une production montanaise, largement attestée dans la région et déjà mise en évidence sur le site d'habitat.

La coupe en sigillée et la lampe, toutes deux incomplètes, sont passées sur le bûcher. Les autres vases, à boire ou à liquide, ont été disposés postérieurement sur ou à proximité du dépôt. Ces vases peuvent être datés, par comparaison avec ceux du Bâtiment A du Barricou, du II^e siècle et plus sûrement de la deuxième moitié de ce siècle.

- Le dépôt de crémation F 08

Un vase ovoïde complet en paroi fine (fig. 17, n° 5) est à bord évasé avec une lèvre épaissie.

Classée en commune claire, on trouve une jatte ou marmite (fig. 17, n° 6), avec un bord droit à lèvre en bourrelet saillant aplani. Ce type est attesté sur l'habitat voisin, en céramique à engobe micacé et en commune claire. Ils y sont datés de la deuxième moitié du II^e siècle.

La lampe (fig. 17, n° 7), passée sur le bûcher, est du type Deneauve VII A, à bec rond. Le décor très empâté, témoigne d'un surmoulage important. L'engobe a totalement disparu. Le pied montre la trace d'une marque illisible. Le décor de cette lampe de Montans, figure un Amour assis jouant de la lyre, décor attesté dans le dépotoir d'EPIIVS (71). Dans l'étude la plus complète des lampes de Montans figure un exemplaire décoré de l'Amour à la lyre, signé MVNTREPT sur lampe Den. VII A (72). Les dimensions sont semblables pour des produits de la fin du I^{er} jusqu'aux deuxième et troisième quart du II^e siècle. L'association d'un décor figurant un Amour à la lyre à la signature MVNTREPT pourrait être une « création » des potiers de Montans, associant un moule supérieur, portant le décor, à un moule inférieur, portant la signature. Ceci peut être le résultat d'une intense activité de surmoulage et de contrefaçons. Ces processus de copies et de sur-copies altèrent la valeur typo-chronologique des lampes ainsi produites. Signalons qu'un fond de lampe portant la signature MVNTREPT est attesté sur le site d'habitat voisin, en même temps que de nombreuses lampes de Den. VII A.

Ces vases sont du courant du II^e siècle, la jatte ou marmite remplaçant ici la coupe en sigillée.

- Le bûcher F 24

La paroi fine est toujours un gobelet à profil ovoïde (fig. 17, n° 1), avec un bord évasé et un aplatissement de la lèvre. Complet lors de la fouille, il a pu passer sur le bûcher, constituant un dépôt primaire au côté du défunt mais n'a pas été récupéré avec les restes de la crémation. Ce vase peut être daté du II^e siècle.

La lampe est du type Deneauve VII A, à bec rond (fig. 17, n° 2). Sa description et son état sont les mêmes que ceux de la lampe précédente. Cette lampe est elle aussi une production de Montans. Le décor empâté a souffert

70. Jean DENEAUVE, « Lampes... ».

71. Thierry MARTIN, « Fouilles de Montans... », p. 62.

72. Gabrielle BERGÈS, « Les lampes de Montans... », p. 99, fig. 49, n° 231.

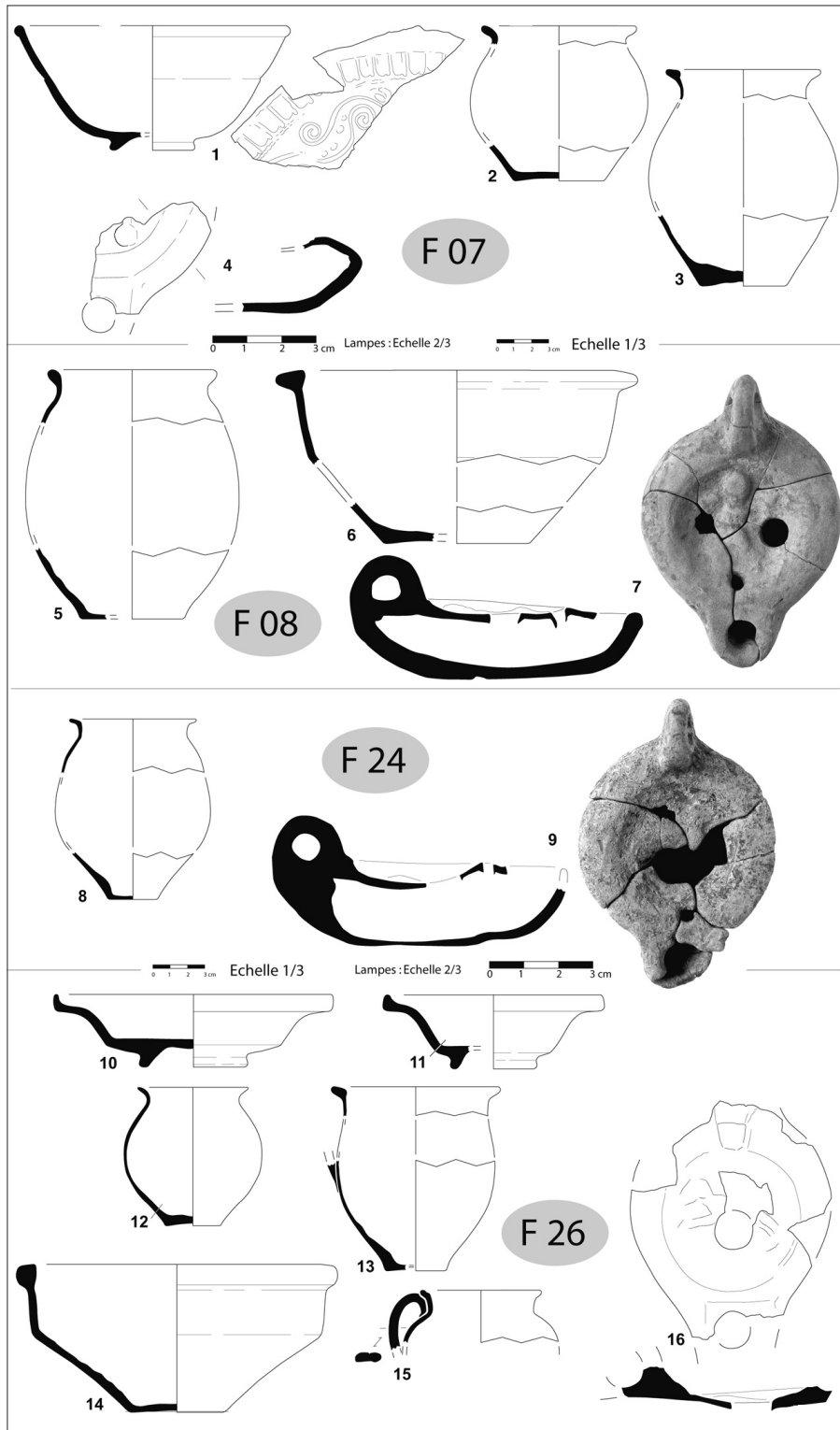


FIG. 17. CÉRAMIQUES DU HAUT-EMPIRE issues de l'ensemble funéraire de Grand-Noble 3 à Blagnac.
 Dessin Pierre Marty, Inrap.

de son passage sur le bûcher, mais on peut y reconnaître un mouton. Ce décor figure à Montans, sur le même type de lampe (73). Cette lampe ne présente pas de signature, mais des exemplaires avec ce décor, ne provenant pas de Montans, en portent parfois une. En situer la datation dans le courant du II^e siècle ne pose pas de problème particulier.

La lampe, qui semble une offrande assez classique dans ce contexte révèle, encore une fois, la standardisation du mobilier funéraire, bien que manque la forme ouverte. Le monopole des ateliers de Montans, déjà remarquable sur le site d'habitat voisin pour la deuxième moitié du II^e siècle, se confirme.

- Le bûcher F 26

La sigillée livre une assiette Drag. 51 (fig. 17, n° 3) du service C, peut-être brûlée. Bien qu'elle ait perdu son vernis, on peut reconnaître une pâte typique de Montans. Ce vase porte une estampille, malheureusement illisible, mais dont le module évoque celles d'EPIVVS qu'on retrouve sur le site d'habitat du Barricou.

On trouve également l'autre constituant du service C de Montans, la coupe Drag. 46 (fig. 17, n° 4), aussi mal conservée que le vase précédent. Après son passage sur le bûcher, ce vase n'a été que partiellement ramassé. Ce type de coupe se retrouve lui aussi sur le site d'habitat voisin.

Les parois fines comprennent deux gobelets ovoïdes dont le mieux conservé (fig. 17, n° 5), avec un bord évasé, montre une lèvre biseauté. Il est possible que ce gobelet ait d'abord fait partie des « offrandes » déposées sur le bûcher.

Un autre type, arasé par les labours, est encore un ovoïde (fig. 17, n° 6) mais sa lèvre forme un léger bourrelet (ce qui le rapproche du vase fig. 17, n° 3) et il possède un départ d'anse. Ce vase peut être daté du II^e siècle.

La commune claire montre une jatte ou marmite (fig. 17, n° 7; proche de fig. 17, n° 6). Le bord droit est orné d'une lèvre en bourrelet.

L'autre forme en commune claire est un ovoïde (fig. 17, n° 8) à col droit et lèvre évasée formant une gorge interne. Une anse de section bifide s'attache sous la lèvre. Un exemplaire semblable se trouve dans le bûcher 7.

La lampe est du type Deneauve VII A, à bec rond (fig. 17, n° 9). Son état de conservation est identique à celui des autres lampes avec des stigmates du bûcher. Le décor de cette lampe de Montans laisse deviner un animal bondissant : un cerf ou un lièvre (74), deux motifs bien attestés à Montans sur ce type de lampe. La datation de cette lampe est la même que pour les précédentes.

Le bûcher 7 est celui qui a livré le plus grand nombre de vases (au moins 8 vases). Le mobilier permet d'appréhender la complexité des modes de dépôt des vases : certains ont fait partie du bûcher (F 26 n° 16 et n° 11), tandis que d'autres ont été rajoutés postérieurement, une fois l'ustion terminée. On note encore le monopole de Montans pour les lampes comme pour la sigillée, et cela malgré la mauvaise qualité de ces produits. Les datations sont les mêmes que celles obtenues dans les secteurs voisins.

- Synthèse de la céramique de l'ensemble funéraire

Le dépôt consiste, *a minima*, en une lampe, peut-être celle allumant le bûcher. Le dépôt secondaire comprend au moins un petit gobelet ovoïde en paroi fine et, quand c'est possible, une coupe ou un vase ouvert pouvant faire office de coupe. Le dépôt le plus conséquent montre simplement une augmentation du nombre de vases à liquide : gobelet en paroi fine ou petit pichet en commune claire. Ceci pourrait indiquer la nature des offrandes pratiquées. Enfin, le mauvais état de conservation ne permet pas de savoir si ce mobilier céramique a d'abord connu une utilisation domestique. En tous points identiques à celui du bâtiment A, il nous permet cependant de noter l'absence de vase exclusivement destiné à un usage funéraire. Ce petit ensemble trouve un parallèle avec des sépultures de la Caserne Niel, où une assiette Drag. 51 de FLAVINVS, des années 150-175, voisine là aussi avec une jatte carénée et un pichet. En revanche, les ovoïdes en paroi fine y sont remplacés par de simples plats (75) et les lampes sont absentes.

La cave

Ce bâtiment réduit à une fosse quadrangulaire était scellé par un niveau d'abandon ou de comblement contenant une intéressante série de vases.

73. Gabrielle BERGÈS, « Les lampes de Montans ... », fig. 40, n° 193.

74. Gabrielle BERGÈS, « Les lampes de Montans... », fig. 40 n° 196 et fig. 39 n° 177.

75. Christophe REQUI, *Caserne Niel 2004 – Puits lot 5*, rapport final d'opération, INRAP GSO, 2006, p. 60-61.

Un fragment de coupe Drag. 27 (fig. 18, n° 1) témoigne d'une production de Montans de bonne qualité, mais aux parois assez lourdes et qui doit être résiduelle au sein de l'ensemble.

Le reste du mobilier appartient à la commune claire.

Un bord rentrant (fig. 18, n° 2) montre un bourrelet nettement marqué par deux stries, appartenant à une écuelle ou une marmite.

Un bord évasé très lacunaire (fig. 18, n° 3) appartient à la catégorie des vases ovoïdes.

Enfin trois vases (fig. 18, n° 4, 5 et 6), toujours en commune claire, le dernier ayant peut-être des traces d'engobe, forment un dépôt ou un stockage. Ce sont des ovoïdes, à la panse parfaitement sphérique, aussi large

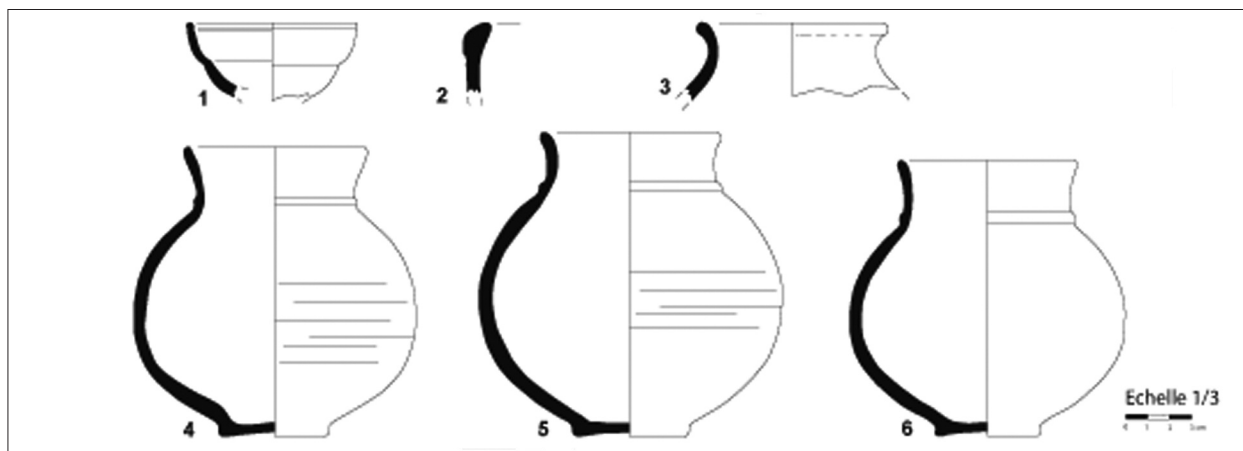


FIG. 18. CÉRAMIQUES DU HAUT-EMPIRE issues de la cave.
Dessin Pierre Marty, Inrap.

que haute. Une cannelure souligne le col évasé, à lèvre arrondie. Leur taille comme leur typologie n'en font pas des vases à cuire, ce que confirment leur surface et leur pâte qui ne montrent aucune trace de feu. Ils ont été trouvés écrasés en place, l'un presque complet (fig. 18, n° 4) les deux autres réduits à environ un tiers et un demi de leur forme.

L'ensemble de ce mobilier dénué de vaisselle fine, ne permet guère une datation très précise.

Cette couche contenait un lot de 8 monnaies (cf. *infra* étude des monnaies), dont la plus récente, émise en 222-235, fixe ainsi un *terminus post quem* pour le comblement. Ce petit assemblage céramique peut donc être attribué à la première moitié de III^e siècle, constituant ainsi le témoin le plus tardif pour le Haut-Empire.

Synthèse de la céramique du Haut-Empire

Les niveaux du Bâtiment A ont livré un vaste assemblage céramique, assez représentatif en vue de constituer une référence régionale pour la deuxième moitié du II^e siècle. La sigillée est en régression en quantité comme en qualité, sans être remplacée par de nouvelles productions engobées. Preuve que Montans parvient encore à maintenir localement sa domination. La commune claire domine un vaisselier qui reste cependant varié. La quasi absence d'amphores ne peut être interprétée que comme une régression du grand commerce, sûrement remplacé par des produits locaux conservés dans des conteneurs périssables (tonneaux, outres?). Le vaisselier ne témoigne en effet d'aucun abandon des habitudes culinaires gallo-romaines. Dans le petit ensemble funéraire contemporain, les vases utilisés sont les mêmes que dans l'habitat. Aucun ne semble spécifiquement fabriqué pour accompagner les morts, plus à cause de l'absence d'une production disponible que de la pauvreté de la population. C'est donc la destination des vases constituant l'assemblage beaucoup plus que leurs formes et leurs techniques qu'il semble important de souligner.

Les conditions de production et de diffusion des céramiques pour la période ne permettent guère de tirer de conclusions sur le statut socio-économique de la population.

Le Bas-Empire

La céramique du Bas-Empire ne représente plus que 22 % des individus identifiés. La commune claire est encore majoritaire (53 % du NMI), ce qui est l'indice d'une datation antérieure au tournant du ^v^e siècle. Les céramiques fines, DSP, engobées ou métallescente/luisantes, avec 24 % des individus, sont bien représentées, tandis que les amphores sont en nombre non négligeable (8 %) (76).

Le comblement du puits B renferme des éléments du Bas-Empire très caractéristiques.

Une belle série de pichets en commune claire illustre un type de forme ovoïde, plus ou moins trapu (fig. 19, n° 1, 2, 3 et 4). Le col est évasé avec une lèvre plus ou moins anguleuse et une anse en ruban, parfois assez épaisse. Les volumes vont du simple au double : 2,25 litres (n° 1), 2,83 litres (n° 4) et 5,33 litres (n° 3). Ramenés à des unités de mesure antique, le premier représente 4,16 setiers, le second 5,25 setiers et le dernier 9,9 setiers.

En commune claire on trouve un fond de mortier sablé (fig. 19, n° 5) avec une cannelure creusant la base. Un bord de mortier est également attesté (fig. 19, n° 6), avec une collerette massive horizontale.

La commune sombre est rare, avec un ovoïde (fig. 19, n° 7), portant des traces de cuisson formant un dépôt noirâtre.

En céramique engobée orange, on remarque d'abord un mortier (fig. 20, n° 1) avec une lèvre formant verseur. Une coupe carénée (fig. 20, n° 2) à bord droit et bourrelet interne triangulaire porte un engobe irrégulier allant du brun à l'orange. Il se rapproche de productions métallescentes/luisantes ou de certaines D.S.P. datées entre 370 et 500 de notre ère. Un petit bol (fig. 20, n° 3) à engobe noir est proche de la forme 6 des D.S.P. Enfin, un vase ovoïde (fig. 20, n° 4) est à bord évasé et à lèvre aplaniée.

Ce puits a livré un vase exceptionnel, dont il ne manque que la lèvre et quelques tessons de panse. Il s'agit d'une amphore D.S.P. 28 (fig. 20, n° 5), forme rare, surtout aussi complète. La pâte est orange et l'engobe orange tire vers le brun. Le départ du col est strié de rainures horizontales. Le décor se divise en quatre registres, de haut en bas : une ligne de rouelles ; un registre d'arceaux surmontant des palmettes sur un guillochis ; des palmettes à rainures parallèles au contour, légèrement inclinées ; enfin un guillochis. Cette organisation du décor, au nombre de poinçons relativement élevé, est typique des D.S.P. de style languedocien (77), identifiées principalement dans l'Aude (78). La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde, à Narbonne, livre les fragments les plus anciens (79), autour des années 400 de notre ère (80) pour une forme qui perdure jusqu'en 460.

Un col d'amphore (fig. 21, n° 1) illustre le type Almagro 51 C, variante c (81). C'est une amphore à saumure, dont la pâte beige-orangé, avec un dégraissant sableux et un engobe beige évoque les productions de Bétique, sans qu'une origine Lusitanienne ne puisse être écartée. Les dates vont de 280 à 450. Un col (fig. 21, n° 2) relativement complet appartient au type des amphores à saumure Almagro 50 (82), originaire de Lusitanie, comme le laisse penser la pâte beige et sableuse et l'attache des anses. Ces deux types d'amphores sont déjà associés dans l'épave Cabrera III, à Majorque (Baléares), datée de 257 ou juste après grâce à un très important lot de monnaies et elles perdurent jusqu'au milieu du ^v^e siècle.

Un pilon en pâte orange appartient à une amphore africaine de type Spatheion, datée de la première moitié et du milieu du ^v^e siècle (83). Son contenu est encore mal connu, les exemplaires de l'épave Dramont E ont livré des noyaux d'olives et sur d'autres sites des exemplaires poissés font pencher pour du vin.

Une amphore (fig. 21, n° 3), pratiquement complète mais brisée, est une production orientale vinaigre, du type Late Roman Amphora 4A, aussi appelée amphore de Gaza (84). Un exemplaire aussi complet est rarissime (85) et il permet

76. Les pourcentages indiqués sont élaborés au sein de la période étudiée et non par rapport à l'ensemble du site.

77. La post-cuisson oxydante et l'engobe orange sont également des traits distinctifs de beaucoup de produits languedociens.

78. Julien COURTIEU *et alii*, « Dérivées des sigillées paléochrétiennes de l'Aude. Un atelier carcassonnais ? », *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, t. LXXX, 1980, p. 35-68.

79. Fragments à engobe orange dont la décoration n'atteint pas ce degré de complexité.

80. Yves SOLIER, « La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne, cadre archéologique, vestiges et mobiliers », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 23, CNRS, Paris, 1991, p. 139 et 143 et Jacqueline RIGOR *et alii*, « Cruches et pots en sigillée paléochrétienne », S.F.E.C.A.G., *Actes du congrès de Caen*, 1987, p. 189.

81. Robert ÉTIENNE *et alii*, *Trois clés de l'économie...*, p. 146-147.

82. Robert ÉTIENNE *et alii*, *Trois clés de l'économie...*, p. 139-140.

83. Michel BONIFAY, « Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique », *B.A.R. International Series* 1301, 2004, p. 125.

84. Dominique PIÉRI, « Les importations d'amphores orientales en Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive et le Haut-Moyen Âge (IV^e-VII^e siècles après J.-C.). Typologie, chronologie et contenu », S.F.E.C.A.G., *Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 101.

85. Deux cols se trouvent au Clos de la Lombarde à Narbonne, attribués à la première moitié du ^v^e siècle. Yves SOLIER, « La basilique paléochrétienne... », p. 242 et 247.

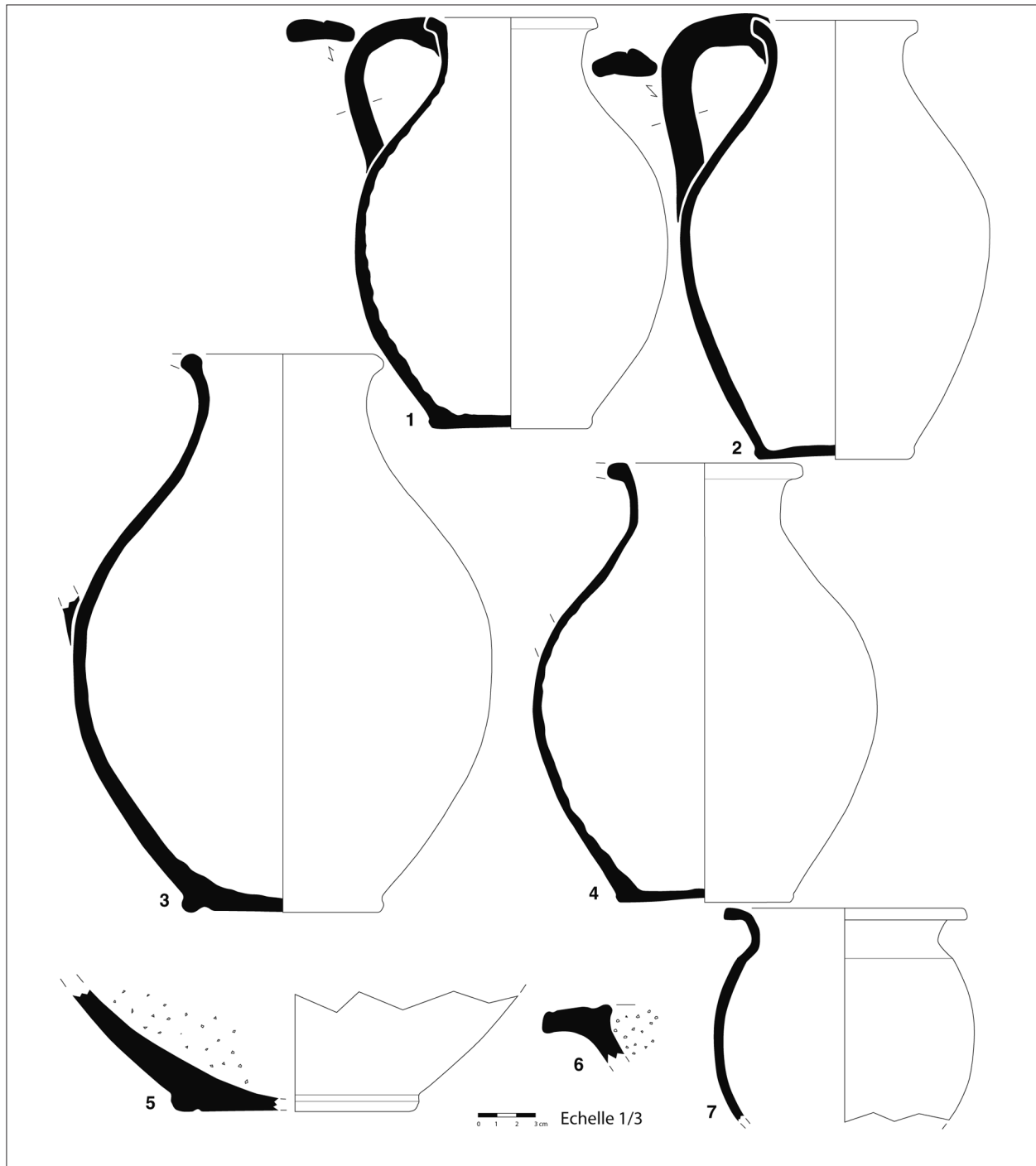


FIG. 19. CÉRAMIQUES DU BAS-EMPIRE issues du puits B. *Dessin Pierre Marty, Inrap.*

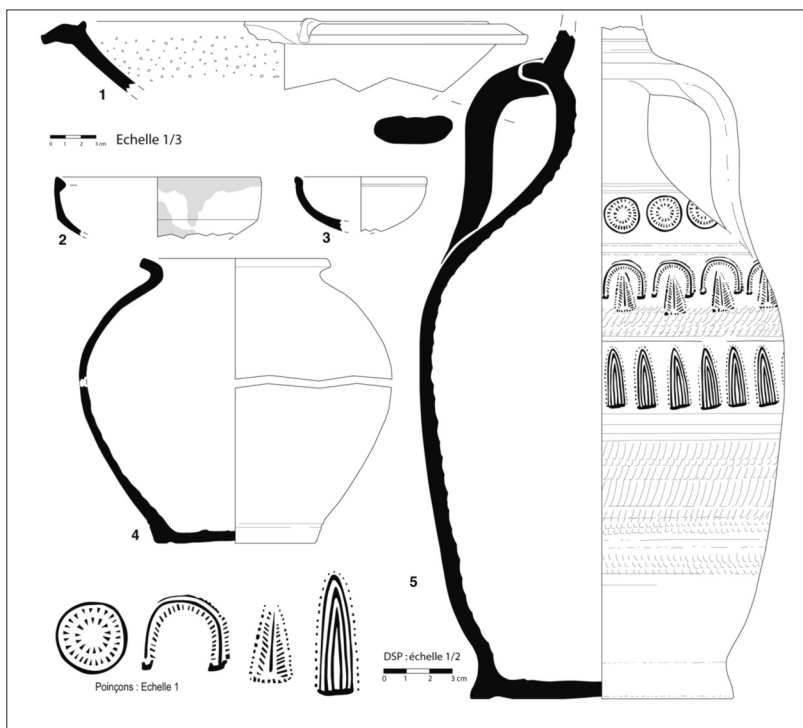


FIG. 20. CÉRAMIQUES DU BAS-EMPIRE issues du puits B. *Dessin Pierre Marty, Inrap.*

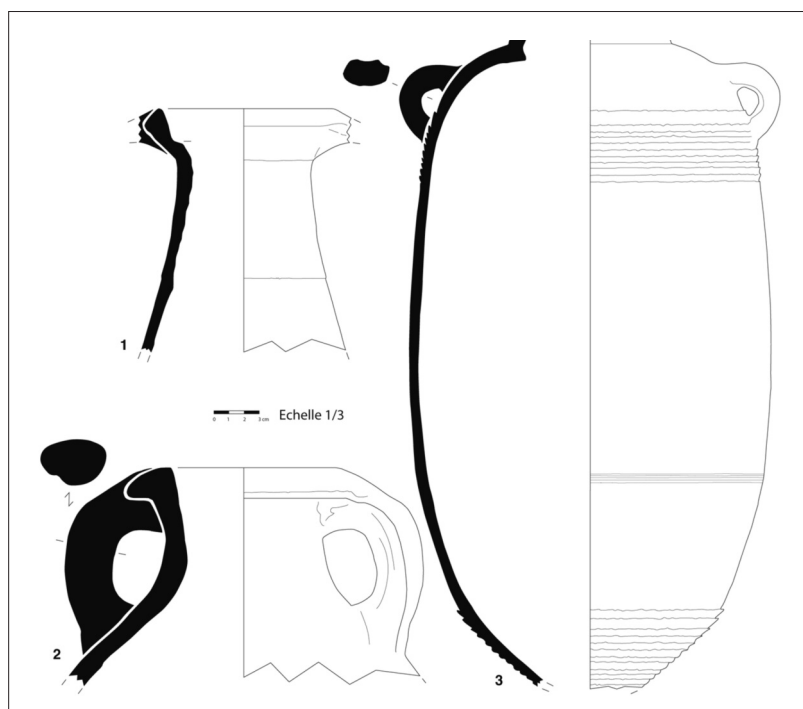


FIG. 21. CÉRAMIQUES DU BAS-EMPIRE issues du puits B. *Dessin Pierre Marty, Inrap.*

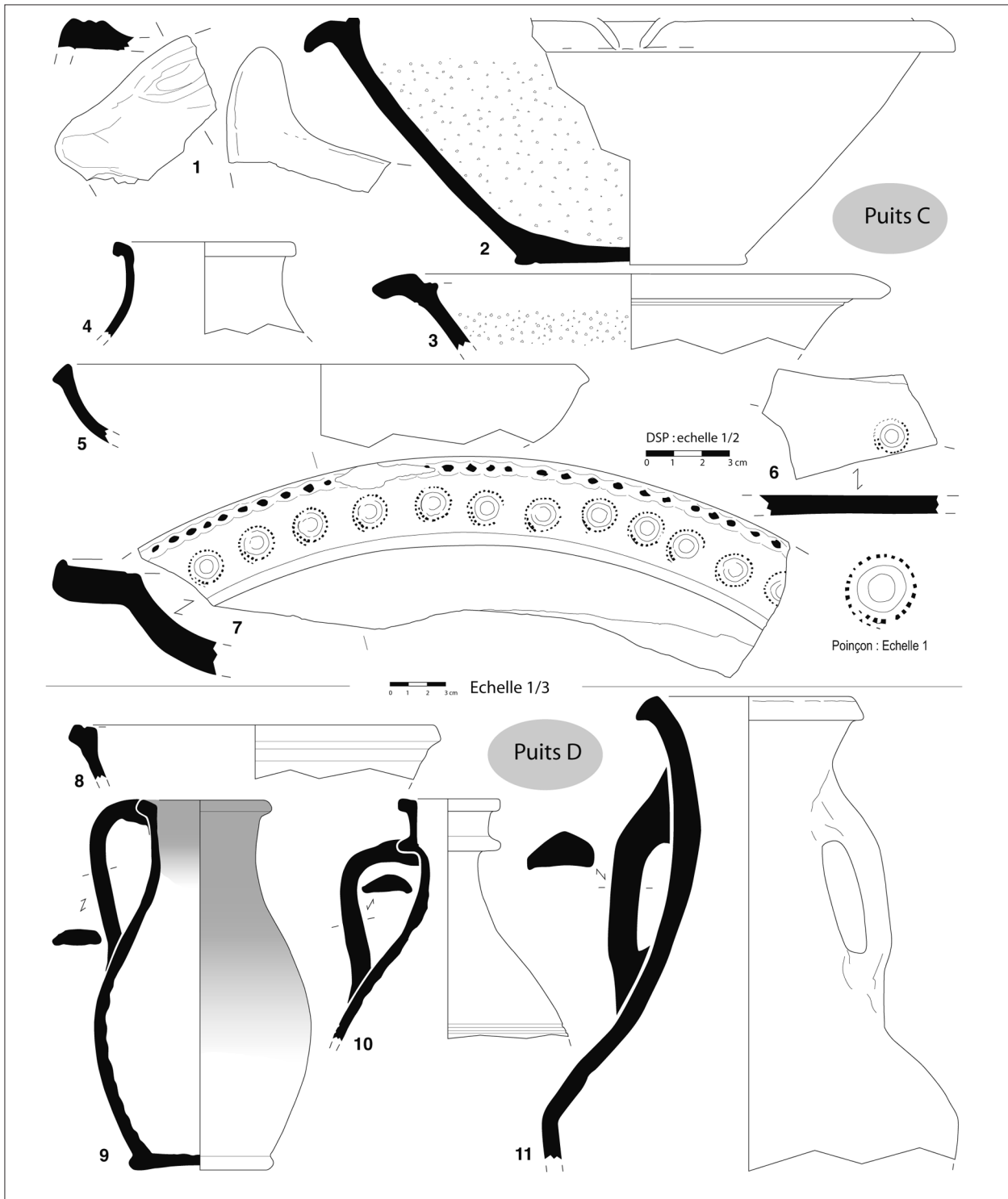


FIG. 22. CÉRAMIQUES DU BAS-EMPIRE ISSUES DES PUITS C ET D.
 Dessin Pierre Marty, Inrap.

une détermination précise de la forme. Avec une hauteur restituée de 44 cm et une contenance d'environ 13,5 litres, cette amphore est intermédiaire entre le type L.R.A. 4A 1 et L.R.A. 4A 2 (86). Le passage d'un type à l'autre se faisant autour des années 425 de notre ère.

Le mobilier de ce puits, bien conservé dans un milieu clos, est d'un grand intérêt, associant des pichets en commune claire avec des productions exceptionnelles et chronologiquement bien connues. L'amphore en D.S.P. et l'amphore de Gaza ne semblent pas apparaître avant les années 400, tandis que les amphores Almagro 50 et 51 ne dépassent pas le milieu du V^e siècle, tout comme l'amphore en D.S.P. La première moitié du V^e siècle paraît donc la datation la plus probable, avec une forte probabilité autour des années 425 de notre ère. La D.S.P. montre une nette influence languedocienne, et plus largement méditerranéenne avec les amphores. Ces produits révèlent en outre un niveau de vie élevé et des courants commerciaux actifs.

La céramique du puits C complète à merveille l'ensemble livré par le puits B.

Une anse de lampe (fig. 22, n° 1) appartient vraisemblablement à une production de l'atelier de Larrey (87), dont l'activité se situe pendant la deuxième moitié du IV^e siècle.

Un bord de mortier à collerette massive en commune claire se rapproche de ceux du puits B.

La céramique engobée est bien représentée. Ce sont d'abord des mortiers, l'un avec une lèvre interne faisant verseur (fig. 21, n° 2), à engobe orange et intérieur sablé, l'autre à la collerette plus massive (fig. 21, n° 3) et une lèvre interne moulurée. Un col à lèvre aplanie (fig. 21, n° 4) appartient à un pichet.

Toujours en céramique engobée, un fragment d'assiette (fig. 21, n° 5) montre un engobe orange à brun et des stries internes. Sa forme le rapproche du type D.S.P. 8, des années 370 à 500 mais aussi des productions de Claire D africaine.

La D.S.P. comprend un bord en amande de D.S.P. 6a orange. Les plats sont bien attestés: un fond porte un décor de rouelles (fig. 21, n° 6), l'autre est un important fragment de grand plat D.S.P. 1 (fig. 21, n° 7) qui devait dépasser les 45 cm de diamètre. Sa pâte grise porte d'infimes restes d'engobe noir. Le décor se concentre sur le marli: des rouelles sans trop de symétrie et une lèvre ornée de godrons. Notons la similitude du poinçon de rouelle entre ces deux tessons: deux cercles entourés d'un cercle de points s'enroulant légèrement sur lui-même. Il pourrait s'agir du même plat, dont la forme est datée du V^e siècle.

L'amphore réduite à quelques fragments comprend cependant un pilon de *Spatheion* et un bord d'amphore à saumure du type Almagro 51.

L'ensemble du mobilier de ce puits doit donc être daté du V^e siècle, la présence d'une lampe de Larrey et d'une amphore Almagro 51 indiquant plutôt la première moitié.

Bien que peu abondant, le mobilier du puits D est caractéristique du Bas-Empire.

La commune claire comprend des bords de pichets semblables à ceux du puits B. Les bols sont à bord en amande ou en bourrelet.

La commune sombre est rare, avec un bord d'écuelle (fig. 21, n° 8) à lèvre avec un bourrelet à sillon.

Un superbe pichet (fig. 21, n° 9), dont ne manque que quelques fragments du bord, a été classé en céramique métallescente/luisante. Il est couvert d'un engobe noir et épais sur les trois quarts de sa surface externe mais également à l'intérieur du col. Sa silhouette n'est pas sans évoquer celles des pichets du puits B mais tout en étant plus cintré.

La céramique engobée est bien représentée. La moitié d'une cruche (fig. 21, n° 10) montre une anse s'attachant sur un col à collerette. Son engobe brun est peu couvrant. La forme est du type LUIS 90 de Lattes (88), datée entre 260 et 420, bien que l'engobe ne soit pas caractéristique. Des bols à collerettes sont présents, dont un avec guillochis.

Peu nombreux, les restes d'amphores ne livrent qu'un col d'amphore africaine *Spatheion* (fig. 21, n° 11), variante C (89), à pâte rose orangée et engobe beige. La datation communément admise couvre principalement la première moitié du V^e siècle.

Cet ensemble n'est pas sans évoquer celui du puits B, la présence de productions métallescentes/luisantes renvoyant en effet plutôt à la première moitié du V^e siècle.

86. À quoi s'ajoute le bord très rentrant, presque horizontal, tandis qu'il va en s'évasant sur les modèles plus tardifs.

87. *Archéologie toulousaine, Antiquité et Haut-Moyen Âge, découvertes récentes (1988-1995)*, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1995, p. 116-119.

88. Michel PY (dir.), « DICOCER... », p. 509.

89. Michel BONIFAY, « Études sur la céramique... », p. 125.

Synthèse de la céramique du Bas-Empire

La majorité de la céramique du Bas-Empire appartient à la première moitié du V^e siècle, même si quelques restes sont peut-être du dernier tiers du IV^e siècle. La mauvaise conservation des engobes ne permet pas d'évaluer au mieux les rapports entre D.S.P., métallescente/luisante et engobée.

Au vu du mobilier céramique, un certain luxe est observable, avec de très belles pièces de D.S.P., dont une amphore et un panel amphorique indiquant la variété des approvisionnements: saumures de Bétique ou de Lusitanie, vin de la région de Gaza, vin ou olives d'Afrique du Nord.

Ainsi, bien qu'en plus petite quantité, la céramique du Bas-Empire nous paraît indiquer un statut plutôt aisé des occupants, tout au moins des propriétaires.

Le mobilier métallique

Le mobilier en fer

Le site a livré plus de 500 objets divers qui se répartissent selon cinq domaines d'activités différents. Le domaine immobilier est représenté par de la clouterie (277 clous divers), une clef à panneton en T, une petite clef, et une paumelle et une peinture de porte ou de volet. Le domaine domestique est représenté par quatre lames de couteaux, un fléau de balance et des éléments de seau dont huit fragments de cerclage et une anse (cf. *infra*: un baquet assurément singulier en if). Le domaine agricole est représenté par trois houes, deux pioches, deux pics pour le travail de la terre, quatre lames de faucilles dont certainement trois pour gaucher, et cinq lames de faux pour la récolte des végétaux, une serpette à vendanger, deux serpes à talon et trois émondoirs à ergot (outil servant à débarrasser les branches mortes des arbres). Le domaine de l'élevage du bétail est représenté par une sonnaille, une curette à douille et peut-être par une boucle de harnais (?). Le domaine artisanal est représenté par deux ciseaux ou burins et une lame de rabot (?) pour le travail du bois, une alène pour le travail du cuir et quatre barres massives interprétées comme de possibles lingots (matière première pour une activité de forge?). Il faut noter également la présence de nombreux éléments dont la fonction reste plus ou moins indéterminée: neuf anneaux, un fragment de chaîne complexe ou élément de suspension, 12 fragments de maillons de chaîne, une sorte de clavette (?), ainsi que 152 fragments de tiges et des fragments de tôles.

Nous présentons ici un inventaire descriptif du mobilier métallique le plus caractéristique, par contexte de découverte (90).

Le bâtiment A a fourni (fig. 23), dans un contexte chronologique de la deuxième moitié du II^e siècle, une lame de rabot de section rectangulaire avec une extrémité appointée (1182-F.021), une paumelle de porte ou de volet (1182-F.062), une petite clef à tige coudée et à fonctionnement par retrait, trois lames de couteaux de même type avec soie (1185-F.015; 1182-F.016 et 1185-F.031), une serpette à vendanger avec un taillant court et une soie massive (1166-F.014), une extrémité d'alène (?) certainement incomplète (1182-F.061), cinq anneaux (1182-F.064; 1182-F.065), 56 clous dont un clou de charpente de 10 cm de long, à section quadrangulaire (1093-F.005), 4 maillons de chaîne et 16 objets indéterminés (1169-F.003; 1182-F.063).

La cour aménagée a livré (fig. 23), dans un contexte chronologique identique au bâtiment A, trois barres massives de section quadrangulaire terminée par une pointe (1256-F.066; 1256-F.067; 1256-F.068) d'environ 0,86 à 1,03 m de long, une clef décorée avec des incisions formant deux X encadrés de part et d'autres de lignes droites (1030-F.079), une boucle de harnais avec ardillon absent (?) de section quadrangulaire (HS-F.008), ainsi que 33 clous, 2 anneaux, 21 fragments de tiges et 2 fragments de plaques.

Le comblement du puits B renferme, dans un contexte chronologique de la première moitié du V^e siècle, la majeure partie de l'outillage en fer (fig. 24, 25, 26 et 27): soit deux ciseaux formés à partir d'une tige massive de section circulaire et/ou quadrangulaire vers le tranchant asymétrique (1216-F.030; 1190-F.010); une curette à douille avec tranchant large de 3 cm, très légèrement courbe (1216-F.051); deux pioches, une avec un emman-

90. Frédéric VEYSSIERE *et alii*, 2010 «Outils agricoles du Bas-Empire», *Archéopages* 29, Actualités, p. 90-91, Inrap, avril 2010.

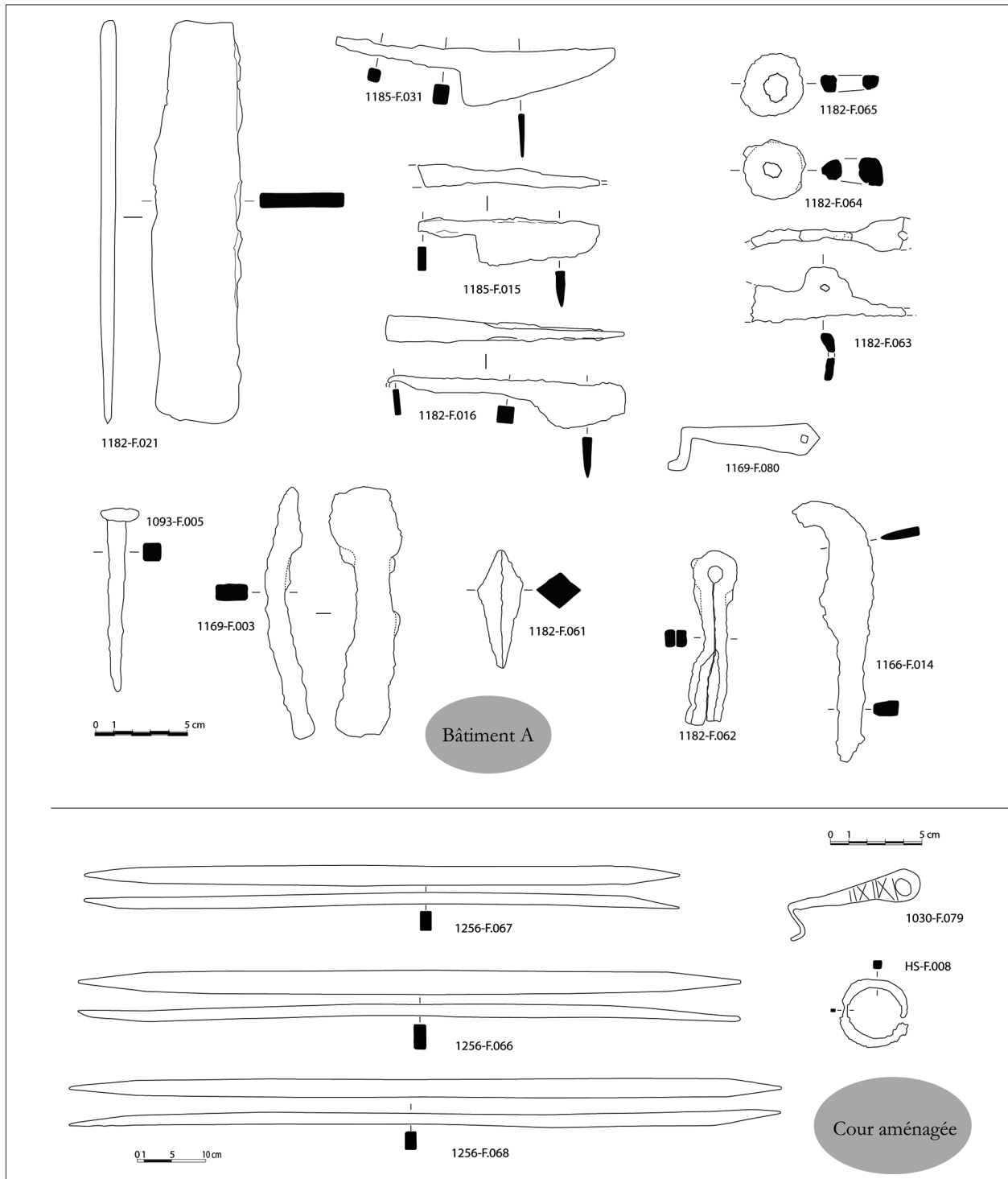


FIG. 23. MOBILIER MÉTALLIQUE ISSU DU BÂTIMENT A ET DE LA COUR.
 Dessin Catherine Viers, Inrap.

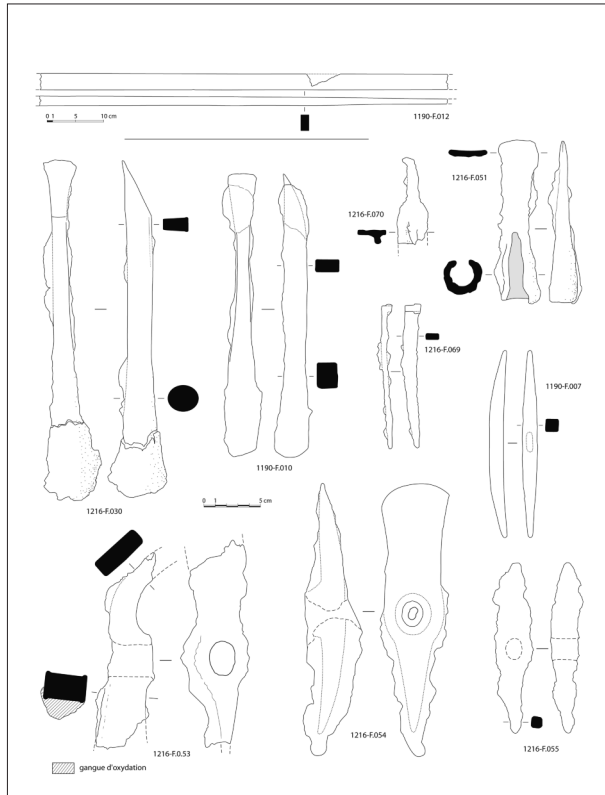


FIG. 24. MOBILIER MÉTALLIQUE du puits B.
Dessin Catherine Viers, Inrap.

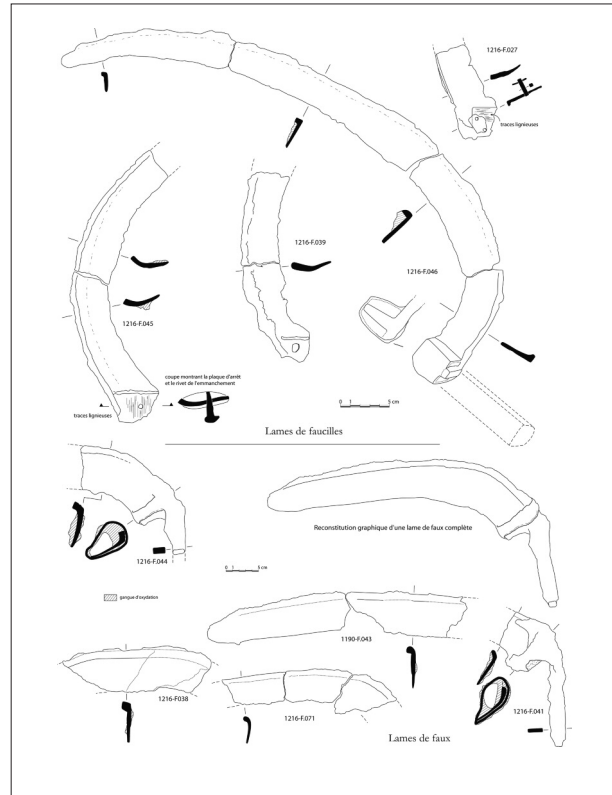


FIG. 25. MOBILIER MÉTALLIQUE du puits B.
Dessin Catherine Viers, Inrap.

chement ovale (1216-F.053) et une autre plus grande, avec un emmanchement rond (1216-F.054); deux petits pics (1216-F.055; 1190-F.007); deux houes, une à emmanchement ovale avec la partie travaillante incomplète (1216-F.057) et l'autre à douille avec un angle de 32° entre la lame et la douille (1216-F.056); cinq fragments de lames de faux larges de 6 cm à 7 cm, avec un bord replié et renforcé dans sa partie supérieure, dont deux fragments de partie emmanchée avec une virole (1216-F.038; 1190-F.042/F.043; 1216-F.071; 1216-F.044; 1216-F.041); quatre lames de faucilles dont une lame de faucille complète avec emmanchement formé à partir d'une bande de métal enroulée formant une sorte de virole, traversé par une tige et renforcée par une autre (1216-F.046) et trois fragments de lames pour gaucher (?), repliées au niveau de son bord supérieur, avec plaque d'arrêt et un ou deux rivets pour la fixation du manche (1216-F.045; 1216-F.039; 1216-F.027); deux émondoirs à ergot latéral et taillant arqué, dont la lame est forgée dans le prolongement d'une douille ouverte (1216-F.052; 1190-F.009); deux serpes à ergot avec une virole et une soie, de section quadrangulaire recourbée à son extrémité (1190-F.002; 1190-F.006); une anse de seau avec une tige massive, de section carrée (1216-F.023) et huit fragments de cerclages de seau (1216-F.034 à F.037; 1216-F.047 à 1216-F.050), (cf. un baquet assurément singulier, en bois d'if), ainsi qu'une barre de section quadrangulaire (1190-F.012) et quelques fragments indéterminés (1216-F.069; 1216-F.070).

Le comblement du puits C contient, dans un contexte chronologique du v^e siècle (fig. 28) : un fléau de balance composé d'une longue tige de 60 cm, de section carrée, dont l'une des extrémités se termine par une forme décorative en pointe (1376-F.028); une sonnaille ou clarine de forme quadrangulaire, avec petit anneau de suspension. Elle est formée de plusieurs tôles rivetées sur les côtés. L'intérieur de la sonnaille est recouvert d'un alliage cuivreux. Le battant a disparu (1090-F.001); une chaîne composée de plusieurs maillons, retenus par un anneau incomplet à une bande plate avec deux perforations circulaires (1376-F.011); une grande houe avec la partie travaillante quadrangulaire, de section losangique avec un emmanchement à douille. La lame fait un angle de 22° avec la douille (1365-F.058); ainsi que quelques fragments indéterminés (1090-F.032).

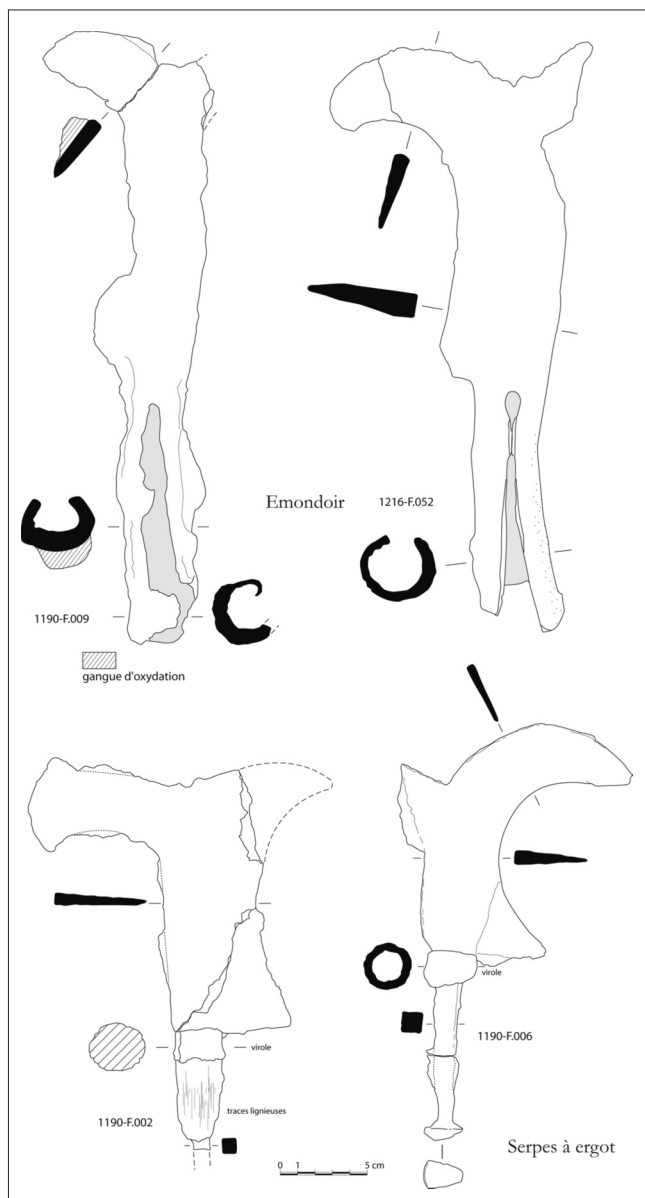


FIG. 26. MOBILIER MÉTALLIQUE du puits B. Dessin Catherine Viers, Inrap.

Le bâtiment H a fourni, dans un contexte chronologique du Bas-Empire : une clef à panneton en T, tordu et cassé au sommet (?). C'est un modèle relativement primitif dans son fonctionnement, simple mouvement latéral (1011-F.025); 2 clous, 7 fragments de tiges et un anneau (fig. 29).

La cave a livré, dans un contexte chronologique de la première moitié de III^e siècle (fig. 29), une clavette longue de 10 cm, de section quadrangulaire avec une extrémité arrondie, plat et ajouré (1091-F.022).

Le bâtiment B a livré une sorte de stylet avec un petit tranchant à l'autre extrémité (1018-F.060), un anneau rectangulaire de section quadrangulaire (1018-F.059), ainsi que 5 clous et 2 fragments de tiges (fig. 29).

Une lame de couteau rectiligne incomplète (1266-F.017); un émondoir à ergot (1270-F.013), dont la lame se termine par une douille permettant son emmanchement (une perforation quadrangulaire permet sa fixation au manche disparu au moyen d'un clou toujours en place); une peinture de porte de section quadrangulaire terminée à une extrémité par un empattement perforé (1276-F.018); enfin deux objets indéterminés (HS - F.026; 1184-F.024) ont été trouvés respectivement dans deux fossés et deux fosses (fig. 29).

Le mobilier en alliage cuivreux

Trente-huit petits objets divers, en alliage cuivreux appartenant essentiellement au domaine personnel sont issus de divers contextes : 8 fragments d'épingles, 3 fragments de fibules type 3b1 (91), une fibule émaillée en pâte de verre bleue, une cuillère à fard, un manche d'instrument de toilette, un bracelet et 3 rivets; et au domaine domestique : un élément de décor ou bien un poids (14 g), un élément de décor d'applique et une cruche; enfin un élément de *cingulum* (fig. 30), languette de ceinturon militaire de l'armée impériale tardive, en forme d'amphore avec deux anses en peltes et un bouton terminal. Seize fragments de tôle ou de tiges restent indéterminés.

Une cruche (fig. 31) est à profil continu et à anse verticale, non surplombante. Son embouchure est large et ronde avec un bord retourné et un repli interne de la tôle, et une panse ovoïde. L'anse fine de section rectangulaire est soudée à l'embouchure en forme d'accolade et à la panse, à son maximum de diamètre. L'anse présente un

91. Michel FEUGÈRE, « Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V^e siècle ap. J.-C. », 12^e Suppl. à *Revue Archéologique de Narbonnaise*, CNRS, Paris, 487 p., 174 planches, 1985.

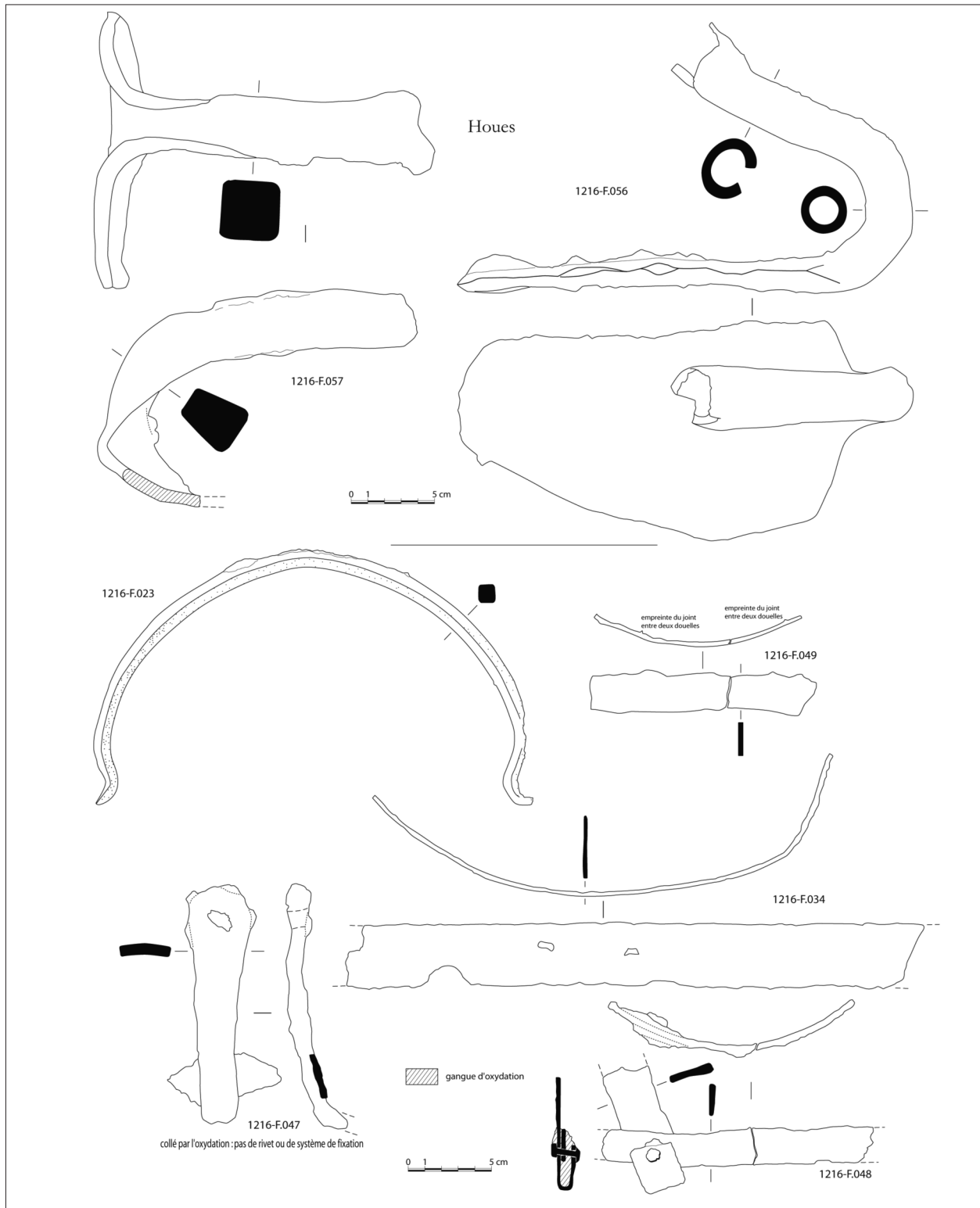


FIG. 27. MOBILIER MÉTALLIQUE du puits B.
 Dessin Catherine Viers, Inrap.

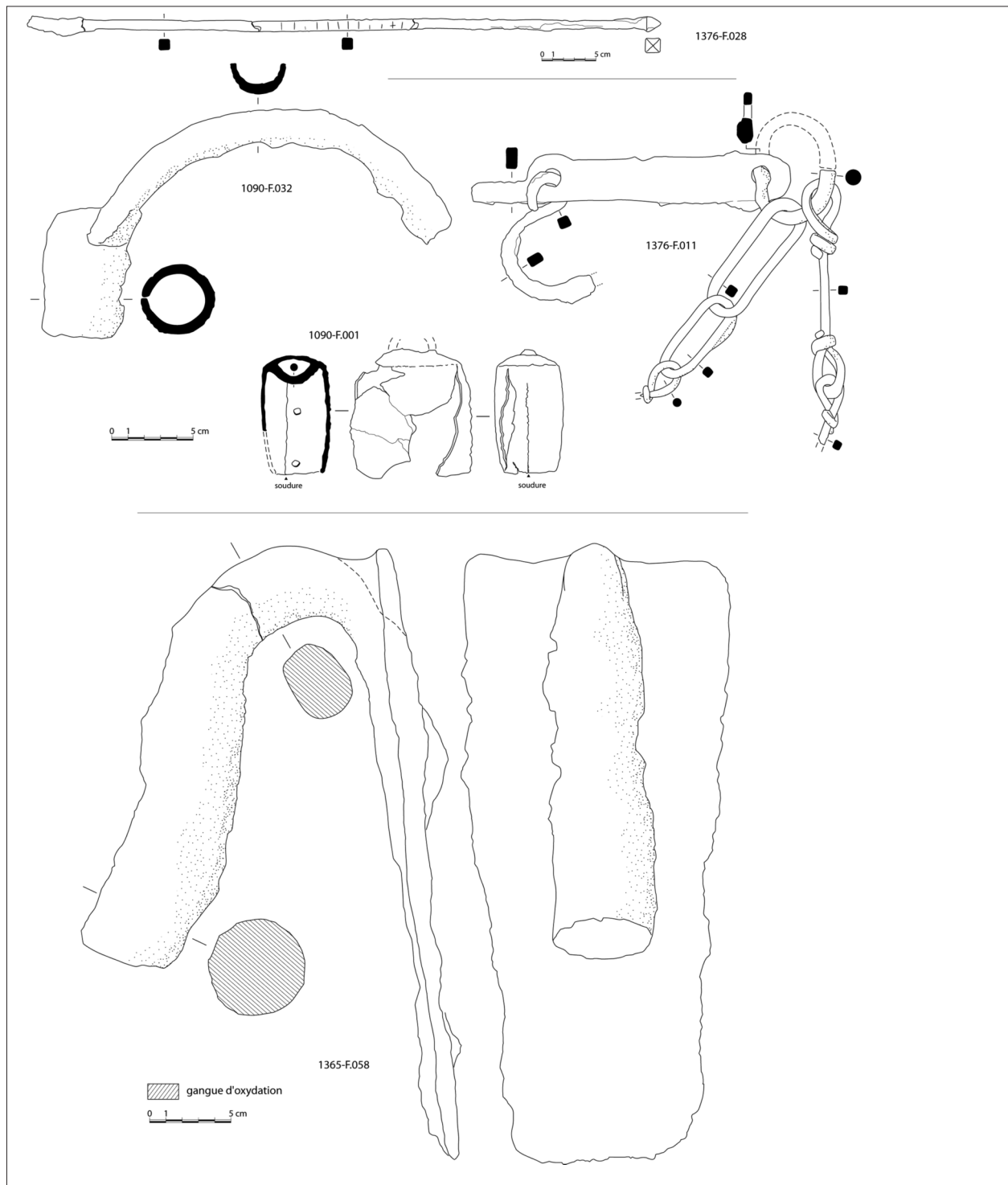


FIG. 28. MOBILIER MÉTALLIQUE du puits C. Dessin Catherine Viers, Inrap.

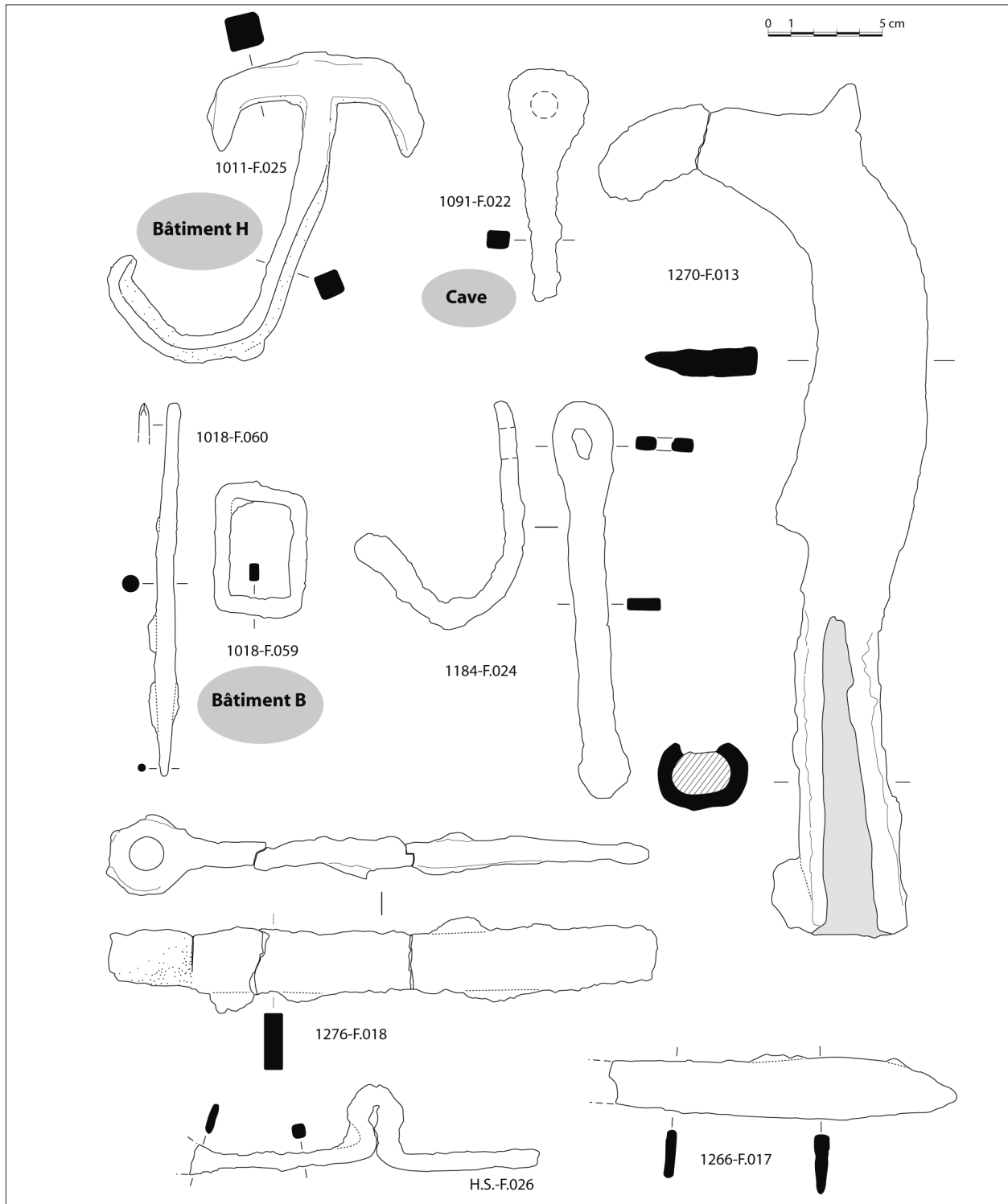


FIG. 29. MOBILIER MÉTALLIQUE des bâtiments B, H, cave, de fosses et de fossés. *Dessin Catherine Viers, Inrap.*

décor de 4 croix incisées. Le fond est plat avec un léger pied annulaire. Ce récipient est formé de trois parties soudées : le fond jusqu'à mi-panse, la partie supérieure jusqu'au col et l'anse. L'examen radiographique permet de voir des traces de brasure à l'intérieur de la panse et sur le fond.

Cette cruche provient du comblement du puits C dont le contexte chronologique est la première moitié du V^e siècle.

Les monnaies

Le site du Barricou a livré 23 monnaies de cuivre et de bronze émises entre le milieu du I^{er} siècle de notre ère et l'extrême fin du IV^e siècle (fig. 32). Les pièces sont dans un état de conservation inégal, très bon pour certaines mais médiocre pour d'autres. Il en résulte donc de nombreuses imprécisions pour l'identification de plusieurs exemplaires qui restent indéterminés ou sommairement attribués à un règne ou à une période. La quantité recueillie est très faible au regard de la surface fouillée, mais elle s'avère cohérente si l'on considère le niveau d'arasement des structures mises au jour.

Au sein de cet ensemble, il convient de séparer un lot de neuf sesterces, exhumé dans la cave, des autres monnaies glanées sur le site. Ces pièces, qui sont toutes de même valeur et qui proviennent du même endroit, ne peuvent être considérées d'emblée comme de simples trouvailles isolées.

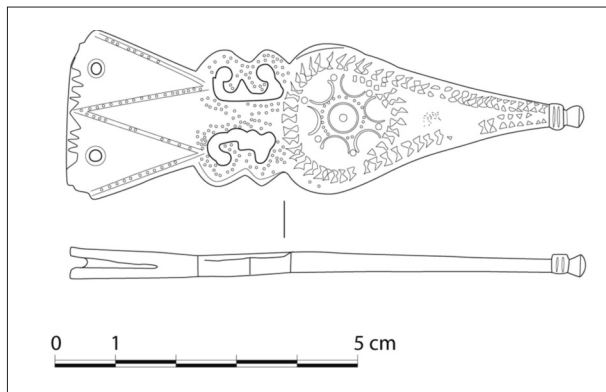


FIG. 30. CINGULUM. Dessin Catherine Viers, Inrap.

Les trouvailles isolées (fig. 33)

Le Haut-Empire

Seuls deux as julio-claudiens, sûrement du règne de Claude (41-54), appartiennent à cette période. Le premier (US 1030-008) provient de la partie supérieure d'un remblai qui se situe dans le secteur du chai; le second (US 1205-023) était déposé au fond d'un vase dans la fosse 17. Ces monnaies appellent peu de commentaires et on notera surtout l'absence sur le site de bronzes de Nîmes dont les découvertes sont communes partout en Gaule et plus particulièrement en Narbonnaise.

Le troisième siècle

Deux à trois siècles de «vide monétaire» séparent les deux as de Claude des premiers bronzes du IV^e siècle. Ainsi, les monnaies du II^e siècle sont aussi absentes au Barricou alors que ces frappes sont relativement fréquentes sur la plupart des sites ruraux occupés durant le Haut-Empire. En revanche, l'absence de celles de bronzes du III^e siècle est moins surprenante. On sait en effet que le numéraire émis durant cette période n'a pas circulé en quantité très importante loin des côtes méditerranéennes (92), même si plusieurs trouvailles de ce type sont attestées à Toulouse et dans sa région. Surtout, aucun antoninien du dernier tiers du

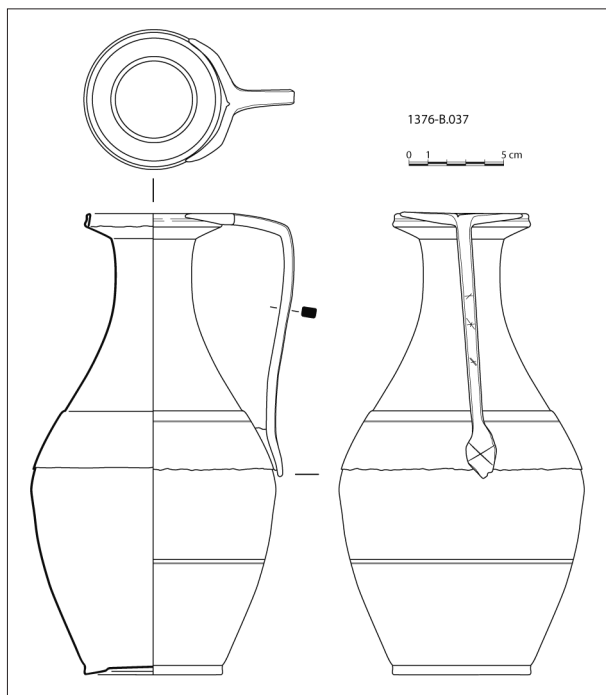


FIG. 31. CRUCHE issue du puits C. Dessin Catherine Viers, Inrap.

92. Voir la synthèse la plus complète sur ce sujet par J.-P. BOST et J.-M. GURT, «Le bronze», dans D. SCHAAD *et alii*, *Le trésor d'Eauze. Bijoux et monnaies du III^e s. ap. J.-C.*, Toulouse, 1992, p. 317-321.

I^{er} siècle : 4 monnaies Claude I ^{er} ? (41-54) Titus (72/79-81) Nerva (96-98)	2 1 1
II^e siècle : 6 monnaies Trajan (98-117) Hadrien (117-138) Antonin le Pieux au nom de Marc Aurèle César (138-161) Marc Aurèle au nom de Faustine II (161-180)	1 2 1 2
III^e siècle : 1 monnaie Sévère Alexandre au nom de Julia Mamaea (222-235)	1
IV^e siècle : 12 monnaies Dynastes constantiniens (330-348) Magnence (350-353) Dynastes constantiniens (348-364) Dynastes valentiniens (364-378) Dynaste théodosien (<i>post.</i> 378)	6 2 2 1 1
TOTAL	23

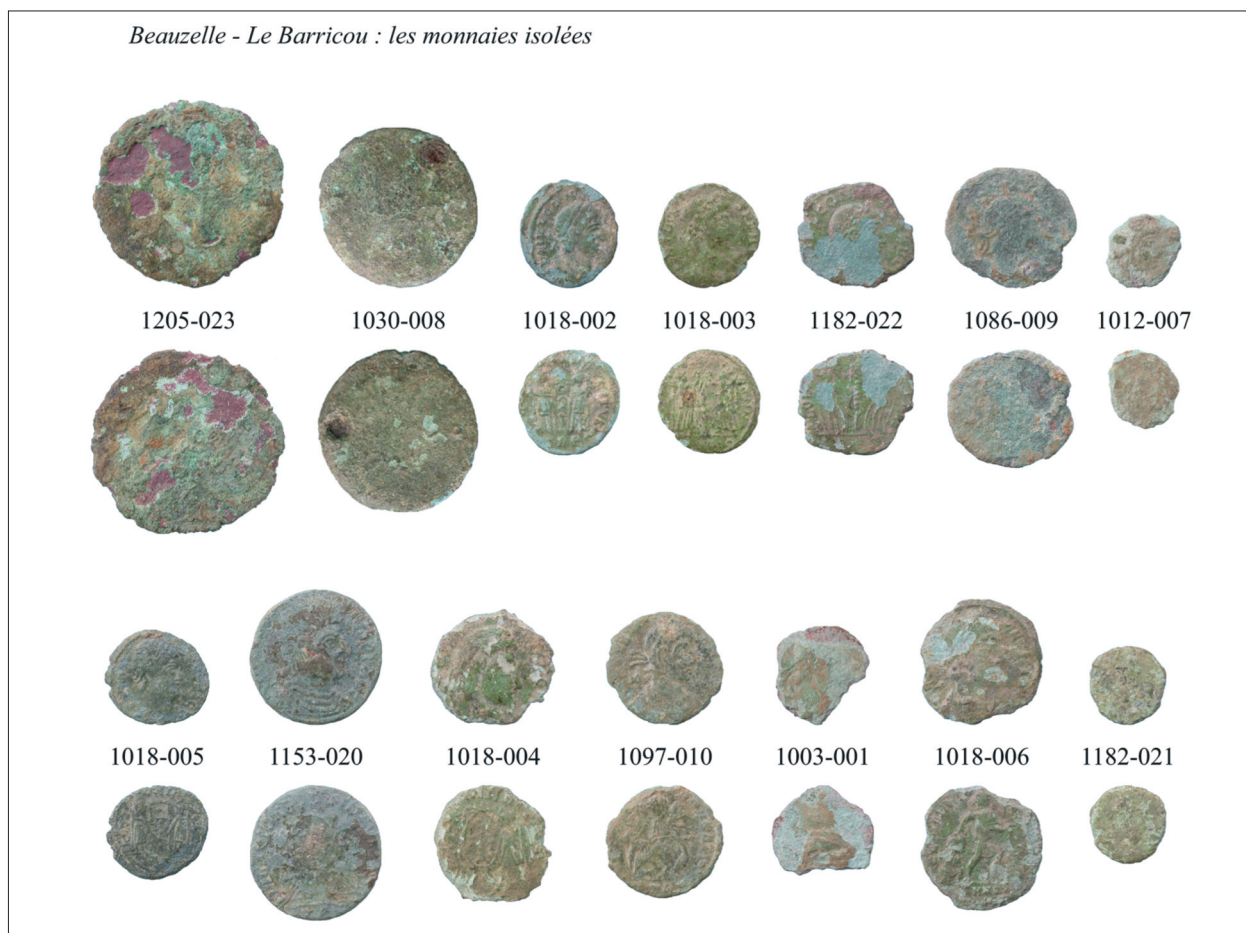


FIG. 32. RÉPARTITION DES MONNAIES par grandes périodes chronologiques.
Vincent Geneviève, Inrap.

III^e siècle n'est recensé au Barricou. Les monnayages officiels et imités, au nom des empereurs légitimes de Rome, notamment Gallien et Claude II, et des usurpateurs gaulois, particulièrement Victorin et Tétricus père et fils, sont émis en quantité pléthorique dans les décennies 260-280 (même au-delà pour certaines imitations) et vont rester très longtemps en circulation. Ces antoniniens et leurs imitations se retrouvent encore parmi les trouvailles isolées et au sein de trésors enfouis au milieu du IV^e siècle, du fait de leur poids et de leur module qui s'accordent parfaitement avec ceux des bronzes frappés à cette période. Peu à peu, leur part va diminuer pour devenir insignifiante dans le dernier tiers du IV^e siècle sous les empereurs valentiniens et théodosiens (93). L'absence totale de numéraire pendant plus de deux siècles trouve peut-être une explication dans l'état de conservation du site, très arasé, dont les niveaux d'occupation ont disparu, ne laissant que quelques lambeaux de structures.

Le quatrième siècle

Le numéraire est à nouveau représenté sur le site à partir des années 330-340. Au total, sept unités stratigraphiques réparties sur l'ensemble du site ont livré au moins une monnaie, mais on en dénombre cinq dans l'US 1018 et deux dans l'US 1182 (fig. 34). Malgré leur faible quantité, la répartition par type, par période et par lieu d'émission des monnaies correspond parfaitement à ce que l'on connaît de la circulation du numéraire du IV^e siècle dans cette partie du sud-ouest de la France (94).

Les ateliers gaulois (Trèves, Lyon et Arles) et italiques (Rome et Aquilée) fournissent l'apport principal des monnayages officiels auxquels se mélangent les productions de multiples officines clandestines. Comme sur tous les sites de Gaule, les émissions des années 330-340 et 350-360 sont les plus représentées. Une monnaie valentinienne (364-378) et une autre appartenant peut-être à la dynastie théodosienne (378-402) marquent le *terminus post quem* de cet échantillon, mais sans pour autant dater la fin de l'occupation du site. Au début du V^e siècle, la production des

US 1003 Constance II ou Julien, bronze (1/120 ^e), atelier indéterminé, 353-357/8.	1
US 1012 Dynaste constantinien, imitation, atelier clandestin, à partir de 330 ?	1
US 1018 Dynaste constantinien, imitation, atelier clandestin, à partir de 335. Constance II ou Constant, bronze (1/192 ^e), Trèves, 337-341. Constant, bronze (1/192 ^e), Arles, 341-348. Magnence, imitation hybride, atelier clandestin, à partir de 350. Valens, bronze (1/132 ^e), Aquilée, 364-367.	5
US 1086 Constantin II ou Constance II, bronze (1/132 ^e), atelier officiel indéterminé, 330-335.	1
US 1097 Constance II, bronze (1/20 ^e), Lyon, 353-357/8.	1
US 1153 Magnence, bronze (1/60 ^e), Trèves, 350-353.	1
US 1182 Constant II ou Constant, bronze (1/192 ^e), Rome, 337-341. Dynaste théodosien ?, bronze (1/288 ^e), atelier indéterminé, à partir de 388 ?	2
TOTAL	12

FIG. 34. RÉPARTITION DES MONNAIES DU IV^e SIÈCLE par unité stratigraphique. Vincent Geneviève, *Inrap*.

93. J.-P. CALLU, « Rôle et distribution des espèces de bronze de 348 à 392 », dans *B.A.R.*, International Series, 76, 1980, p. 70-72, trésors 71 à 122.

94. Voir notamment V. GENEVIÈVE, *Monnaies et circulation monétaire à Toulouse sous l'Empire romain (I^{er}-V^e siècle)*, Toulouse, p. 51-60.

monnayages de bronze, devenue trop coûteuse pour l'État romain, est arrêtée dans les ateliers impériaux d'Occident, à l'exception de celui d'Arles. À compter de cette période, la frappe des espèces de forte valeur, en or et en argent, est privilégiée au détriment de celle de bronze. Les découvertes de monnaies du V^e siècle deviennent particulièrement rares et, paradoxalement, quelquefois plus communes dans les métaux précieux qu'en bronze (95).

Les monnaies de la cave (fig. 35)

Le lieu de découverte de ces monnaies est interprété comme étant la cave d'un bâtiment dont la partie élevée aurait totalement disparue. Aucun aménagement, à l'intérieur ou à l'extérieur du creusement n'est relevé. Le comblement général (US 1091) est homogène, principalement composé de matériaux de construction, briques, fragments de torchis et surtout de *tegulae*. L'état de fragmentation de ce matériel est faible puisque plusieurs

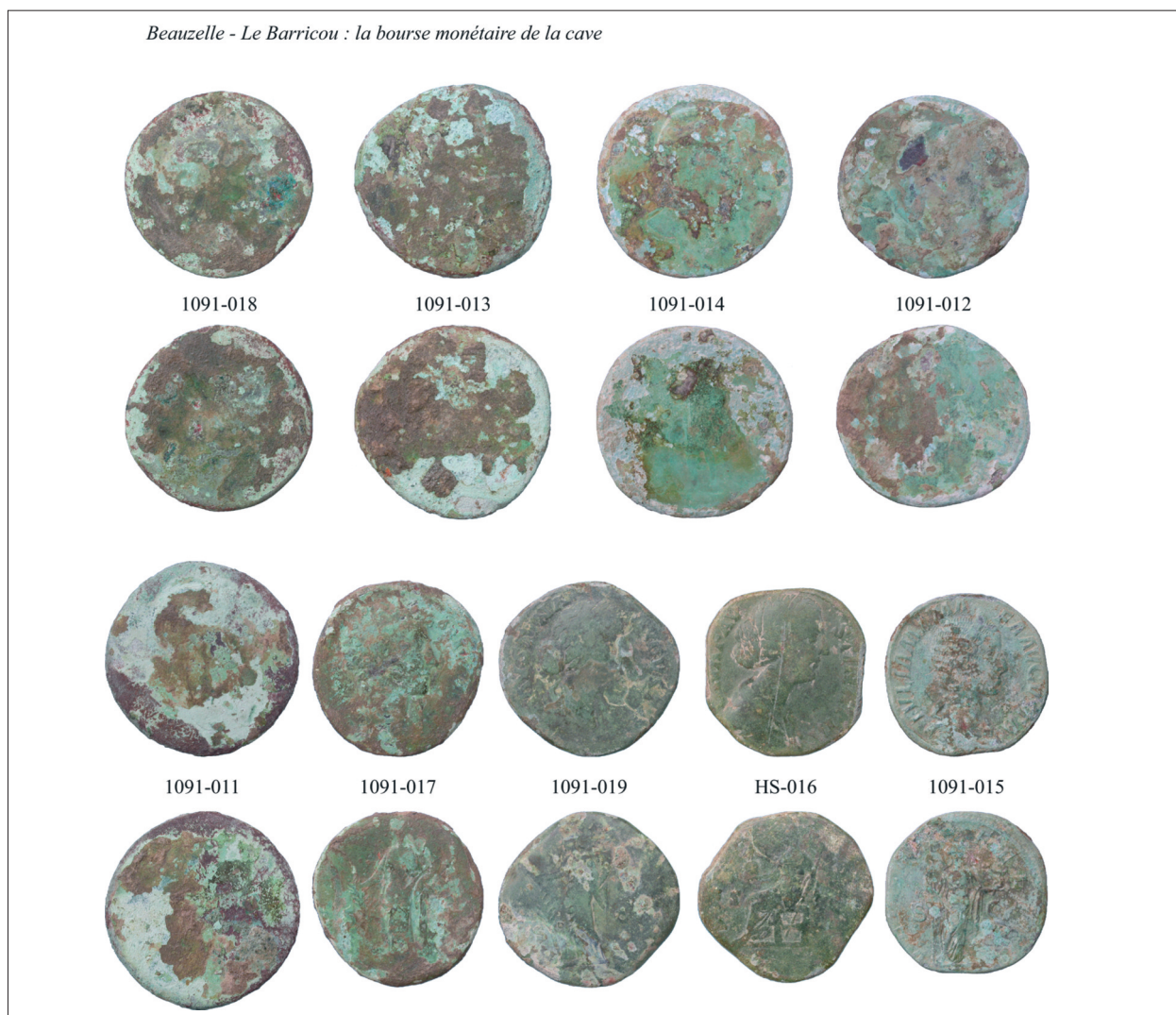


FIG. 35. LES MONNAIES DE LA CAVE. *Vincent Geneviève, Inrap.*

95. Le numéraire de Constantin III (407-411) est plus abondant en or et en argent qu'en bronze où il n'est signalé que par de rarissimes exemplaires. Voir localement, D. HOLLARD, « Une division de l'aes 4 dans le numéraire gaulois du V^e siècle », dans *Cahiers Numismatiques*, 112, 1992, p. 23-25 et D. HOLLARD, « Un dépôt monétaire de bronzes romains datant du V^e s. ap. J.-C. à " Boussargues " (Argeliers, Hérault) », dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 34, 2001, p. 181-185.

éléments s'avèrent complets ou presque complets. L'US 1091 repose sur un niveau d'argile d'environ 0,20 m d'épaisseur dans lequel trois vases complets, de forme identique et datés du II^e siècle, semblent déposés associés à un ovicepidé en connexion anatomique. Huit sesterces en proviennent, auxquels il convient d'ajouter un neuvième exemplaire de même type retrouvé dans les déblais d'évacuation. Ces neuf monnaies couvrent une période d'environ un siècle et demi qui s'étend depuis Titus, comme César (72-79) ou comme seul empereur (79-81), jusqu'au règne de Sévère Alexandre (222-235).

Les monnaies n'ont pas été découvertes regroupées mais dispersées à des profondeurs inégales et en des points différents de la cave. Suite aux deux premières pièces exhumées, les suivantes ont fait l'objet d'une distinction simple de localisation entre la partie supérieure et la partie inférieure du comblement. Ainsi, l'exemplaire le plus ancien au nom de Titus (72-81) se situait, comme un autre au nom de Marc Aurèle César (138-161), dans la partie supérieure du comblement, alors que le sesterce de Julia Mamaea (222-235), le plus récent de l'ensemble, se trouvait dans la partie inférieure. Peut-on dès lors toujours envisager la présence d'un trésor ou plus modestement d'une bourse ? L'état de conservation de ces bronzes et, plus particulièrement, leur degré d'usure s'accorderait avec cette hypothèse. Sur les monnaies les plus récentes, les légendes apparaissent clairement ou peuvent être aisément complétées, de même que les détails du portrait ou du revers. C'est notamment le cas du sesterce de Julia Mamaea (222-235) et des deux sesterces de Faustine II (161-180). En revanche, aucune lettre n'est lisible sur les exemplaires les plus anciens dont l'attribution repose principalement sur les traits flous de l'empereur. De même, leur revers offrent peu de relief ou se révèlent totalement frustes. En témoignent les sesterces de Titus (72-79-81) et de Nerva (96-98). Ce lot de neuf sesterces illustre parfaitement la circulation monétaire du bronze au début du III^e siècle dans la région. Il apparaît clairement que les monnaies les plus anciennes ont été exposées à une utilisation longue dépassant de très loin leur date d'émission. Le principe d'une thésaurisation lente est donc à écarter et ce lot doit plutôt s'interpréter comme une ponction sur le numéraire courant des années 230-240.

Plusieurs questions restent à résoudre : pourquoi ces neuf sesterces ont-ils été retrouvés dispersés au sein de la structure ? Existe-t-il un lien éventuel entre ce lot monétaire et la cave dans laquelle ils ont été recueillis ? Peut-on considérer cet ensemble monétaire comme complet dans son état actuel ? L'hypothèse d'un remblai rapporté, si elle ne doit pas être exclue, semble peu probable d'après les observations archéologiques de terrain. En effet, elle supposerait un apport de démolition dans lequel les monnaies se seraient trouvées piégées et que le personnel affecté à cette tâche n'aurait pas remarqué. Si ces sesterces étaient encore en circulation au moment des travaux, ils auraient pu compléter substantiellement un salaire. Si leur circulation était devenue obsolète (c'est-à-dire à partir de la fin du III^e siècle), ils auraient tout de même représenté près de 180 g d'orichalque, soit une quantité de métal monnayable non négligeable. L'hypothèse la plus vraisemblable reste de considérer ce lot comme intimement lié à l'activité de la cave.

Ce petit ensemble rejoint un groupe plutôt restreint de trouvailles de monnaies de bronzes des II^e et III^e siècles abandonnées dans la région. C'est notamment le cas du trésor de Garonne (Gironde) datable de la fin du règne d'Antonin le Pieux autour de 159-161 (96), de celui d'Abos (Pyrénées-Atlantiques) enfoui vers 165-170 (97) et surtout du trésor de Lombez (Gers), abandonné durant la décennie 230-240 (98). Quelques ensembles de caractère plus modeste complètent cette liste : le lot monétaire de Saint-Jean-du-Hauré (Haute-Garonne) regroupe six sesterces d'époque antonine et deux de Maximin (235-238) mais il s'apparente plutôt à un dépôt de fondeur (99). Un petit trésor, découvert en 1979 au quartier de Pradoulin dans la ville basse de Lectoure (Gers), se compose de 20 sesterces depuis le règne de Trajan (98-117) jusqu'à celui de Maximin (235-238) (100). Récemment à Cornebarrieu (Haute-Garonne), à quelques kilomètres seulement du Barricou, fut exhumé un lot

96. R. ÉTIENNE, M. RACHET (dir.), avec la collaboration de J.-N. BARRANDON, Cl. BRENOT, Ch. CARCASSONNE, J. GUEY et M. PICON, *Le trésor de Garonne, Essai sur la circulation monétaire en Aquitaine à la fin du règne d'Antonin le Pieux (159-161)*, Bordeaux, 1984.

97. L. CALLEGARIN et V. GENEVIÈVE, « Le trésor d'Abos (Pyrénées-Atlantiques) : sesterces et sous-multiples enfouis sous le règne de Marc Aurèle », dans *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 20, 2002, p. 23-41.

98. G. DEPEYROT, R. CAIROU et J.-M. LASSURE, « Le trésor de sesterces de Lombez (Gers) (vers 230-240) », *Aquitania*, 3, 1985, p. 141-147.

99. V. GENEVIÈVE, « Les monnaies », dans J.-L. BOUDARTCHOUK (dir.), « Quelques ensembles de mobilier d'époque mérovingienne », dans *M.S.A.M.F.*, LX, 2000, p. 76-82. Depuis la publication de cet ensemble, un sesterce de *Julia Domna* (194-217), épouse de Septime Sévère complète cet échantillon.

100. M. LABROUSSE, « Parmi les dernières découvertes de Mary Larrieu-Duler : petits dépôts de monnaies romaines dans la ville basse de Lectoure », dans *Société Archéologique et Historique du Gers*, premier trimestre, 1981, p. 32-37.

de cinq sesterces et un dupondius appartenant vraisemblablement à un trésor dispersé ou à une bourse dont l'enfouissement se situerait aussi dans les premières années du III^e siècle (101).

CATALOGUE DES MONNAIES (102)

Les monnaies isolées

LE HAUT-EMPIRE ROMAIN

Claude I^{er} (41-54)

Atelier clandestin

Imitation, à partir de 41-42.

[] ; tête à g.

[] ; illisible ?

1205-023. Pds 6,85 ; axe - ; diam. 26-25. Monnaie très usée.

[] ; tête à g.

[] S-C ; personnage debout au centre.

1030-008. Pds 4,39 ; axe 5 ; diam. 23-22. Percé derrière la tête de l'empereur.

LE QUATRIÈME SIÈCLE

330-348

Trèves

Constance II ou Constant, bronze (1/192^e), 337-341.

FL IVL CON[] ; buste lauré à d., cuirasse et/ou *paludamentum*.

[GLORI-A] EXER-CITVS ; TRP palme ; un étendard entre deux soldats.

1018-002. Pds 1,55 ; axe 11 ; diam. 15-13 ; RIC 82-83 (Constance II) ou 85 (Constant).

Arles

Constant, bronze (1/192^e), 341-348.

CONSTAN-S P F AVG ; buste diadémé de rosettes, cuirasse et *paludamentum*.

[VICTORIAE DD AVG] G Q NN ; palme/[PA] RL• ; deux Victoires face-à-face tenant chacune une couronne

1018-003. Pds 1,25 ; axe 12 ; diam. 15-14 ; RIC 97.

Rome

Constance II ou Constant, bronze (1/192^e), 337-341.

[D] N FL CONS[TANS] AVG ; buste lauré, diadémé de rosettes à d., cuirasse et/ou *paludamentum*.

GLOR-[IAEXERC]-ITVS ; R*S ; un étendard entre deux soldats.

1182-022. Pds 1,61 ; axe 6 ; diam. 17-15 ; RIC 26.

Atelier officiel indéterminé

Constantin II ou Constance II, bronze (1/132^e), 330-335.

CONSTANTI[] ; buste lauré à d.

[GLORIA EXERCITVS] ; [] ; deux étendards entre deux soldats.

1086-009. Pds 1,08 ; axe 6 ; diam. 17-16. Poids faible.

Atelier clandestin

Dynaste constantinien, imitation, à partir de 330 ?

[] ; buste diadémé à d.

[] ; Victoire à g., tenant une couronne.

1012-007. Pds 0,60 ; axe 12 ; diam. 11-10. Imitation peut-être hybride, associant un revers Constantinopolis ou un type *Victoriae Dd Auggq*

Nn décentré, avec la Victoire de gauche hors flan.

Dynaste constantinien, imitation, à partir de 335.

CONS[] ; buste diadémé de rosettes à d., cuirassé avec ou sans *paludamentum*.

GLOR-[] ; T[] ; un étendard entre deux soldats.

101. V. GENEVIÈVE, « Une bourse ou un fragment de trésor de monnaies de bronze du début du III^e siècle ap. J.-C. à Cornebarrieu (Haute-Garonne) », *Revue de Comminges*, CXX, 3, 2004, p. 353-360.

102. Bibliographie du catalogue : P. BASTIEN, *Le monnayage de Magnence. Numismatique romaine. Essais, recherches et documents*, I, Wetteren, 1964 ; P.-A. BESOMBES, « Le dépôt de 22438 monnaies du gué de Saint-Léonard (Mayenne) », dans *Trésors Monétaires*, XXI, 2005 ; G. BRUCK, *Die spätromische Kupferprägung. Ein Bestimmungsbuch für schlecht erhaltene Münzen*, Graz, 1961.

LRBC : Late Roman Bronze Coinage : Part II : R.A.G. Carson, J.P.C. Kent, *Bronze roman imperial coinage of the late empire*, A.D. 346-498, Londres, 1972.

RIC : The Roman Imperial Coinage : Vol II : H. Mattingly, E.-A. Sydenham, *Vespasian to Hadrian*, Londres, 1926 ; Vol III : H. Mattingly, E.-A. Sydenham, *Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1930 ; Vol IV-II : H. Mattingly, E.-A. Sydenham, C.H.V. Sutherland, *Macrinus to Papienus*, Londres, 1938 ; Vol VII : P.-M. Bruun, *Constantine and Licinius*, A.D. 313-337, Londres, 1966 ; Vol VIII : J.P.C. Kent, *The family of Constantine I*, A.D. 337-364, Londres, 1981 ; Vol IX : J.W.E. Pearce, *Valentinian I to Theodosius*, Londres, 1951.

1018-005. Pds 1,11; axe 6; diam. 14-13. D'après la première lettre de la marque d'exergue, il s'agit d'une imitation s'inspirant d'un prototype trévière au nom de Constantin II, Constance II ou Constant.

350-353

Trèves

Magnence, bronze (1/60^e), 350-353.

D N [MAGNEN]-TIVS P F AVG; buste cuirassé à la tête nue à d.; un A derrière le buste.

VICTORIAE DD NN AVG [ET CAE(S)]; TRS; deux Victoires face-à-face tenant un bouclier inscrit VOT/[V/MVL] T/X.

1153-020. Pds 3,73; axe 5; diam. 19-18; RIC 325.

Atelier clandestin

Magnence, imitation hybride, à partir de 350.

[]G[]JEN-[]; buste diadémé de perles à d.

[]JNN A[]; []; deux Victoires face-à-face tenant un bouclier à la légende illisible.

1018-004. Pds 1,15; axe 5; diam. 17-16. Imitation hybride associant un revers de Magnence à un portrait de Constance II.

353-357/8

Lyon

Constance II, bronze (1/120^e), 353-357/8.

D N CONSTAN-[TIVS P F AVG]; buste diadémé de perles à d., cuirasse et *paludamentum*.

[FEL TEMP REP] ARATIO; []PLG; légionnaire pointant de sa lance un cavalier désarçonné.

1097-010. Pds 2,03; axe 6; diam. 16-15.

Atelier clandestin

Constance II ou Julien, imitation, à partir de 353-357/8.

[]; buste à d., cuirasse et *paludamentum*.

[]; []; légionnaire pointant de sa lance un cavalier désarçonné.

1003-001. Pds 0,79; axe 2; diam. 14 +. Flan légèrement incomplet.

364-378

Aquilée

Valens, bronze (1/132^e), 364-367.

[D N VALENTINI]-ANVS P F AVG; buste diadémé de perles, cuirasse et *paludamentum*.

GLORIA RO-[MANORVM]; | couronne/SMAQS; l'empereur debout à d., tenant le *labarum* et traînant un captif.

1018-006. Pds 1,73; axe 6; diam. 18-17; LRBC 1028. Flan légèrement incomplet.

378-402/8

Dynaste théodosien ? bronze (1/252^e), à partir de 388 ?

[]; buste à d., diadémé de perles.

[SALVS REIPUBLICAE]; []; Victoire marchant à g., traînant derrière elle un captif ?

1182-021. Pds 0,94; axe 6; diam. 11-10. Si l'identification est correcte, ce type monétaire est frappé dans un atelier italique, balkanique ou oriental pour Théodose, Valentinien II, Arcadius et Honorius.

Les monnaies de la cave (US 1091)

Toutes les monnaies sont frappées dans l'atelier de Rome

Vespasien pour Titus César (72-79) ou Titus empereur (79-81)

Sesterce, 72-79-81.

[]; buste lauré à d.

[]; fruste.

Pds 19,24; axe -; diam. 33-32. L'identification repose sur le portrait, trop épais pour représenter Domitien et a priori trop jeune pour être Vespasien. De même, le style de l'atelier appartient à Rome et non à Lyon. Vespasien frappa monnaies pour son fils à partir de son deuxième consulat en 72. Titus régnera ensuite entre 79 et 81.

Nerva (96-98)

Sesterce, 96-98

[]; tête laurée à d.

[]; fruste.

Pds 20,94; axe -; diam. 34-33. L'attribution à Nerva repose sur la finesse des traits du portrait, très longilignes et typiques de cet empereur.

Trajan (98-117)

Sesterce, à partir de 103-111.

[]; buste lauré à d., drapé sur l'épaule g.

[]; fruste.

Pds 20,90; axe -; diam. 34-33.

Hadrien (117-138)

Sesterce, 118-121.

[]; buste lauré à d., certainement drapé sur l'épaule g.

[]; personnage debout à g.

Pds 20,35; axe 6; diam. 34-33.

Sesterce, à partir de 125.

[] ; tête laurée à d.

[] ; personnage féminin debout à g., tenant une *cornucopia*.

Pds 21,28 ; axe 6 ; diam. 33-31.

Antonin le Pieux au nom de Marc Aurèle César (138-161)

Sesterce, à partir de 140-144.

[]-AR AV[] ; buste drapé à d., tête nue.

[HILARITAS] S-C ; Hilaritas debout à g., tenant une longue palme verticale et une *cornucopia*.

Pds 24,81 ; axe 12 ; diam. 30-28.

Marc Aurèle au nom de Faustine II (161-180)

Sesterce, 161-176.

FAVSTINA-AVGVSTA ; buste drapé à d. les cheveux ramenés en chignon de forme ronde.

H[ILARITAS] S-C ; Hilaritas debout à g., tenant une longue palme verticale et une *cornucopia*.

Pds 28,06 ; axe 6 ; diam. 29-28 ; RIC 1642. Flan plutôt quadrangulaire.

Sesterce, à partir de 176.

DIVA FAV-STINA PIA ; buste drapé à d., les cheveux ramenés en chignon plat.

AE[TERNITAS] S-C ; Aeternitas, voilée, assise à g., tenant un phœnix posé sur un globe et un sceptre transversal.

Pds 21,15 ; axe 5 ; diam. 28-27 ; RIC 1696. Flan quadrangulaire.

Sévère Alexandre au nom de Julia Mamaea

Sesterce, 222-235.

IVLIA MAMA-EA AVGVSTA ; buste drapé et diadémé à d.

[VENE] RI-FELICI S-C ; Vénus debout à d., tenant un long sceptre vertical et un Cupidon.

Pds 17,32 ; axe 12 ; diam. 28 ; RIC 694.

Les objets en bois (103)

Un baquet assurément singulier, en bois d'if

Un seau tronconique incomplet (cinq fragments de douelles en bois d'if, une anse et plusieurs sections de cercles en fer) est issu du comblement du puits B. Un décor d'applique repoussée, disparu (étain ou cuivre étamé ?) (104), occupait le registre supérieur du seau, de forme basse, sous l'emplacement du cerclage de tête. Le décor était retenu par deux séries de clous à tête ronde. Les motifs sont difficilement restituables mais semblent s'organiser en rinceaux (fig. 36).

Ce baquet est différent des autres seaux domestiques plus communs, bâtis avec des douelles de chêne et retenus par des cercles de bois ou de métal. Il fait assurément partie de la tradition des seaux à décor d'applique trouvés en abondance en Europe occidentale (105). Ces baquets à douelles d'if se rencontrent souvent dans des contextes particuliers qui revêtent toujours un caractère funéraire ou religieux, avant, pendant comme après la période romaine. La symbolique de l'if est elle-même funeste. Considéré comme malfaisant et toxique, probablement en raison du taxol alcaloïde qu'il secrète pour écarter ses concurrents, il entretient un rapport étroit avec les morts qu'il est censé protéger

Un peigne de toilette en buis

Ce peigne plat (épaisseur maximale 0,7 cm) incomplet, monoxyle, possède une rangée de dents relativement grosses (fig. 37). Il provient également du comblement du puits B. Ces peignes extrêmement rares (106), sont en

103. Étude réalisée par P. MILLE (Xylologue Inrap) dans le cadre du rapport final d'opération (VEYSSIÈRE 2006).

104. C'est du moins ce que suggère l'aspect des oxydations qui n'ont rien à voir avec celles des clous en alliage cuivreux et des cerclages en fer.

105. Michel VIDAL, « Le seau de bois orné de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne). Étude comparative des seaux de la Tène III », dans *Gallia*, t. 34, fasc. 1, p. 188, 1976.

106. Les trois exemplaires connus datés du Haut-Empire, proviennent de la même zone géographique : Besançon, F. PASSARD, J.-P. et URLANCHER, « Besançon, Saint-Jean (Doubs), structures en fosses et puits en contexte laténien et gallo-romain, (1^{er} siècle, avant J.-C. – 1^{er} siècle après J.-C.) », dans *R.A.E.*, t. 48, volume annuel n° 170, 1997, CNRS, Faculté de Bourgogne, Dijon, p. 200 ; le camp légionnaire de Vindonissa (Suisse Canton d'Aargau) et à Oberwintenthur, (*Vitudurum*) près du lac de Constance (Tabula Rasa, *Holzgegenstände aus den römischen Siedlungen Vitudurum und Tasgestium*, Verlag Huber, Frauenfeld, Stuttgart, Wien, 2002, p. 117).

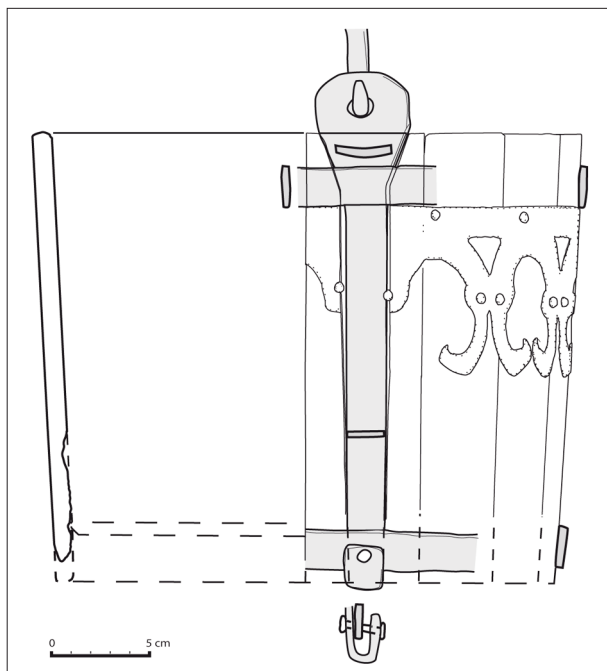


FIG. 36. BAQUET EN BOIS D'IF, issu du puits B. Dessin Pierre Mille et Ghislaine Macabéo, Inrap.

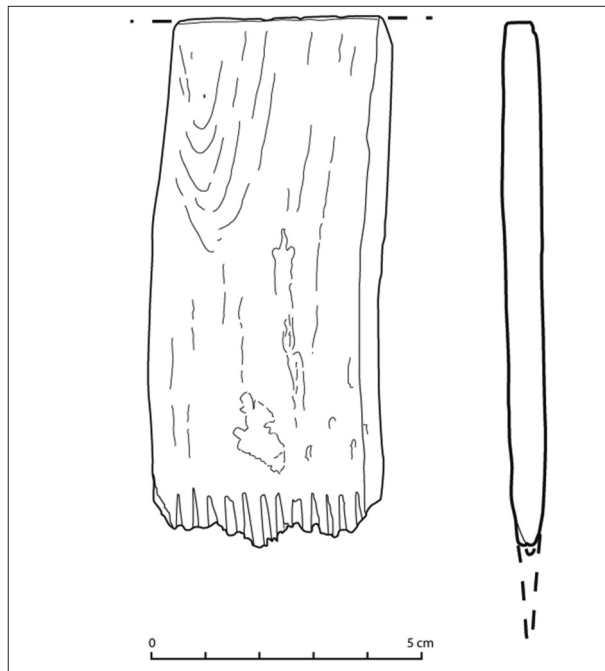


FIG. 37. PEIGNE DE TOILETTE en buis, issu du puits B. Dessin Pierre Mille et Ghislaine Macabéo, Inrap.

fait commercialisés sur de grandes distances. Les ateliers installés en forêts à proximité des buxaiés sont localisés pour certains dans les Pyrénées, le sud du Massif Central, les Préalpes voire le Jura (107).

Le marbre sculpté

Un élément de balustrade d'un jardin d'agrément ?

Il s'agit d'un hermès, figure virile sans bras, engagée jusqu'au buste, dont la tête ici est cassée (fig. 38). Il est rainuré latéralement sur la gauche et sur la droite (108). Cet élément de marbre blanc, retrouvé au fond du puits B, est peut-être un des piliers supportant une balustrade qui entoure habituellement des bassins et jardins d'agrément, comme dans le cas de l'importante villa de Welschbillig, canton de Trier-Saarburg, région de Trèves, Allemagne (109).

Le portrait en marbre de la maîtresse du domaine agricole ? (110)

La tête (1089-L.003) découverte dans le comblement supérieur du puits C, pose de très intéressants problèmes techniques et iconographiques relatifs à la sculpture des portraits à la fin de l'Antiquité (fig. 39).

Au regard de l'art du portrait romain tel qu'il est connu dans son évolution au sein des milieux aristocratiques et officiels de Rome, ces manifestations fussent-elles découvertes dans les provinces, l'œuvre ici en question décontenance quelque peu. Elle paraît a priori marquée par des formes et une facture peu communes. Frappent tout d'abord l'avancée du front, sous le surplomb duquel prend naissance un large nez et surgissent des yeux d'une importance exagérée, qui semblent peser sur des paupières inférieures bien affaissées, mais aussi les lèvres épaisses d'une bouche enfoncée dans le creux losangé du bas du visage. Ce dernier, étrange, est ponctué de coups de trépan

107. Pierre MILLE, « Bois gorgés d'eau et artisanat... », p. 232.

108. Ce pilier correspond donc à une façade et pas à un angle de clôture.

109. Catalogue exposition, 1983.

110. Étude réalisée par Daniel CAZES dans le cadre du rapport final d'opération (VEYSSIÈRE 2006).

et forme une dépression d'autant plus accentuée que le menton est lourd et les joues rondes et massives.

Rien, dans ce visage, ne semble se référer à une physionomie ou un type physionomique bien connus pour la fin de l'Empire romain. L'usage du trépan, qui a laissé ses impacts bruts, n'est pas seul en cause lorsque l'on veut définir le caractère assez fruste de ce visage. Celui-ci est aussi parcouru de traces de gradine qu'aucun polissage n'est venu atténuer et gommer. L'œuvre fut-elle faite pour être vue de loin, dans la niche d'un monument funéraire assez élevé par exemple? N'a-t-elle pas été achevée? On aimerait aussi savoir la nature de la couleur brune à rose qui en couvre encore l'épiderme. Il serait intéressant d'en faire une analyse scientifique. S'agit-il d'une polychromie originelle ou d'une imprégnation de l'œuvre, dans le sous-sol, au contact de gravats? La tête est visiblement détachée d'un buste ou d'une statue dont elle a été séparée par un bris à mi-cou. En ce point, la cassure, franche, est aussi revêtue de la couleur rose notée ci-dessus, ce qui pourrait plaider en faveur d'un dépôt produit par l'environnement archéologique. Mais les zones plus brunes du visage paraissent être le résultat du passage d'une peinture (?).

Nulle chevelure n'a été traitée par le sculpteur, pour la simple raison que celle-ci n'est apparemment perceptible, dans ses grandes masses, qu'à travers un voile qui semble la renfermer. Les visions axiales et latérales de la tête nous montrent un large bandeau de cheveux, très arrondi et gonflé vers l'avant, qui dégage seulement la partie centrale du front alors qu'il couvre les tempes, le haut des joues et la majeure partie des oreilles. Ces dernières sont à peine apparentes et sommairement percées d'un nouveau trépan. À l'arrière, cette énorme « tresse » de cheveux qui s'enroule autour du crâne passe aussi très bas sur la nuque et le haut du cou, où elle forme un nœud plus qu'un chignon. Au-dessus, la calotte crânienne est laissée presque lisse et sans détail. Seules des traces d'outil et des altérations du marbre accidentent cette superficie qu'il faut bien interpréter comme celle du voile qui cache les cheveux.

Cette coiffure est bien celle d'une femme et doit être comparée, même si quelques points l'en différencient, à un célèbre et rare portrait découvert dans la villa de Chiragan (111), à Martres-Tolosanes (Haute-Garonne), et conservé au musée Saint-Raymond de Toulouse (fig. 39). On sera en effet frappé par de nombreuses similitudes dans l'organisation de la chevelure et le maintien du voile qui la masque, même si l'on ne retrouve pas sur la tête du Barricou l'épingle frontale, l'élégante souplesse et la curieuse asymétrie de la coiffure de la tête de Chiragan. Le niveau artistique n'est assurément pas le même, en la défaveur de la tête du Barricou, qui est plus sommairement sculptée et ressort quelque peu bouffie d'une certaine incapacité à traiter une physionomie humaine de façon naturaliste. Toutefois, sur un plan strictement plastique, la décomposition quasi-cubiste et la simplification des volumes y atteignent une plénitude sculpturale qui sauvegarde l'essentiel de l'art gréco-romain de la ronde bosse.

Le rapport établi avec la tête de Chiragan, qui est l'une des rares manifestations occidentales d'un art du portrait d'origine orientale, et même assez spécifiquement constantinopolitaine de l'époque des empereurs Théodose et de son fils Arcadius, est troublant. Et il l'est d'autant plus, troublant, que les deux œuvres, chacune dans son registre d'expression, ont été découvertes dans la vallée de la Garonne, en amont et en aval de Toulouse,

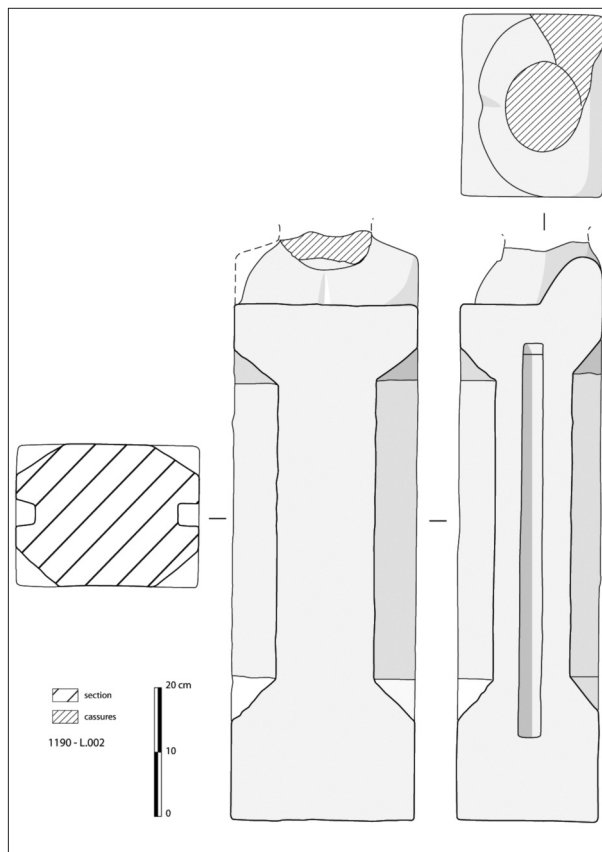


FIG. 38. PILIER EN MARBRE issu du puits B. Dessin Catherine Viers, Inrap.

111. Daniel CAZES, « Portrait de femme de l'époque théodosienne », dans *Périples méditerranéen*, catalogue d'exposition, musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 2003, p. 198-201, n° 364.

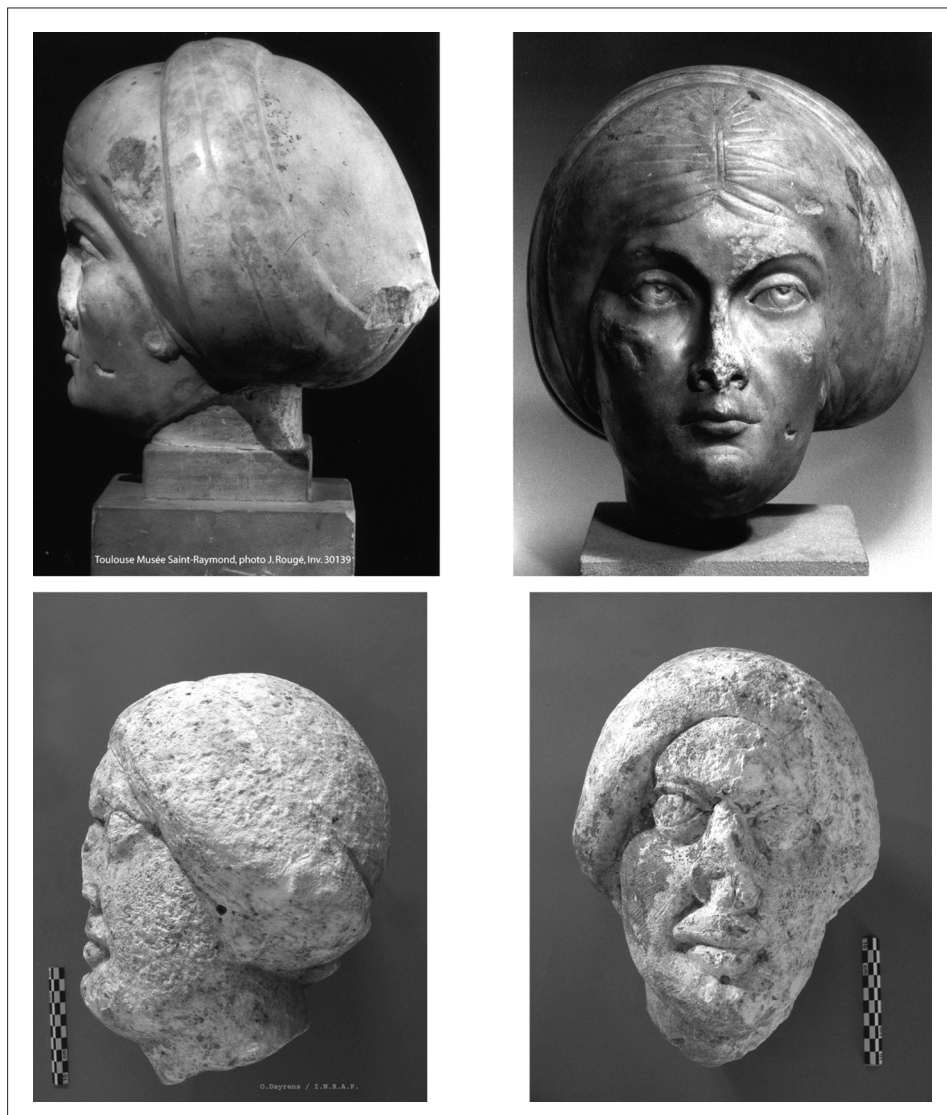


FIG. 39. TÊTE FÉMININE DE CHIRAGAN, Martres Tolosanes (Haute-Garonne) et du Barricou, Beauzelle.
Cliché tête de Chiragan : Jean Rougé, Toulouse, Musée Saint-Raymond
et cliché tête du Barricou : Oliviers Dayrens, Inrap.

à d'assez faibles distances de cette ville qui fut appelée, grâce à la dynastie théodosienne, à devenir au V^e siècle la capitale du royaume wisigothique. Il est donc permis de se demander si le contexte culturel de ces deux œuvres n'est pas le même, la tête du Barricou – portrait de la maîtresse d'un domaine agricole proche de Toulouse ? – dépendant d'une certaine manière d'un portrait officiel d'une femme de la famille théodosienne dont la tête de Chiragan nous rappelle le souvenir et l'aspect.

Une telle hypothèse, à creuser davantage, bien sûr, pourrait faire de la tête du Barricou un témoignage à ce jour totalement inédit de l'art du portrait à l'époque du royaume wisigothique de Toulouse. Un art qui dépendrait au départ, par ses modèles, de celui de la cour théodosienne, mais qui a pu évoluer, en fonction des capacités techniques des sculpteurs de la vallée de la Garonne, d'une part, et des tendances propres à l'art des Goths et de Byzance aux V^e et VI^e siècles, d'autre part. Sur ce dernier point, on ne manquera pas d'observer la caractéristique lourdeur des paupières inférieures des portraits dits, selon les auteurs et les œuvres, d'Ariadne, Amalasonthe et de

Théodora des musées de Milan, du Louvre, du Capitole et de Saint-Jean-de-Latran à Rome, dont la chronologie se situe, grosso modo, dans la seconde moitié du V^e siècle ou la première moitié du siècle suivant. Il est en effet permis d'en retrouver, certes sur un mode plus rude, l'esprit sur la tête du Barricou.

Le site dans le cadre régional

Axes de communication

La Garonne est une voie d'eau antique de première importance. Les auteurs anciens comme Strabon (112) et Pomponius Mela (113) témoignent de la navigation sur le fleuve.

Par ailleurs, la carte de Peutinger indique pour la région qui nous intéresse, une voie vers le nord-ouest de la Gascogne, de *Tolosa* (Toulouse, Haute-Garonne) à *Aginum* (Agen, Lot-et-Garonne) via *Lactora* (Lectoure, Gers) (114). L'itinéraire de cette voie de Lectoure reste très hypothétique entre Toulouse et la frontière occidentale de la cité antique (115). Cette voie en provenance de Saint-Michel-du-Touch (site antique d'Ancely) pourrait traverser Le Touch au pont de Blagnac et correspondre à l'ancien tracé de la route départementale D1. Un tronçon aurait été retrouvé sous la piste de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (116). Deux tracés discontinus et conservés dans le parcellaire, dans le secteur des fermes de Ganelou et de Bordebasse peuvent correspondre à un éventuel itinéraire provenant du quartier du Ritouret de Blagnac (117). Deux tronçons de voies empierrées avec des fossés adjacents perpendiculaires entre eux, ont été mis en évidence sur le site de Ferrié à Blagnac (118).

Situé entre un fleuve et une voie majeure, le site du Barricou se trouve donc ainsi au centre d'un important réseau de communication.

L'occupation de la vallée de la Garonne

L'organisation de l'occupation antique en aval de Toulouse, notamment sur les communes de Blagnac, Beauzelle, Colomiers, Cornebarrieu et Mondonville, n'était pas très bien connue, malgré quelques découvertes plus ou moins anciennes (119). Les opérations d'archéologie préventives (120) liées à l'aménagement des ZAC Aéroconstellation, Andromède et Monges-Croix du Sud, ainsi qu'à l'aménagement de l'itinéraire à grand gabarit ITGG A380 ont permis d'enrichir notablement notre connaissance de l'occupation du sol aux époques protohistoriques et gallo-romaines.

Tout d'abord la commune de Blagnac, dont le nom lui-même serait celui d'un *fundus* gallo-romain (121), a livré plusieurs indices d'habitat antique et de nécropole, notamment la villa du Haut-Empire de *Las Peyrou*s

112. *Géographie*, IV, 1, 14 et 2, 1.

113. *Chorographie*, II, 21.

114. Table de Peutinger, segment 1, 2, A-B et Itinéraire d'Antonin, 462,4-463,2.

115. Pierre SILLIÈRES, « Les voies de communication » dans *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, J.-M. Pailler (dir.), coll. École Française de Rome n° 281, Toulouse, 2002, p. 338-339.

116. Pierre ÉCHÉ, *Blagnac ville et village*, Toulouse, Éché Éditeur, 1985, p. 17, 1985.

117. Catherine BOCCACINO, *Du sauvetage archéologique d'un atelier de potiers médiévaux à la restitution de son image au Moyen-âge: enquête sur un environnement et sur une fabrication. Exemple du site de Bel Soleil à Cornebarrieu (Haute-Garonne)*, mémoire de maîtrise, UTM 1992, 2 vol.

118. Philippe MARSAC, *Le site de Ferrié à Blagnac (n° site 31 069 106 AH)*, DFS d'évaluation archéologique 151-01, Midi-Pyrénées, AFAN, 2001.

119. Michel LABROUSSE, « Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisigoths », *B.E.F.A.R.*, Paris, 1968; Georges BACCABÈRE « Habitat Gallo-Romain dans le toulousain : à propos des réserves du musée archéologique de l'Institut catholique », *Supplément au B.L.E.*, 98, 1-2, 1983; Jean-Marie PAILLER (dir.), *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, coll. École française de Rome, n° 281, Toulouse, 2002.

120. Menées par l'Inrap depuis 2001.

121. Il est forgé avec le suffixe - *acum* sur l'anthroponyme *Blannius* ou *Blannus*. Cf. Michel LABROUSSE, « Toulouse antique... », p. 319, n. 255.

(122), une sépulture à crémation secondaire et des inhumations du II^e siècle à l'emplacement de l'aéroport de Blagnac et la nécropole de la fin de l'Antiquité dans le secteur de l'oratoire Saint-Exupère (123), des bâtiments agricoles ainsi que des tombes à crémation datant du Haut-Empire au lieu-dit Comays (124).

À 500 m au nord du site du Barricou, sur la commune de Beauzelle, des structures parcellaires et quelques traces d'habitats, vestiges d'une modeste installation gallo-romaine de la seconde moitié du I^{er} siècle, ont été repérées (125).

La commune de Colomiers recèle quelques indices d'occupation gallo-romaine à l'Espinglière, au lotissement Saint-Jean - n° 4 du chemin du Barrois, à l'Armurié au lotissement les Vignes (126) en plus de la villa du Haut-Empire de Gramont à Colomiers (127).

Au nord de la commune de Cornebarrieu, un site d'habitat apparaît à la Petite Barthe, avec des structures fossoyées très peu profondes, occupé au cours des I^{er} et II^e siècles (128) et à Bordeneuve, un site a livré un puits à eau daté du Haut-Empire (129).

À Bel-Soleil (130) et au Monge (131) à Cornebarrieu, une importante occupation qui débute au milieu du I^{er} siècle avant notre ère avec un balnéaire, puis se poursuit au cours du I^{er} siècle de notre ère par des éléments de la *pars rustica* d'un établissement agricole et qui se termine enfin au Bas-Empire avec quelques vestiges fugaces, occupe la rive gauche de l'Aussonnelle.

Un établissement rural antique assez important daté du I^{er} siècle, semble avoir occupé sur une surface de 1 000 m² à Barquill au sud de Cornebarrieu (132).

Il faut également noter quelques ramassages de surfaces au Rougé à Saint-Martin-du-Touch, sur la commune de Toulouse (133).

Malgré le fort arasement des vestiges, le site révèle l'organisation et l'évolution d'une exploitation rurale agricole du milieu du II^e siècle à la première moitié du V^e siècle. Le mobilier céramique témoigne d'un hiatus pour le III^e siècle et une grande partie du IV^e siècle, qui semble invalidé par l'étude des modes de construction. En ce qui concerne le Bas-Empire, une certaine richesse se reflète au travers du mobilier.

Le Barricou apparaît donc comme un grand domaine rural gallo-romain, sans équivalent connu à ce jour dans la vallée de la Garonne, en aval de la cité romaine de *Tolosa*.

122. Michel LABROUSSE, « Blagnac », *Gallia*, 1974, T. 32, p. 467-468 et « Toulouse », *Gallia*, 1976, T. 34, fasc. 2, p. 473.

123. Michel LABROUSSE, *Toulouse antique...*

124. Fabrice PONS ZAC *Andromède Phase 5 (Blagnac - 31)*, DFS de diagnostic archéologique, 2006; Laurent GRIMBERT, RFO, Inrap (à paraître).

125. Fabrice PONS, *ZAC Andromède Phase 4...*

126. Pierre SILLIERES, « La villa Gallo-Romaine de Gramont (Colomiers, Haute-Garonne), une ferme Gallo-Romaine du I^{er} siècle ap. J.-C. », *Société d'Archéologie et d'Histoire Locale de Colomiers*, 1987, 59 p.

127. Georges BACCABÈRE « Habitat Gallo-Romain... », p. 31; Pierre SILLIERES, « La villa Gallo-Romaine de Gramont... ».

128. Didier RIGAL, « Cornebarrieu La Petite Barthe », *Bilan scientifique 2003*, Midi-Pyrénées, 2006, p. 59-60.

129. Kristel CHUNIAUD, *Cornebarrieu (31)*, BORDENEUVE, DFS d'une fouille d'archéologie préventive (15 octobre -5 novembre 2001), SRA Midi-Pyrénées, 2001, 24 p.

130. Catherine BOCCACINO, *Du sauvetage archéologique d'un atelier de potiers médiévaux à la restitution de son image au Moyen Âge: enquête sur un environnement et sur une fabrication. Exemple du site de Bel-Soleil à Cornebarrieu (Haute-Garonne)*, mémoire de maîtrise, UTM, 1992, 2 vol.

131. Jérôme BRIAND, « ZAC des Monges/Croix du Sud, commune de Cornebarrieu (Haute-Garonne, Midi-Pyrénées) », rapport de diagnostic, Inrap GSO, 2006, 110 p. ; Frédéric VEYSSIERE, *L'occupation antique de la Ville, ZAC des Monges, Cornebarrieu (Haute-Garonne)*, RFO, Inrap 2008, 563 p., 3 vol.

132. Pierre SILLIERES, « La villa Gallo-Romaine de Gramont... ».

133. Pierre SILLIERES, « La villa Gallo-Romaine de Gramont... ».